



DULBEA

département d'Economie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles

DOCUMENT DE TRAVAIL

WORKING PAPER

N°09-09.RR

RESEARCH REPORT

**« ANALYSE DE LA RÉPARTITION
DES REVENUS ENTRE LES
FEMMES ET LES HOMMES ET DE
LA DÉPENDANCE FINANCIÈRE EN
BELGIQUE SUR BASE DES
DONNÉES DU SILC-BELGE 2006 »**

Direction de l'étude : Danièle Meulders , Síle O'Dorchai ,
Robert Plasman, François Rycx

Chercheurs : Zouhair Alaoui Amine, Kim Fredericq
Evangelista

DULBEA | Université Libre de Bruxelles

Avenue F.D. Roosevelt, 50 - CP-140 | B-1050 Brussels | Belgium

Genre et Revenu: analyse et développement des
indicateurs

Belgian Gender and Income Analysis
(BGIA)

**« Analyse de la répartition des revenus entre
les femmes et les hommes et de la dépendance
financière en Belgique sur base des données
du SILC-Belge 2006 »**

Direction de l'étude :

Danièle Meulders
Síle O'Dorchai
Robert Plasman
François Rycx

Chercheurs :

Zouhair Alaoui Amine
Kim Fredericq Evangelista

Département d'Economie Appliquée de L'Université Libre de Bruxelles
(DULBEA)

WORKING PAPER DULBEA

RESEARCH REPORT

N°09-09.RR MARCH

Programme “AGORA”

N° du contrat : AG/11/144

Acronyme : BGIA

Titre du projet : Genre et Revenu : analyse et développement d’indicateurs – BGIA
(Belgian Gender and Income Analysis)

Analyse de la répartition des revenus entre les femmes et les hommes et de la dépendance financière en Belgique sur base des données du SILC-Belge 2006

Introduction	4
1 Analyse de la répartition des revenus individuels des femmes et des hommes	5
1.1 Définition et calcul des revenus individuels des femmes et des hommes.....	5
1.2 Analyse des revenus individuels	6
1.2.1 Revenus individuels bruts et nets	6
1.2.2 Analyse détaillée des composantes du revenu	10
1.2.3 Synthèse des résultats et indicateurs de base : Ecart entre les revenus des femmes et des hommes	15
1.3 Analyse des revenus individuels nets par déciles.....	15
1.4 Décomposition de l’écart de revenu entre femmes et hommes par la méthode d’Oaxaca (1973) et Blinder (1973)	21
1.4.1 Décomposition de l’écart de revenu entre femmes et hommes pour la population totale.....	21
1.4.2 Décomposition de l’écart de revenu entre femmes et hommes pour la population âgée de moins de 65 ans.....	26
1.4.3 Décomposition de l’écart de revenu entre femmes et hommes pour la population des travailleurs	28
1.5 Conclusion de la première partie.....	36
2 La dépendance financière ou le risque de pauvreté individuel	37
2.1 Dépendance financière ou risque de pauvreté individuel et proposition d’indicateurs	37
2.2 Effets de l’intervention de l’État sur la dépendance financière	39
2.3 Comparaison entre les indicateurs BGIA et les indicateurs européens.....	39
2.4 Effets de l’utilisation d’une échelle d’équivalence sur la dépendance financière....	44
3 Analyse des déterminants de la dépendance financière ou du taux de risque de pauvreté individuelle.....	47
3.1 Effet du statut d’activité	47
3.2 Age et dépendance financière	52
3.3 Education et dépendance financière	57
3.4 Type de ménage et dépendance financière.....	61
3.5 Nationalité et dépendance financière	67
3.6 Effet net des différentes caractéristiques.....	70
4 Conclusion.....	73
5 Annexes	77
5.1 Annexe 1 : La définition du revenu selon le Canberra Group:	77
5.2 Annexe 2: Liste des composantes du revenu individuel et leurs définitions	78

5.3	Annexe 3 : Nombre d'observations, pourcentage de femmes et d'hommes et parts des hommes et des femmes par types de ménage	81
6	Liste des tableaux	82
7	Liste des figures	84
8	Bibliographie	85

Introduction

Le projet BGIA (Belgian Gender and Income Analysis)¹ a pour objet une analyse approfondie et individualisée des revenus des femmes et des hommes tels qu'ils peuvent être calculés dans les bases de données existantes. Il s'agit de mettre au point une méthode permettant de calculer les revenus individuels et de proposer des indicateurs mettant en évidence les inégalités entre femmes et hommes quant aux revenus dont ils disposent et face à la pauvreté.

Ce document présente les premiers résultats des calculs menés à partir de la base de données SILC-Belgique 2006 qui est la partie belge de SILC-UE (Statistics on Income and Living Conditions)². La base de données de 2006 relative à la Belgique comporte 5860 ménages et 14329 individus dont 11314 sont âgés de 16 ans ou plus.

Notre étude porte sur les adultes présents dans SILC-Belgique 2006 que nous avons définis comme les personnes âgées de plus de 24 ans et celles âgées de 18 à 24 ans qui sont actives sur le marché du travail (qui travaillent ou qui sont disponibles pour travailler et activement à la recherche d'un emploi selon la définition de l'Organisation Internationale du Travail).

La première partie de cette note présente les revenus individuels des femmes et des hommes belges en 2006. Le calcul de rapports entre ces revenus et leurs différentes composantes permettent de mesurer les inégalités entre femmes et hommes. Ces rapports constituent un premier groupe d'indicateurs que nous appelons les indicateurs de base. L'analyse est complétée par un examen détaillé de la répartition des personnes par déciles et par une analyse économétrique décomposant les écarts de revenus entre femmes et hommes.

La deuxième partie est consacrée au calcul d'indicateurs de dépendance financière. Les indicateurs proposés se basent sur le calcul de taux de pauvreté individuels que nous appelons taux de dépendance financière. Ces taux stipulent que toute personne dont le revenu individuel est inférieur à 60% du revenu médian individuel se trouve en situation de dépendance financière ou en situation de risque de pauvreté individuel : ses revenus propres ne lui permettent pas de couvrir ses besoins, elle se trouve par conséquent en situation de risque de pauvreté en cas de rupture de sa relation avec les autres membres du ménage censés partager leurs revenus avec elle. Le taux de dépendance est basé sur les revenus individuels. Il diffère en cela du taux de risque de pauvreté européen qui fait l'hypothèse d'une égale répartition des revenus du ménage entre ses membres.

Une simulation est aussi réalisée avec l'application d'une échelle d'équivalence tenant compte des enfants à charge afin de mesurer la sensibilité de nos résultats à cette hypothèse.

La dernière partie étudie les effets de différentes caractéristiques sur la probabilité de dépendance financière, l'analyse par la méthode des probits permet d'isoler les effets propres des différentes variables.

¹ Le projet « Genre et revenu : analyse et développement des indicateurs - BGIA (Belgian Gender and Income Analysis) » est un projet regroupant la Politique scientifique fédérale, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, la Direction générale de Statistique et Information Economique ainsi que l'Université Libre de Bruxelles dont l'objectif est une analyse approfondie et individuelle de la situation actuelle des hommes et des femmes en matière de revenus sur base des différentes sources de données. Cette analyse se base sur l'élaboration d'une méthodologie propre et le développement d'indicateurs spécifiques.

² Les statistiques de l'Union Européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) sont un instrument destiné à collecter des microdonnées multidimensionnelles, transversales et longitudinales, actuelles et comparables, sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie. Pour de plus amples informations sur l'EU-SILC, consulter: <http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/eusilc/library>

1 Analyse de la répartition des revenus individuels des femmes et des hommes

Dans la première partie de ce travail, nous analysons la répartition du revenu individuel sur base de SILC-Belgique 2006 entre les hommes et les femmes, analyse qui sera détaillée par catégorie de revenu, selon différentes caractéristiques individuelles et par déciles.

1.1 Définition et calcul des revenus individuels des femmes et des hommes

Dans le cadre du projet BGIA, une méthode a été proposée afin de calculer au départ de l'enquête SILC les revenus individuels nets de toutes les personnes âgées de plus de 24 ans ainsi que des individus de 18 à 24 ans qui sont actives sur le marché du travail (qui travaillent ou qui sont disponibles pour travailler et activement à la recherche d'un emploi selon la définition de l'Organisation internationale du travail).

Dans sa définition du revenu, le Canberra Group³ identifie cinq catégories de revenus :

- Le revenu des salariés ;
- Le revenu des indépendants ;
- Le revenu du loyer de propriétés (sauf les terrains) ;
- Les revenus des intérêts et des dividendes ainsi que du loyer des terrains.
- Les transferts reçus (sans distinction entre les transferts reçus des autres ménages et les transferts de l'État).

La somme de ces revenus forme ce que le Canberra Group appelle le "revenu total", duquel sont déduits les transferts payés (les taxes payés à l'État et les transferts payés aux autres ménages) pour arriver au "revenu disponible". Enfin, le Canberra Group mentionne la possibilité de calculer un "revenu disponible ajusté" (Adjusted disposable income) en déduisant du "revenu disponible" les "transferts sociaux en nature" reçus (STIK : Social transfers in kind) qui comprennent des prestations et services fournis par l'État comme l'éducation, la santé ou les services culturels, gratuitement ou à des tarifs réduits.

La logique du groupe de Canberra est une logique de "flux", la mesure du revenu net est présentée comme la somme de toutes les "entrées" (revenus et transferts positifs) moins toutes "les sorties" (transferts négatifs). Afin de faire ressortir les effets de l'intervention de l'Etat, nous avons retenu une définition légèrement différente : le revenu brut est défini comme la somme des revenus avant intervention de l'Etat (revenus de l'activité économique + revenus du patrimoine + revenus nets des transferts entre ménages), le revenu net est défini comme étant égal au revenu brut dont sont déduites les taxes et auquel sont ajoutés les transferts de l'Etat.

Notre définition du revenu est donc:

Revenu brut = Revenus de l'activité économique + Revenus du patrimoine + Revenus des transferts entre ménages

Revenu net = Revenu brut + Transferts de l'État - Taxes

³ International Expert Group on Household Income Statistics ('Canberra Group') (2001), Final Report and Recommendations, Ottawa, Ontario: Statistics Canada, pp22-25. Voir aussi le tableau en annexe (annexe 5.1)..

Des hypothèses ont été faites concernant la répartition entre les membres des ménages des revenus non individuels dans SILC-Belgique 2006 : il s'agit des revenus mobiliers et immobiliers, des revenus d'investissements financiers, des transferts entre ménages, des allocations liées à la famille ainsi que les taxes⁴ :

- Les revenus mobiliers et immobiliers, les revenus d'investissements financiers, ainsi que les transferts entre ménages ont été répartis à parts égales entre les adultes présents dans le ménage.
- Les allocations familiales ont été partagées entre les parents présents dans le ménage.
- Les taxes ont été ventilées en deux temps. Dans un premier temps, les taxes relatives aux revenus individuels ont été identifiées en sommant la différence entre les montants bruts et nets de ces revenus. Dans un deuxième temps, les impôts pour lesquels SILC-Belgique 2006 ne donne d'informations individuelles sont répartis entre les différents membres du ménage sur base des parts relatives d'impôts individuels calculées précédemment. Plusieurs cas de figure peuvent toutefois apparaître :
 - Dans le cas où le montant des impôts individuels des membres adultes du ménage sont nuls mais que le montant des taxes du ménage est positif, chaque adulte contribue au paiement de ces impôts à concurrence d'une somme égale.
 - Si le montant des impôts individuels de tous les membres adultes du ménage est négatif, la règle de proportion est appliquée de manière inverse. Chacun contribuera d'autant plus que son impôt individuel sera relativement moins négatif.
 - Si un membre du ménage a un impôt individuel négatif et qu'un autre membre a un impôt individuel positif, ce dernier paiera l'entière des taxes du ménage.
 - Si les taxes sont négatives, le crédit d'impôt sera imputé en proportion des impôts individuels de chacun.

1.2 Analyse des revenus individuels

1.2.1 Revenus individuels bruts et nets

Selon le groupe de Canberra la mesure du revenu net est égale à la somme de toutes les "rentées" (salaires et transferts positifs) moins "les sorties" (transferts négatifs). C'est la même approche qui est appliquée ici : le revenu net est égal à : la somme des revenus de l'activité économique, des revenus du patrimoine, des transferts nets entre ménages, des transferts de l'Etat, moins les taxes (impôt sur les revenus et cotisations sociales).

La moyenne et la médiane des revenus individuels sont calculées par sexe, sur base annuelle. Les résultats figurent au Tableau 1. Le revenu moyen brut des femmes est égal à 54% du revenu moyen brut des hommes et le revenu moyen net à 62%. L'intervention de l'Etat a donc pour effet de réduire l'écart entre les revenus des femmes et des hommes. En moyenne le revenu net des femmes est plus élevé que le revenu brut alors que c'est l'inverse pour les hommes.

⁴ Pour plus de détails concernant la description des variables de revenu dans SILC-Belgique 2006, la définition du revenu que nous avons adopté et nos hypothèses de répartition, se rapporter à la note technique n° BGIANT01 spécifique à ce point disponible sur le site dédié au projet BGIA.

Tableau 1. Moyennes et médianes des revenus individuels bruts et nets par sexe (population totale)⁵

Revenus	Total			Femmes			Hommes			Rapport des moyennes femmes/hommes
	Obs	Moyenne	Médiane	Obs	Moyenne	Médiane	Obs	Moyenne	Médiane	
Revenu brut	9,249	16,783	11,250	4,695	11,874	2,788	4,554	22,013	21,010	0.54
Revenu net	10,263	16,320	15,228	5,265	12,526	12,124	4,998	20,362	18,216	0.62

- **Revenu individuel net par classes d'âge :**

Le revenu moyen net des femmes est inférieur pour toutes les classes d'âge. L'écart est le plus faible pour les classes d'âge les plus jeunes : moins de 25 ans et 25-34 ans. L'écart augmente pour les classes suivantes, il est le plus élevé pour le groupe des 55-64 ans pour lequel le revenu moyen des femmes vaut la moitié de celui des hommes.

Tableau 2. Moyennes des revenus individuels nets par classes d'âge et par sexe

Classes d'âge	Revenus nets		Rapport des Moyennes (nettes) femmes/hommes
	Femmes	Hommes	
< 25 ans	8,072	10,379	0.78
25-34 ans	14,964	19,330	0.77
35-44 ans	15,897	24,171	0.66
45-54 ans	14,617	24,404	0.60
55-64 ans	10,407	21,010	0.50
> 64ans	9,008	15,741	0.57

- **Revenu individuel net selon le type de ménage auquel appartient l'individu:**

Les types de ménages proviennent de la variable "HT. Household type" dans SILC-Belgique 2006.

L'écart des moyennes du revenu net est plus élevé pour les individus vivant dans un ménage formés de deux adultes sans enfants à charge et dont au moins l'un des membres est âgé de plus de 65 ans (-63%). L'écart le plus faible est enregistré pour les parents isolés (-8%)⁶.

⁵ Dans le Tableau n°1, la colonne "Observations" reprend le nombre d'observations avec un revenu non nul présentes dans l'échantillon. Dans le reste du document, cette colonne apporte une information importante sur la significativité de l'échantillon (particulièrement pour l'analyse probit). Tous les autres chiffres sont pondérés et correspondent par conséquent à la population totale belge dans la mesure où l'échantillon de SILC est représentatif.

⁶ Le faible nombre d'hommes présents dans la catégorie "parents seuls" dans notre échantillon fait que les chiffres qui s'y rapportent sont à interpréter avec prudence.

Tableau 3. Moyennes des revenus individuels nets par types de ménage et par sexe

Types de ménages	Revenus nets		Rapport des Moyennes femmes/hommes
	Femmes	Hommes	
Personne seule	14,362	18,130	0.79
2 adultes sans enfant à charge (<65ans)	11,596	19,667	0.59
2 adultes sans enfant à charge (1 adulte au moins est âgé de 65ans ou +)	6,081	16,567	0.37
Autres ménages sans enfant à charge	10,113	17,617	0.57
Parents isolés	20,810	22,600	0.92
2 adultes, 1 enfant à charge	13,895	22,364	0.62
2 adultes, 2 enfants à charge	15,519	26,886	0.58
2 adultes, 3 enfants ou plus à charge	16,229	30,863	0.53
Autres ménages avec enfant(s) à charge	10,428	19,155	0.54

- **Revenu individuel selon le statut par rapport à l'activité :**

Le statut d'activité est défini selon la variable SILC "ACTSTA. Activity status". Cette variable se base sur le calendrier : une personne qui durant plus de six mois sur l'année a été au chômage sera classée dans le statut "chômeur" même si elle a travaillé les 5 mois restants. Au sein de la population qui travaille, la séparation entre travail à temps plein et travail à temps partiel est également mesurée par le nombre de mois relatif passé dans chaque régime de travail : une personne qui travaille plus de mois à temps plein qu'à temps partiel sera considérée comme travaillant à temps plein.

La variable relative au statut d'activité se base sur les réponses à la question I40 du questionnaire individuel. Il s'agit du statut d'activité tel que défini par la personne interviewée. Toutefois, cette variable est contrôlée afin de vérifier que les revenus correspondent bien au statut d'activité sélectionné. Ainsi par exemple, les individus considérés comme « pensionnés » sont ceux qui ont indiqué qu'ils bénéficiaient d'une pension pendant la majeure partie de la période de référence.

Selon cette classification, c'est entre les femmes et les hommes inactifs que l'écart de revenu est le plus élevé (-57%) Pour les retraités, l'écart est de -33%. L'écart est le plus faible est celui observé entre les chômeurs : -16%.

Tableau 4. Moyennes des revenus individuels nets selon le statut par rapport à l'activité et par sexe

Statuts d'activité	Revenus nets		Rapport des Moyennes femmes/hommes
	Femmes	Hommes	
Travailleurs à temps plein	20,068	25,022	0.80
Travailleurs à temps partiel	15,657	20,530	0.76
Chômeurs	10,768	12,796	0.84
Retraités	10,811	16,148	0.67
Inactifs	3,991	9,366	0.43

La classification présentée au tableau 4 et les écarts de revenus calculés sont biaisés par la mixité des statuts qui peuvent coexister au cours d'une même année.

Afin de pallier cet inconvénient, le tableau 5 reprend les informations relatives aux individus qui ont conservé le même statut pendant toute l'année.

Tableau 5. Moyennes des revenus individuels nets (même statut pendant 12 mois)

Statuts d'activité	Revenus nets		Rapport des Moyennes femmes/hommes
	Femmes	Hommes	
Travailleurs à temps plein	20,301	25,295	0.80
Travailleurs à temps partiel	15,911	20,336	0.78
Chômeurs	10,146	12,594	0.81
Retraités	10,788	15,985	0.67
Inactifs	3,880	11,164	0.35

- **Analyse des composantes du revenu net :**

Quatre catégories de revenus interviennent dans la composition du revenu net :

- **Les revenus de l'activité économique** : ils se composent des revenus du travail des salariés et des revenus du travail des indépendants.

Pour les salariés, le revenu comprend les salaires, les primes, les revenus d'une activité complémentaire ainsi que les revenus en nature et les autres avantages liés à l'emploi. Les montants sont bruts : ni les contributions sociales de l'employé, ni les précomptes retenus à la source par l'employeur ne sont déduits.

Pour les indépendants, le revenu comprend les gains ou les pertes de l'activité d'indépendant au titre d'activité principale ou au titre d'activité professionnelle complémentaire. Les montants sont bruts ils comprennent donc les versements anticipés d'impôt et les contributions sociales.

- **Les revenus du patrimoine** : ce sont les revenus des pensions individuelles privées, les revenus de la propriété et des terrains en location (après déduction des charges) et les revenus et intérêts sur le capital et les investissements financiers.

- **Les transferts de l'État** : qui comprennent les allocations de chômage, les pensions, les indemnités de maladie, les indemnités d'invalidité, les congés de maternité, les pensions de

survie, les allocations d'interruption de carrière, les bourses d'étudiants et le revenu d'intégration sociale.

Ces montants sont bruts.

- **Les transferts entre ménages** : qui se composent des pensions alimentaires et du soutien financier régulier perçu et payé. cette catégorie se divise en deux postes : les transferts réguliers entre ménages perçus et les transferts réguliers entre ménages versés ;

Dans la mesure où les revenus du patrimoine et les transferts entre ménages ont été ventilés entre les membres du ménage par nos soins, nous n'analyserons pas leur répartition entre femmes et hommes.

Le Tableau 6 reprend la moyenne et la médiane des revenus de l'activité économique et des transferts de l'Etat. Le calcul est fait par bénéficiaire sur base annuelle.

Les transferts de l'État présentent l'inégalité hommes-femmes la moins élevée puisque la moyenne des transferts perçus par les femmes représente 75% de celle perçue par les hommes. Viennent ensuite les revenus de l'activité économique avec un écart de -28%, les femmes sont moins nombreuses à disposer de ces revenus (44% contre 56% pour les hommes ce qui correspond aux chiffres de l'Enquête sur les Force de Travail pour la période 2000-2007 : 43% des actifs occupés sont des femmes et 57% sont des hommes)⁷.

Tableau 6. Moyenne et médianes des revenus bruts par catégorie de revenu, par bénéficiaire et par sexe

Revenus	Total			Femmes			Hommes			Rapport des moyennes femmes/hommes
	Obs	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	
1. Revenu provenant de l'activité économique	5,882	29,861	27,000	43.97%	24,444	23,082	56.03%	34,111	30,000	0.72
2. Transferts de l'État	6,929	8,455	6,653	51.80%	7,299	5,760	48.20%	9,697	8,010	0.75

1.2.2 Analyse détaillée des composantes du revenu

- **Les revenus de l'activité économique** :

Le tableau 7 présente une décomposition de la première catégorie de revenus : les revenus de l'activité économique. Il s'agit du revenu des salariés, des revenus non salariaux qui comprennent uniquement la voiture de société en 2006 et des revenus de l'activité indépendante.

Tableau 7. Revenus provenant de l'activité économique par bénéficiaire

Revenus	Total			Femmes			Hommes			Rapport des moyennes femmes/hommes
	Obs	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	
1.1 Revenus des salariés	5,256	30,005	27,485	45.79%	24,724	23,411	54.21%	34,457	30,647	0.72
1.2 Revenus non salariaux (voiture de société)	387	1,892	2,024	19.21%	1,675	1,637	80.79%	1,944	2,024	0.86
1.3 Revenus de l'activité indépendante	757	23,483	18,789	29.71%	17,343	15,488	70.29%	26,082	20,220	0.66

Tous les revenus de l'activité économique sont en moyenne inférieurs pour les femmes. L'écart des revenus des salariés est du même ordre que celui relatif au total des revenus de l'activité économique (ils sont inférieurs de 28% pour les femmes). L'écart est plus élevé pour

⁷ Direction générale Statistique et Information économique - Enquête sur les forces de travail.

les revenus de l'activité indépendante. Elles sont moins nombreuses à bénéficier d'une voiture de société d'une valeur plus faible (-14%).

- **Le revenu des salariés :**

La première composante des revenus de l'activité économique est le revenu des salariés (ligne 1.1 du tableau 7). Le tableau n°8 décompose cette catégorie en :

- traitement de base (le salaire proprement dit)
- travail irrégulier
- primes
- revenus d'une activité complémentaire (en tant que salarié)
- indemnité de licenciement.

Les chiffres en italique correspondent à des catégories de revenu pour lesquelles on ne dispose pas de suffisamment d'observations dans l'échantillon (information disponible dans la colonne "Observations"), les revenus moyen et médian de ces postes de revenu sont à interpréter avec prudence.

A l'exception des revenus d'activités complémentaires, toutes les composantes des revenus des employés sont en moyenne supérieures pour les hommes qui en bénéficient. Les écarts varient de 26% pour le salaire de base à 53% pour les indemnités de licenciement.

Tableau 8. Revenu des salariés par bénéficiaire et par sexe

Revenus	Total			Femmes			Hommes			Rapport des moyennes femmes/hommes
	Obs	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	
1.1.1 Salaire	5,087	27,378	24,892	45.50%	22,989	21,600	54.50%	31,042	27,485	0.74
1.1.2 Travail irrégulier	156	13,509	9,273	55.57%	12,293	9,100	44.43%	15,030	10,171	0.82
1.1.3 Primes	4,029	3,780	2,973	45.08%	2,701	2,272	54.92%	4,663	3,794	0.58
1.1.4 Activités complémentaires	<i>57</i>	<i>3,523</i>	<i>2,000</i>	<i>31.92%</i>	<i>4,404</i>	<i>3,000</i>	<i>68.08%</i>	<i>3,109</i>	<i>1,600</i>	<i>1.42</i>
1.1.5 Indemnité de licenciement	<i>60</i>	<i>12,458</i>	<i>4,500</i>	<i>39.92%</i>	<i>7,375</i>	<i>4,500</i>	<i>60.08%</i>	<i>15,835</i>	<i>4,527</i>	<i>0.47</i>

- **Les primes :**

La décomposition des primes (ligne 1.1.3 tableau 8) figure au tableau 9.

Ici également, pour toutes les rubriques, les primes moyennes perçues par les femmes sont inférieures à celles perçues par les hommes. Les hommes bénéficient également plus souvent de ces primes. Ce tableau est à interpréter avec prudence étant donné le faible nombre de bénéficiaires pour certaines primes. En ce qui concerne la prime de fin d'année, le pécule de vacances et le treizième mois, les écarts qui varient de -30 à -40% amplifient les écarts observés entre les salaires de base des femmes et des hommes.

Tableau 9. Les primes par bénéficiaire et par sexe

Revenus	Total			Femmes			Hommes			Rapport des moyennes femmes/hommes
	Obs	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	
1.1.3.1 Pécule de vacances	3,791	1,385	1,100	45.12%	1,017	900	54.88%	1,687	1,400	0.60
1.1.3.2 Prime de fin d'année	2,965	856	700	45.85%	678	546	54.15%	1,005	800	0.67
1.1.3.3 Treizième mois	590	1,594	1,400	39.52%	1,264	1,170	60.48%	1,808	1,600	0.70
1.1.3.4 Heures supplémentaires	121	1,841	1,000	18.11%	1,353	700	81.89%	1,949	1,112	0.69
1.1.3.5 Participation aux bénéfices	104	1,866	1,000	34.82%	1,027	750	65.18%	2,321	1,319	0.44
1.1.3.6 Autres revenus complémentaires	143	1,752	1,116	38.7%	1,200	900	61.3%	2,100	1,450	0.57
1.1.3.7 Commissions	36	2,886	1,320	29.17%	2,265	1,200	70.83%	3,142	1,600	0.72
1.1.3.8 Pourboires	25	474	350	37.19%	472	500	62.81%	475	250	0.99
1.1.3.9 Prime à la vente ou à la production	83	2,386	1,000	33.99%	1,834	1,041	66.01%	2,670	982	0.69
1.1.3.10 Quatorzième mois	48	1,608	1,500	24.66%	1,448	1,600	75.34%	1,661	1,500	0.87
1.1.3.11 Actions de l'entreprise, lieu du travail	16	1,659	1,482	26.41%	471	600	73.59%	2,085	1,500	0.23
1.1.3.12 Indemnités pour travail à l'étranger	32	3,578	1,339	22.75%	906	500	77.25%	4,365	1,500	0.21

- **Les transferts de l'État :**

Le tableau 10 reprend les différents transferts de l'État.

Tous les transferts de l'état sont en moyenne annuelle plus faibles pour les femmes. Les exceptions sont : le congé parental, le congé éducation, l'indemnité de maternité et la pension de survie.

Les écarts les plus élevés sont de -31% pour les allocations de chômage et de -34% pour les pensions. Les plus faibles écarts sont observés pour les indemnités d'invalidité (-17%) et de maladie (-9%).

La présence d'hommes parmi les bénéficiaires de l'indemnité de maternité est due à la façon dont la question a été formulée dans le questionnaire SILC-Belgique 2006 : le questionnaire ne prévoyait pas de réponse possible pour les hommes qui ont pris un congé de paternité (Ceci a été corrigé dans SILC 2007), parmi les hommes interrogés, ceux qui ont déclaré avoir reçu une indemnité de paternité ont été encodés dans la même variable. L'écart entre la durée des congés de paternité et de maternité explique l'écart entre les indemnités perçues par les femmes et par les hommes.

En ce qui concerne le congé parental, il ya nettement moins d'hommes que de femmes qui prennent cette forme de congé et quand les hommes l'utilisent c'est pour une durée plus courte, l'écart entre les indemnités perçues reflète cet écart dans la durée.

Tableau 10. Transferts de l'État par bénéficiaire et par sexe

Revenus	Total			Femmes			Hommes			Rapport des moyennes femmes/hommes
	Obs	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	
4.1 Pensions	2,057	14,806	12,745	50.54%	11,816	10,800	49.46%	17,864	15,600	0.66
4.2 Chômage	1,412	8,354	7,700	51.13%	6,859	6,000	48.87%	9,918	9,600	0.69
4.3 Indemnités d'invalidité	392	9,565	9,600	47.17%	8,627	8,727	52.83%	10,402	10,480	0.83
4.4 Indemnités de maladie	217	4,927	3,984	56.58%	4,717	3,800	43.42%	5,201	4,200	0.91
4.5 Bourse d'étudiant	163	471	222	48.2%	475	240	51.8%	467	210	1.02
4.6 Indemnité de maternité/paternité	112	3,436	2,475	88.11%	3,792	3,070	11.89%	793	725	4.78
4.7 Pension de survie	93	13,013	12,000	94.57%	13,204	12,000	5.43%	9,022	11,040	1.46
4.8 Congé parental	51	1,360	1,034	76.28%	1,596	1,326	23.72%	601	480	2.66
4.9 Revenu d'intégration sociale	99	6,184	7,150	69.42%	6,204	7,200	30.58%	6,137	7,150	1.01

- Les allocations de chômage :

Tableau 11. Allocations de chômage par bénéficiaire et par sexe

Revenus	Total			Femmes			Hommes			Rapport des moyennes femmes/hommes
	Obs	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	Parts	Moyenne	Médiane	
4.2.1 Allocation de chômage	975	6,898	7,296	56.64%	6,500	6,687	43.36%	7,419	7,960	0.88
4.2.2 Prépension	269	17,313	15,769	24.90%	16,028	15,600	75.10%	17,739	15,769	0.90
4.2.3 Indemnités d'interruption de carrière (crédit-temps)	109	2,479	2,028	67.31%	2,412	2,028	32.69%	2,618	2,004	0.92
4.2.4 Allocation de garantie de revenu	17	3,076	2,248	62.24%	2,984	2,720	37.76%	3,226	2,076	0.93
4.2.5 Allocation du fonds de sécurité d'existence	22	1,642	720	21.7%	2,437	999	78.3%	1,421	720	1.72
4.2.6 Supplément reçu pour le suivi d'une formation professionnelle/prime d'achèvement	21	1,514	512	57.91%	1,446	500	42.09%	1,608	900	0.90
4.2.7 Allocation d'attente pour jeunes quittant l'école	11	3,418	3,000	78.03%	3,353	1,872	21.97%	3,646	5,400	0.92
4.2.8 Autre	25	3,253	1,812	41.69%	3,332	4,368	58.31%	3,197	1,800	1.04

L'une des principales allocations qui composent les transferts de l'État est l'allocation de chômage (poste 4.2). Nous disposons de plus de détail pour ce type de transfert dans SILC-Belgique 2006, le tableau 11 en présente la décomposition.

Parmi les sous-catégories des allocations de chômage, "l'allocation de chômage" proprement dite présente un écart de -12%, l'indemnité d'interruption de carrière comprend deux fois plus de femmes⁸ et présente un écart de -8%. Les prépensions connaissent à l'inverse une grande proportion d'hommes⁹, l'écart de revenu est de -10%.

⁸ La proportion de femmes parmi les bénéficiaires de l'indemnité d'interruption de carrière varie selon les statistiques de l'ONEM pour 2008 en fonction de la nature de l'interruption de carrière (complète, à mi-temps,...). Ainsi, elles sont presque 3 fois plus nombreuses pour l'interruption complète, et 2 fois plus nombreuses pour l'interruption partielle.

⁹ La proportion de femmes qui bénéficient de la prépension est de 17% pour l'année 2005. Source SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie.

Si l'écart pour l'ensemble de la branche chômage est de -31% (tableau 10), alors que pour les principales différentes composantes (tableau 11) il varie de -10 à -12%, c'est parce que les hommes sont plus nombreux dans les catégories d'allocations les plus élevées (prépensions) et les femmes plus représentées dans les catégories auxquels sont associés les indemnités les plus faibles.

Le tableau 12 montre que, dans la population qui perçoit un revenu du chômage, même si la majorité des hommes et des femmes disposent des allocations chômage (75% des femmes et 59% des hommes), les hommes sont beaucoup plus nombreux dans la sous-catégorie prépension (29,48% des hommes pour 9,04% des femmes).

Tableau 12. Répartition des individus bénéficiaires d'allocations chômage

Tableau de répartition des individus qui disposent d'un revenu de chômage	Total	Femmes			Hommes		
	Observations	Observations	Part dans la population féminine	Part dans la population totale	Observations	Part dans la population masculine	Part dans la population totale
4.2.1 Allocation de chômage	975	579	74.81%	39.96%	396	58.67%	27.33%
4.2.2 Prépension	269	70	9.04%	4.83%	199	29.48%	13.73%
4.2.3 Indemnités d'interruption de carrière (crédit-temps)	109	77	9.95%	5.31%	32	4.74%	2.21%
4.2.4 Allocation de garantie de revenu	17	11	1.42%	0.76%	6	0.89%	0.41%
4.2.5 Allocation du fonds de sécurité d'existence	22	5	0.65%	0.35%	17	2.52%	1.17%
4.2.6 Supplément reçu pour le suivi d'une formation professionnelle/prime d'achèvement	21	12	1.55%	0.83%	9	1.33%	0.62%
4.2.7 Allocation d'attente pour jeunes quittant l'école	11	9	1.16%	0.62%	2	0.30%	0.14%
4.2.8 Autre	25	11	1.42%	0.76%	14	2.07%	0.97%

Autrement dit, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les sous-catégories où le revenu est en moyenne plus faible ce qui explique que le déséquilibre entre hommes et femmes est plus élevé dans la moyenne totale que dans les différentes composantes des allocations de la branche chômage.

1.2.3 Synthèse des résultats et indicateurs de base : Ecart entre les revenus des femmes et des hommes

L'examen des écarts de moyennes entre les revenus des femmes et des hommes fait apparaître des écarts importants pour toutes les catégories de revenus et leurs composantes toujours au détriment des femmes. Les écarts sont repris au tableau 13, ils constituent une première liste d'indicateurs de base.

Tableau 13. Tableau récapitulatif des rapports de revenus moyens femme-homme pour toutes les catégories et sous catégories de revenu : Indicateurs de base

Catégories de revenu	Indicateurs de base : rapports de revenus moyens femme-homme
Revenu brut	0.54
Revenu net	0.62
1. Revenu provenant de l'activité économique	0.72
1.1 Revenus des salariés	0.72
1.1.1 Salaire	0.74
1.1.2 Travail irrégulier	0.82
1.1.3 Primes	0.58
Dont :	
1.1.3.1 Pécule de vacances	0.60
1.1.3.2 Prime de fin d'année	0.67
1.1.3.3 Treizième mois	0.70
1.1.3.4 Heures supplémentaires	0.69
1.1.3.5 Participation aux bénéficiaires	0.44
1.1.3.6 Autres revenus complémentaires	0.57
1.2 Revenus non salariaux (voiture de société)	0.86
1.3 Revenus de l'activité indépendante	0.66
2. Transferts de l'État	0.75
2.1 Pensions	0.66
2.2 Chômage	0.69
Dont :	
2.2.1 Allocation de chômage	0.88
2.2.2 Prépension	0.90
2.2.3 Indemnités d'interruption de carrière (crédit-temps)	0.92
2.3 Indemnités d'invalidité	0.83
2.4 Indemnités de maladie	0.91
2.5 Bourse d'étudiant	1.02

1.3 Analyse des revenus individuels nets par déciles

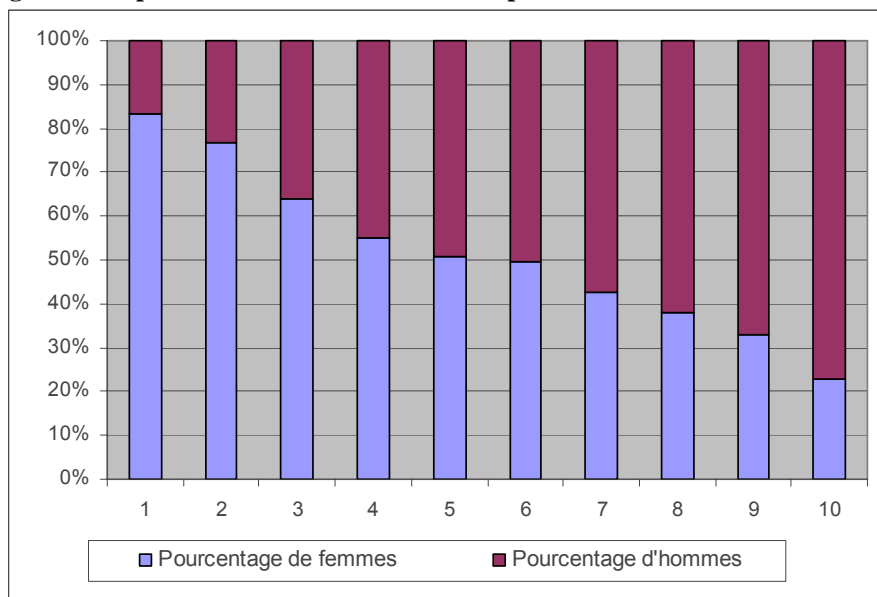
Dans cette section, tous les individus de l'échantillon sont classés dans l'ordre croissant du revenu net dont ils disposent, ils sont ensuite regroupés en déciles, le premier décile regroupant les 10% d'individus dont le revenu net est le plus faible et ainsi de suite.

Nous analysons successivement la composition de chaque décile selon le sexe, l'âge, le statut par rapport à l'activité, selon les différentes catégories de revenu et selon le niveau d'éducation.

- Part des hommes et des femmes par décile du revenu individuel net :

La répartition des hommes et des femmes entre les différents déciles indique une présence très importante des femmes dans les premiers déciles: 83% des personnes qui comprennent le premier décile sont des femmes. L'égalité se réalise aux alentours du 6^{ème} décile puis la proportion de femmes diminue pour n'être plus que de 23% dans le dernier décile.

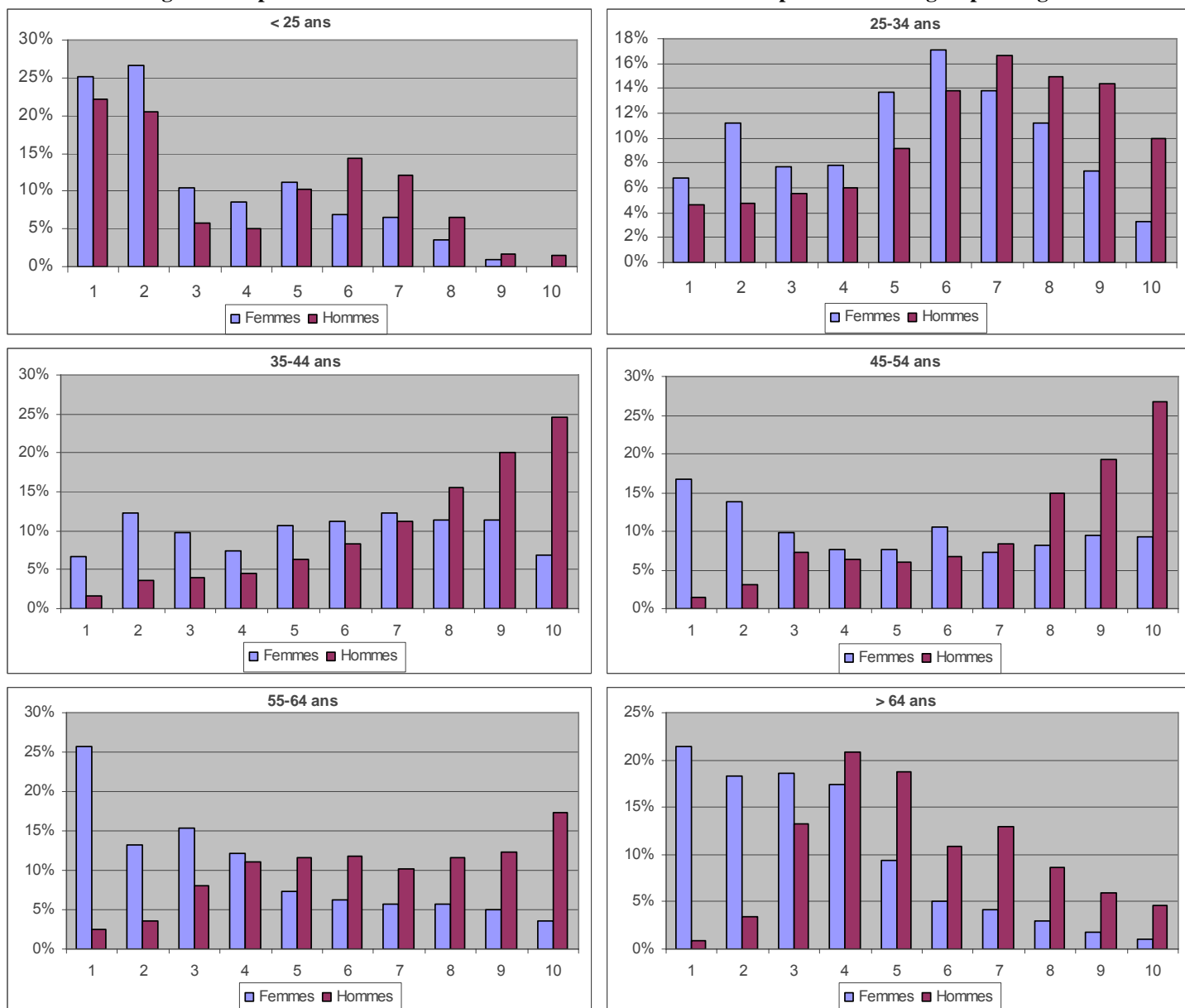
Figure 1. Proportion de femmes et d'hommes par déciles du revenu individuel net



Nous proposons de retenir comme indicateur d'inégalité entre les femmes et les hommes en Belgique :

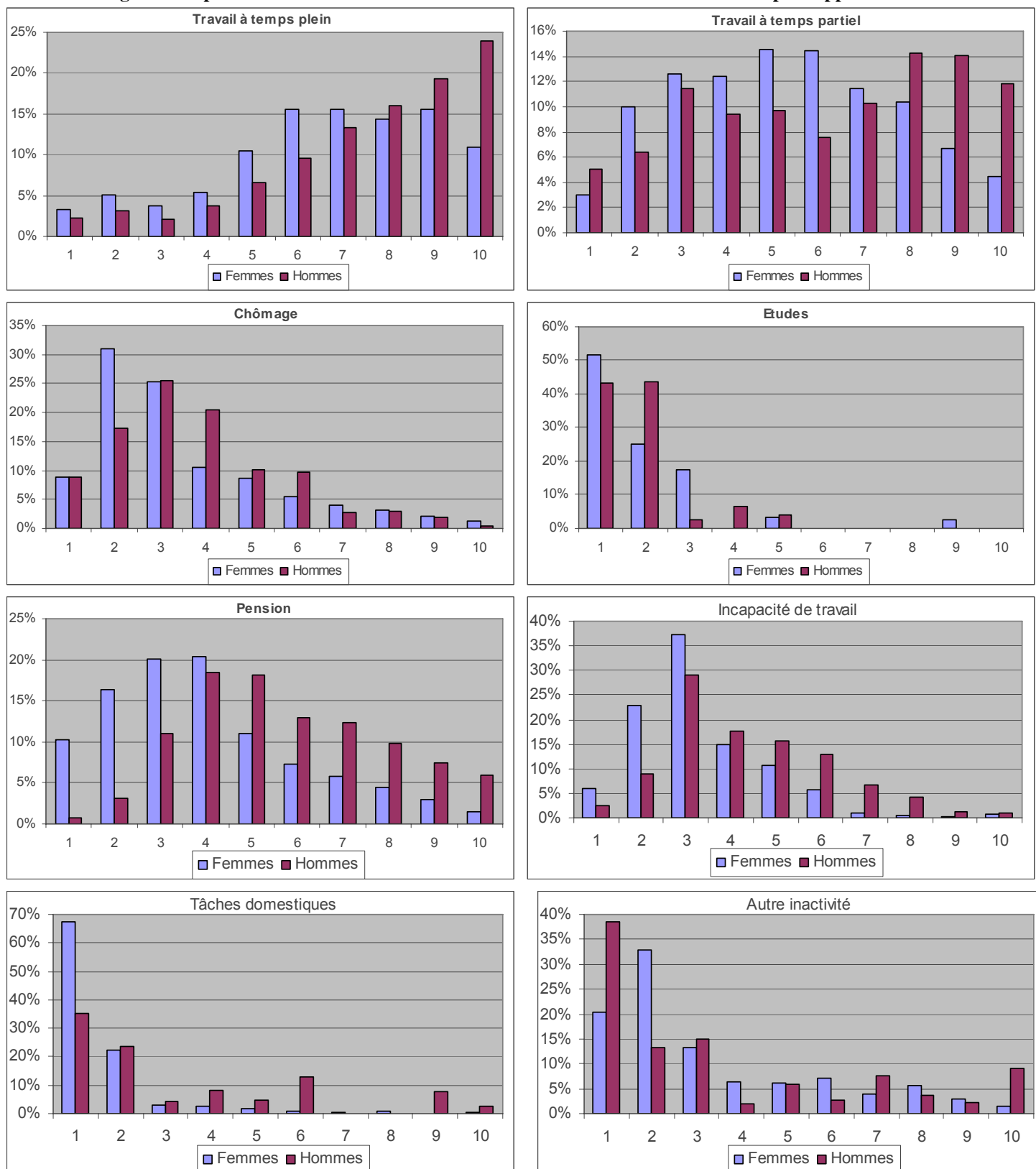
- La part des femmes dans le premier et le dernier décile : 83% et 23%
- Le rapport entre le pourcentage de femmes dans le premier et le dernier décile : 3.6

Figure 2. Répartition des femmes et des hommes au sein des déciles pour différents groupes d'âge



En ce qui concerne la répartition des classes d'âge au sein des différents déciles, les moins de 25 ans se retrouvent principalement dans les deux premiers déciles, les 25-34 ans se retrouvent pour les hommes dans les 5 derniers déciles alors que les femmes sont plus présentes dans les déciles centraux. Ce sont les hommes entre 35 et 54 ans qui constituent la majorité des derniers déciles alors que le profil d'âge des femmes est très différent: entre 35 et 44 ans elles se répartissent de manière assez égale entre les 8 déciles centraux, entre 45 et 54 ans elles se retrouvent au bas de l'échelle, dans les premiers déciles. Entre 55 et 64 ans, le profil inversé (hommes dans les derniers déciles et femmes dans les premiers) est proche de celui observé pour la classe d'âge précédente. Enfin au-delà de 65 ans, les femmes sont fortement concentrées dans les premiers déciles alors que les hommes rejoignent les déciles centraux.

Figure 3. Répartition des femmes et des hommes au sein des déciles selon le statut par rapport à l'activité



La répartition entre déciles des individus selon leur statut d'activité témoigne également de différences sensibles entre femmes et hommes: si les travailleurs à temps plein masculins se

retrouvent principalement dans les déciles supérieurs, les femmes sont plus présentes dans les déciles 6 à 9.

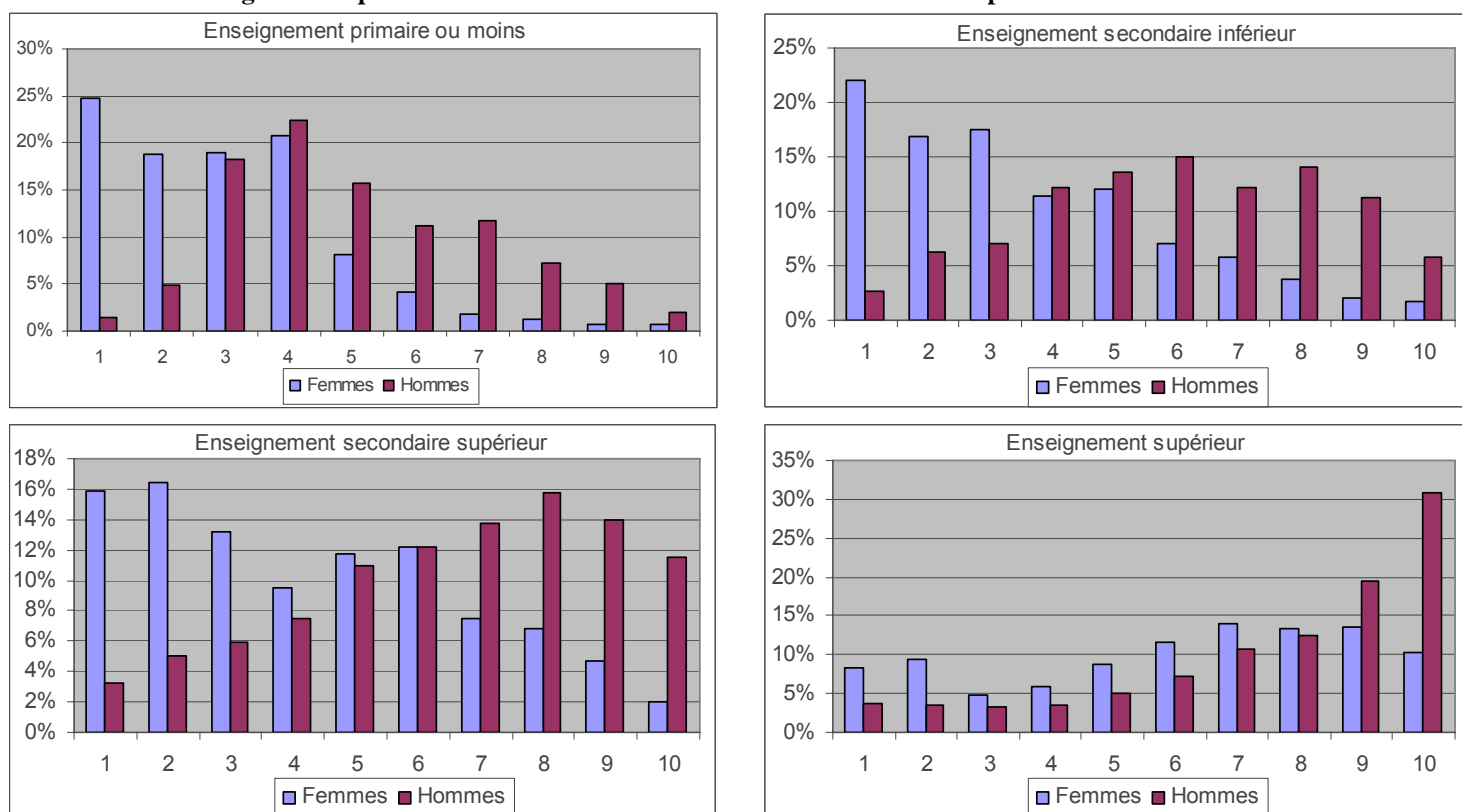
La répartition entre déciles des travailleurs à temps partiels présentent un profil différent selon le sexe, les femmes se retrouvant dans les 5 premiers déciles, les hommes dans les cinq derniers, ceci confirme les réalités différentes que recouvre le travail à temps partiel pour les hommes et pour les femmes: décision contrainte pour ces dernières dictées par la difficulté d'articuler activité professionnelle et parenté, choix pour les premiers qui combinent de la sorte loisir et activité hautement rémunérée.

Les statuts de chômage et d'incapacité de travail concernent les personnes des premiers déciles, c'est aussi le cas pour les étudiants¹⁰. Toutefois les femmes au chômage sont plus présentes dans le deuxième décile, il faut sans doute y voir les effets de la non individualisation des droits en matière de chômage qui se traduit par des indemnités plus faibles pour les femmes.

De fortes différences apparaissent chez les retraités où les femmes se retrouvent dans les quatre premiers déciles et les hommes au-delà.

Enfin, le fait de se consacrer aux tâches domestiques place les femmes dans un statut de dépendance et de précarité important, elles se retrouvent sans revenu propre, dans le premier décile, totalement dépendantes de la générosité de leur partenaire.

Figure 4. Répartition des femmes et des hommes au sein des déciles par niveaux d'éducation



¹⁰ Suivant nos hypothèses pour les adultes, la catégorie "Étudiants" comprend les personnes poursuivant des études et âgées de plus de 25 ans ou âgées de 18 à 25 ans et considérées comme économiquement actives (c-à-d les personnes de cette tranche d'âge ne vivant pas avec leurs parents, et si c'est le cas, ces personnes travaillent ou sont à la recherche effective d'un travail). Voir le détail de nos hypothèses pour les adultes dans la note technique n°BGIANT01.

Quel que soit leur niveau d'éducation les femmes se retrouvent toujours dans une moins bonne situation que les hommes. Les femmes qui n'ont pas de diplôme de l'enseignement supérieur se retrouvent principalement dans les cinq premiers déciles alors que les hommes se situent plus dans les déciles centraux et même dans les déciles plus élevés s'ils ont achevé l'enseignement secondaire supérieur. Seul un niveau d'éducation supérieur permet aux femmes d'échapper aux premiers déciles.

Les figures 5 et 6 indiquent l'effet des taxes et des transferts sur les revenus des femmes et des hommes au sein des différents déciles: dans les déciles les plus bas le revenu net est généralement supérieur au revenu brut : les individus paient moins de taxes et perçoivent plus de transferts, cette tendance s'inverse pour les déciles les plus élevés (7^{ème} décile chez les hommes et 6^{ème} décile chez les femmes) où l'intervention de l'Etat tend à diminuer le revenu des individus plutôt qu'à l'augmenter, le revenu net est donc inférieur au revenu brut

Figure 5. Moyenne annuelle des revenus bruts et nets par déciles (femmes)

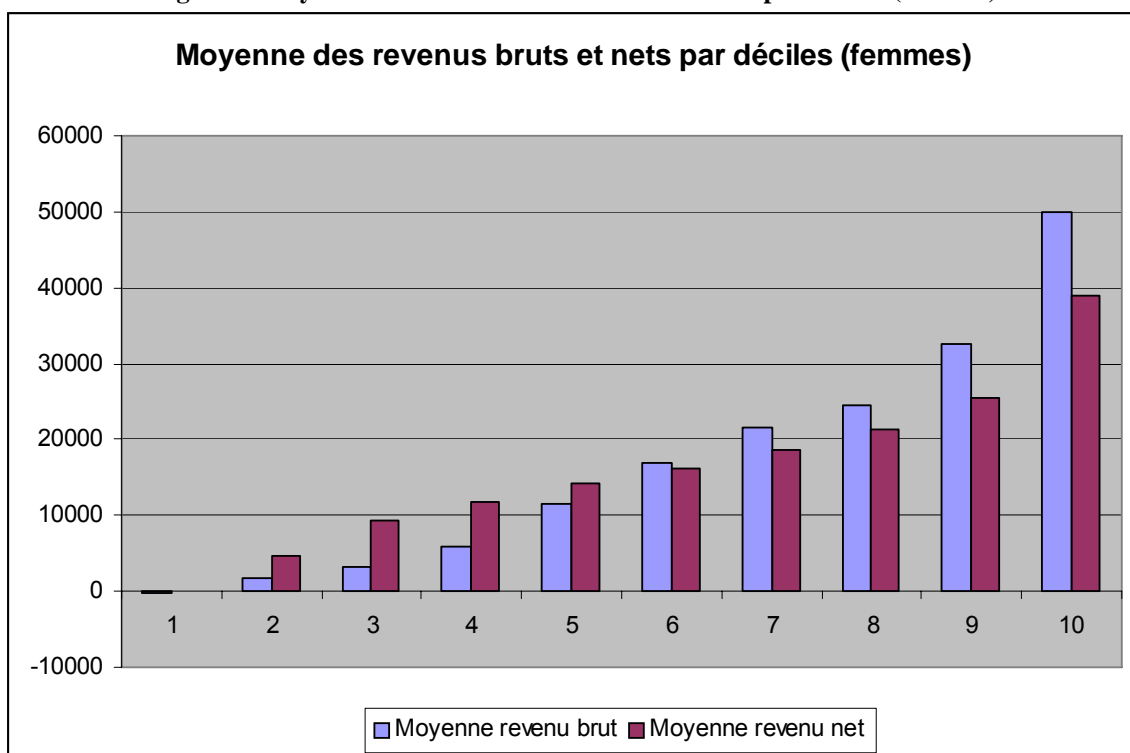
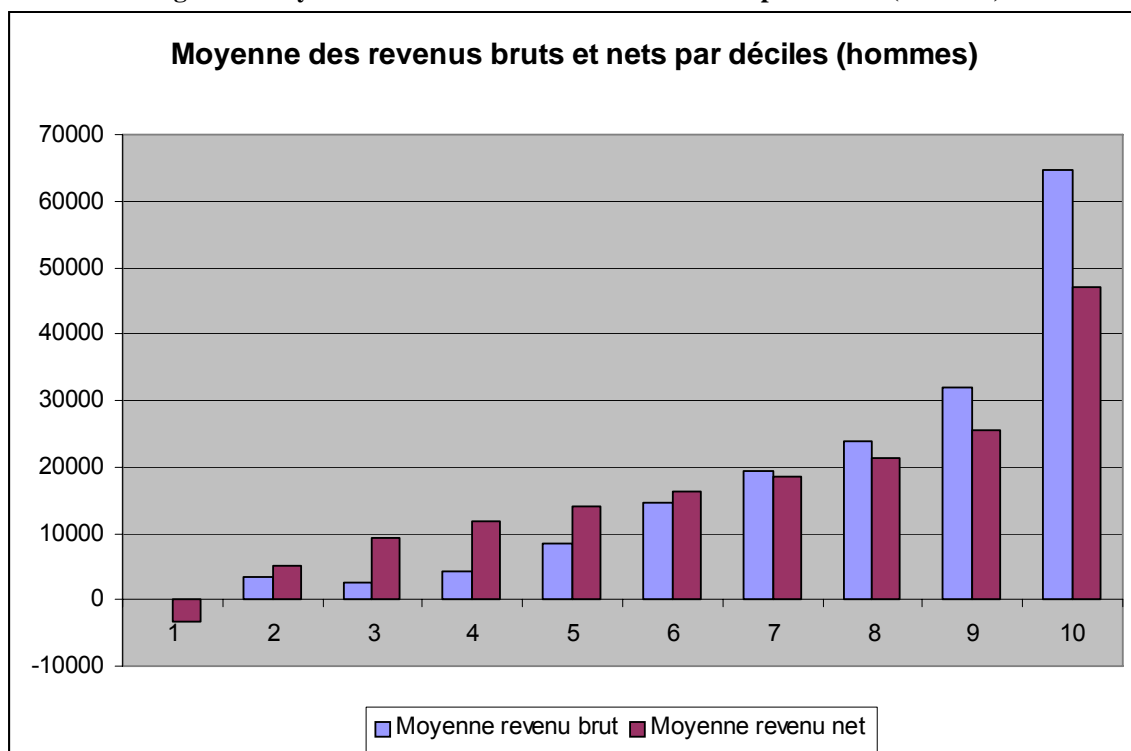


Figure 6. Moyenne annuelle des revenus bruts et nets par déciles (hommes)



1.4 Décomposition de l'écart de revenu entre femmes et hommes par la méthode d'Oaxaca (1973) et Blinder (1973)

La décomposition des écarts de revenus est basée sur les travaux fondateurs de Oaxaca (1973) et Blinder (1973). L'objectif de la décomposition est d'identifier les caractéristiques individuelles susceptibles d'agir sur le revenu et développer une technique qui sépare les effets de ces caractéristiques des effets de la discrimination sur les écarts de revenu. Cette technique de décomposition est habituellement appliquée aux écarts de salaire mais peut aussi servir à décomposer les écarts de revenus.

1.4.1 Décomposition de l'écart de revenu entre femmes et hommes pour la population totale

On a estimé deux équations de revenu par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires, une pour les hommes et une pour les femmes en prenant comme variable dépendante le revenu annuel net moyen des hommes et des femmes respectivement. Les variables indépendantes sont détaillées ci-après. Elles incluent le statut par rapport à l'activité, l'âge, le niveau d'éducation, la région de résidence, l'état de santé, le type de ménage, l'origine et une variable binaire qui indique si la personne est propriétaire ou locataire du lieu habité.

La décomposition scinde l'écart en trois composantes. La première représente les écarts de revenu associés aux différences moyennes de caractéristiques entre femmes et hommes. La seconde est la part des écarts de revenu qui ne s'explique pas par les caractéristiques observées. Elle est généralement assimilée à de la discrimination pure ou aux caractéristiques non-observées. La troisième composante représente l'interaction entre l'effet des caractéristiques et l'effet des rendements.

Présentation des variables :

- Le statut par rapport à l'activité :

La variable de base est « ACTSTA - Activity status » indique l'activité de la personne pendant la période de référence, elle comporte 4 catégories : travailleurs, chômeurs, retraités et autres inactifs (étudiants, personnes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...). La différenciation entre les travailleurs à temps plein et à temps partiel se base sur le nombre de mois travaillés dans chacun des statuts (variables PL070 et PL072 de SILC-Belgique 2006). Les travailleurs à temps plein sont la catégorie de référence.

- Le niveau d'éducation :

Les différentes catégories de la variable « PE040 – Highest ISCED level attained » de SILC-Belgique 2006 ont été reclassées en 4 niveaux : enseignement primaire ou moins, enseignement secondaire inférieur, enseignement secondaire supérieur qui est la catégorie de référence et enseignement supérieur.

- La région :

La variable « DB040 – Region » correspond à la nomenclature NUTS2 et comprend les 3 régions belges: Bruxelles-Capitale qui est la catégorie de référence, la Flandre et la région Wallonne.

- L'état de santé :

L'état de santé se base sur la variable « PH010 – General health ». Le nombre de catégories a été réduit pour des raisons de simplicité et de représentativité. La catégorie de référence est l'état de santé bon ou très bon.

- Les types de ménages :

La variable « Household type » a été reconstruite pour éliminer la catégorie "Autres". On retient 9 catégories :

- les personnes vivant seules ;
- les ménages constitués de 2 adultes de moins de 65 ans sans enfants ;
- les ménages de 2 adultes dont l'un des deux au moins a plus de 65 ans, sans enfants à charge;
- les ménages de plus de 2 adultes sans enfants à charge ;
- les parents isolés (avec un enfant ou plus à charge) ;
- les ménages de 2 adultes avec un enfant à charge ;
- les ménages de 2 adultes avec 2 enfants à charge ;
- les ménages de 2 adultes avec 3 enfants ou plus à charge ;
- enfin, les ménages de plus de 2 adultes avec enfant(s) à charge ;

La catégorie de référence est constituée des ménages de 2 adultes de moins de 65 ans sans enfants à charge.

- La nationalité :

Cette variable se base sur « PB220A – Citizenship1 » de SILC-Belgique 2006 qui fait la différence entre 3 groupes: les "Belges", les "ressortissants de l'UE" et les "ressortissants de pays extérieurs à l'UE". Les Belges forment la catégorie de référence.

- Propriétaire/locataire :

La variable de base est « H12 - propriétaire – locataire » de SILC-Belgique 2006. Elle comporte plusieurs catégories qui ont été rassemblées en 2 catégories: les propriétaires et les locataires. Le groupe des propriétaires constitue la catégorie de référence.

Les équations de revenu :

Tableau 14. Équations de revenu de la population totale, des femmes et des hommes

Variables	Population Totale	Femmes	Hommes
Femme	-4,920.44 (28.56)***		
Statut par rapport à l'activité			
Temps plein			
Temps partiel	-4,301.99 (15.23)***	-3,850.20 (11.31)***	-4,491.85 (7.27)***
Chômage	-9,614.67 (35.56)***	-8,884.80 (24.87)***	-10,795.55 (25.77)***
Pension	-7,030.64 (18.03)***	-7,360.09 (16.29)***	-8,135.36 (10.71)***
Autre inactivité	-13,690.19 (50.72)***	-13,751.96 (42.11)***	-12,058.03 (23.35)***
Age			
<30 ans	-3,717.76 (16.08)***	-2,820.10 (9.86)***	-5,000.59 (13.72)***
30-49 ans			
50-59 ans	3,055.97 (10.32)***	1,771.91 (4.80)***	3,899.11 (8.56)***
60-65 ans	3,657.62 (8.96)***	1,546.67 (3.35)***	5,809.08 (8.62)***
>65 ans	2,211.85 (4.87)***	486.169 -0.97	3,459.33 (4.04)***
Niveau d'éducation			
Enseignement primaire ou moins	-1,902.54 (8.80)***	-1,336.19 (4.91)***	-2,472.11 (7.64)***
Enseignement secondaire inférieur	-728.903 (3.42)***	-534.641 (2.03)**	-917.842 (2.83)***
Enseignement secondaire supérieur			
Enseignement supérieur	4,465.81 (21.39)***	4,003.70 (15.46)***	4,699.72 (14.63)***
Région			
Bruxelles-Capitale			
Flandre	-645.066 -1.95	-802.798 (2.05)**	-472.061 -0.88
Wallonie	-1,278.34	-1,112.68	-1,350.06

	(3.76)**	(2.77)***	(2.43)**
État de santé			
Très bon à bon			
Moyen à très mauvais	-29.756	163.557	-659.373
	-0.16	-0.73	(2.21)**
Types de ménages			
Personne seule	922.511	3,120.22	-444.196
	(3.17)***	(8.59)***	-1.01
Deux adultes (<65ans) sans enfants			
Deux adultes (dont 1 au moins est >65ans) sans enfants	-1,891.34	-1,986.32	-271.179
	(5.47)***	(4.83)***	-0.49
Plus de deux adultes mais sans enfants	-1,208.90	-993.656	-1,118.33
	(4.23)***	(2.96)***	(2.49)**
Parent isolé avec enfant(s)	7,896.32	7,995.38	2,992.32
	(14.51)***	(13.45)***	(2.20)**
Deux adultes, 1 enfant	883.954	354.512	1,143.83
	(2.84)***	-0.94	(2.33)**
Deux adultes, 2 enfants	2,901.08	1,773.99	3,732.91
	(8.51)***	(4.34)***	(6.90)***
Deux adultes, 3 enfants et plus	5,347.73	3,139.75	7,213.92
	(10.66)***	(4.99)***	(9.38)***
Plus de 3 adultes avec enfants	113.047	-496.312	629.189
	-0.29	-1.06	-1.04
Nationalité			
Belges			
UE	1,747.36	1,225.53	2,390.49
	(3.31)***	(1.97)**	(2.85)***
Autres	-4,240.55	-3,175.25	-4,441.65
	(6.34)***	(3.95)***	(4.23)***
Propriétaire/locataire			
Propriétaire			
Locataire	-360.233	15.669	-957.777
	(1.89)*	-0.07	(3.18)***
Constante	22,116.80	17,567.33	21,989.60
	(52.62)***	(33.53)***	(33.73)***
Observations	9521	4928	4593
R-squared	0.5	0.51	0.4

Robust t statistics in parentheses

* significant at 10%; ** significant at 5%; *** significant at 1%

Le tableau 14 présente les résultats de l'estimation des équations de revenu par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires.

Les différents statuts par rapport à l'activité engendrent tous une diminution du revenu moyen par rapport à l'emploi à temps plein, la catégorie de référence. L'effet est le plus marqué pour les "Autres inactifs" et les "Chômeurs".

Au niveau des différentes catégories d'âge: les personnes de la première classe d'âge (18-30 ans) ont un revenu plus faible que le groupe de référence (30-50 ans). Le revenu augmente avec l'âge, mais cette augmentation ralentit au fur et à mesure que l'âge augmente. Cette évolution est toutefois plus marquée pour les hommes que pour les femmes.

Tant pour les hommes que pour les femmes, un niveau d'éducation plus élevé signifie un revenu plus important. Ainsi, tous les niveaux inférieurs à la catégorie de référence (Enseignement secondaire supérieur) sont en moyenne associés à un revenu plus faible et seul l'enseignement supérieur entraîne une augmentation du revenu par rapport à la catégorie de référence.

Au niveau de la variable "Région", alors qu'en moyenne les hommes et les femmes habitant la région wallonne ont un revenu plus faible que les habitants de Bruxelles-Capitale, pour la Flandre, seul le coefficient des femmes est significatif et indique que leur revenu est plus bas que celui des femmes à Bruxelles.

"L'état de santé" n'est significatif que pour les hommes. Le coefficient indique qu'un état de santé moyen ou mauvais a un effet négatif sur le revenu par rapport à la catégorie de référence.

En ce qui concerne les différents types de ménages, toutes les catégories "avec enfant(s) à charge" sont associées à des augmentations de revenu par rapport aux catégories "sans enfants", à l'exception des ménages d'une seule personne et des parents isolés. Les coefficients estimés pour les personnes seules et pour les ménages sans enfants à deux adultes dont un a plus de 65 ans ne sont pas significatifs pour les hommes alors qu'ils le sont pour les femmes.

La variable relative à la nationalité a le même effet sur le revenu des hommes et des femmes. Les ressortissants de l'Union Européenne ont en moyenne un revenu annuel net plus élevé que les belges. La situation s'inverse pour les personnes d'origine hors Union Européenne.

Enfin, alors que le fait d'être propriétaire de sa maison principale semble avoir un impact sur le revenu moyen des hommes, cette variable n'est pas significative pour les femmes.

La décomposition Oaxaca-Blinder :

Le tableau 15 présente le résultat de la décomposition Oaxaca-Blinder. La différence calculée entre le revenu moyen des femmes et celui des hommes peut être expliquée à hauteur d'un tiers (31%) par les différences relatives aux variables observées comme les différences en termes de qualifications par exemple (partie « expliquée »), autrement dit, l'effet sur le revenu moyen des femmes si elles avaient les mêmes caractéristiques que les hommes. Les deux tiers restants peuvent être imputés soit à des différences dans les rendements de caractéristiques identiques, ce qui serait de la discrimination pure, ou encore à des caractéristiques non-observées. Cette partie mesure l'effet sur le revenu moyen des femmes quand on applique les coefficients des hommes aux caractéristiques des femmes. Les 2,78% de l'écart qui restent reviennent à l'interaction qui mesure l'effet simultané des différences dans les caractéristiques et les coefficients entre les deux groupes¹¹.

¹¹ Jann, B. (2008), "A Stata implementation of the Blinder-Oaxaca decomposition", ETH Zurich Sociology Working Papers, n°5.

Tableau 15. Résultats de la décomposition Oaxaca-Blinder pour la population totale

		Z test
Nombre d'observations	9521	
Salaire annuel moyen net des hommes (a)	20212,78	(127.01)***
Salaire annuel moyen net des femmes (b)	12945,36	(96.41)***
Différence (a-b)	7267,42	(34.90)***
Décomposition		
Partie liée aux caractéristiques observées	31,02%	(14.95)***
Partie liée à la discrimination ou aux caractéristiques non observées	66,2%	(22.88)***
Interaction des deux	2,78%	(1.22)

1.4.2 Décomposition de l'écart de revenu entre femmes et hommes pour la population âgée de moins de 65 ans

Le même travail de décomposition a été réalisé sur la population âgée de moins de 65 ans en utilisant les mêmes variables explicatives.

Les équations de revenu :

Tableau 16. Équations de revenu pour la population de moins de 65 ans

Variables	Population Totale	Femmes	Hommes
Femme	-4,670.49 (22.99)***		
Statut par rapport à l'activité			
Temps plein			
Temps partiel	-4,477.00 (15.61)***	-3,883.37 (11.35)***	-4,586.75 (7.38)***
Chômage	-9,707.18 (35.46)***	-8,920.51 (24.86)***	-10,844.96 (25.59)***
Pension	-7,155.08 (13.54)***	-6,377.80 (10.22)***	-8,064.38 (9.51)***
Autre inactivité	-13,964.58 (50.38)***	-14,030.65 (42.31)***	-12,323.47 (23.89)***
Age			
<30 ans	-3,710.59 (15.88)***	-2,828.83 (9.81)***	-4,939.10 (13.34)***
30-49 ans			
50-59 ans	3,078.97 (10.31)***	1,789.68 (4.83)***	3,938.58 (8.56)***
60-64 ans	3,524.85 (8.11)***	858.495 (1.78)*	5,904.40 (8.42)***
Niveau d'éducation			
Enseignement primaire ou moins	-1,768.27 (6.46)***	-1,230.18 (3.79)***	-2,291.99 (5.39)***
Enseignement secondaire inférieur	-785.847 (3.21)***	-541.585 (1.80)*	-977.315 (2.61)***

Enseignement secondaire supérieur			
Enseignement supérieur	4,415.50 (19.46)***	3,962.24 (14.38)***	4,709.90 (13.33)***
Région			
Bruxelles-Capitale			
Flandre	-508.703 -1.36	-701.964 -1.59	-285.914 -0.48
Wallonie	-1,423.27 (3.72)***	-1,353.18 (2.98)***	-1,383.44 (2.25)**
État de santé			
Très bon à bon			
Moyen à très mauvais	260.787 -1.12	434.479 -1.6	-451.586 -1.18
Types de ménages			
Personne seule	755.7 (2.41)**	2,498.97 (6.45)***	-182.501 -0.39
Deux adultes (<65ans) sans enfants			
Plus de deux adultes mais sans enfants	-865.569 (2.87)***	-698.788 (2.02)**	-1,045.81 (2.17)**
Parent isolé avec enfant(s)	7,856.65 (14.36)***	7,856.34 (13.13)***	3,069.93 (2.25)**
Deux adultes, 1 enfant	1,012.61 (3.25)***	389.249 -1.04	1,274.37 (2.58)***
Deux adultes, 2 enfants	3,081.40 (9.03)***	1,852.49 (4.58)***	3,904.95 (7.16)***
Deux adultes, 3 enfants et plus	5,533.16 (11.01)***	3,248.91 (5.19)***	7,374.54 (9.56)***
Plus de 3 adultes avec enfants	379.508 -0.95	-382.933 -0.8	884.299 -1.43
Nationalité			
Belges			
UE	1,868.03 (3.33)***	1,465.71 (2.22)**	2,305.16 (2.59)***
Autres	-4,163.77 (6.07)***	-3,120.40 (3.78)***	-4,433.01 (4.13)***
Propriétaire/locataire			
Propriétaire			
Locataire	-87.844 -0.4	443.97 -1.63	-826.735 (2.37)**
Constante	21,783.26 (47.22)***	17,445.80 (30.78)***	21,685.21 (30.42)***
Observations	7753	3994	3759
R-squared	0.48	0.51	0.39

Robust t statistics in parentheses

* significant at 10%; ** significant at 5%; *** significant at 1%

Les équations de salaire présentent la même configuration que pour la population totale, si ce n'est que l'état de santé devient une variable non significative pour les hommes.

La décomposition Oaxaca-Blinder :

Tableau 17. Résultats de la décomposition Oaxaca-Blinder pour la population de moins de 65 ans

		Z-test
Nombre d'observations	7753	
Salaire annuel moyen net des hommes (a)	21132.79	(114.80)***
Salaire annuel moyen net des femmes (b)	14032.45	(91.32)***
Différence (a-b)	7100.339	(29.61)***
Décomposition		
Partie liée aux caractéristiques observées	33.96%	(14.07)***
Partie liée à la discrimination ou aux caractéristiques non observées	64.72%	(18.02)***
Interaction des deux	1.32%	0.44

En ne prenant en compte que la population âgée de moins de 65 ans, la décomposition des écarts du revenu moyen annuel net entre les femmes et les hommes donne un résultat du même ordre que pour la population totale. Les différences relatives aux variables observées « expliquent » 34% de l'écart de revenu (contre 31% pour la population totale), et la partie de l'écart qui reste « inexpliquée » et qui est due à des caractéristiques non observées ou à la discrimination est de l'ordre de 65% (contre 66%)¹².

Les proportions restent donc les mêmes et la décomposition de l'écart de revenu entre les hommes et les femmes est assez « stable » pour les deux populations.

1.4.3 Décomposition de l'écart de revenu entre femmes et hommes pour la population des travailleurs

Afin d'inclure plus de variables explicatives relatives à l'activité professionnelle, et dans l'objectif d'augmenter la part « expliquée » de l'écart de revenu entre les hommes et les femmes, nous avons effectué une décomposition Oaxaca-Blinder pour les personnes en emploi qui correspondent à la catégorie "travailleurs" de la variable SILC « ACTSTA – Statut par rapport à l'activité ».

Présentation des variables :

En plus des variables déjà étudiées pour la décomposition du revenu de la population totale, 6 autres variables relatives à l'activité professionnelle ont été ajoutées. La variable "Statut par rapport à l'activité" n'est plus utilisée afin d'éviter des effets de corrélation avec les nouvelles variables introduites.

- Le type de contrat :

Cette variable comprend 2 catégories : "Contrat à durée indéterminée" qui est la catégorie de référence et "contrat à durée déterminée". Elle correspond à la variable « PL140 - Type de contrat » de SILC.

¹² L'interaction entre les deux parties explique 1,32% de l'écart.

- L'expérience :

SILC-Belgique 2006 résume l'expérience sur le marché de l'emploi en faisant la somme des années passées dans un travail rémunéré depuis le premier emploi, que ce soit comme salarié ou sous le statut d'indépendant. Cela correspond à la variable « PL200 – Nombre d'année passées dans un travail rémunéré » qui est définie par la personne interviewée et qui fait donc appel à la perception que la personne a du fait de "travailler", d'"être en activité". La somme de ces années de travail inclut l'absence temporaire pour raison de congé de maternité, d'incapacité temporaire ou de chômage économique.

Nous avons construit 5 intervalles à partir de cette variable continue dont "de 10 à 19 ans d'expérience" est la catégorie de référence.

- Le secteur d'activité :

La variable « PL110 – NACE » donne dans SILC-Belgique 2006 le secteur d'activité des personnes qui travaillent et qui correspond à la classification NACE REV1.1. Elle comprend 12 catégories dont les "Industries extractives, Industrie manufacturière et Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau" constituent la catégorie de référence.

- La taille de la firme :

L'information est tirée de la variable « PL130 – Nombre de travailleurs dans l'unité locale » dans SILC qui se réfère au lieu du travail relatif à l'emploi principal. Le nombre de travailleurs inclut la personne interrogée ainsi que l'employeur.

La catégorie de référence correspond à la catégorie où nous disposons de plus d'observations : les structures de 50 travailleurs et plus.

- Les heures de travail :

Cette variable présente le nombre d'heures travaillées habituellement par semaine dans l'emploi principal. Elle comprend les heures supplémentaires mais exclut le temps de déplacement vers le lieu du travail et la pause-déjeuner. Cette information correspond à la variable « PL060 – Nombre d'heures travaillées habituellement par semaine » dans SILC qui a été recomposée en 8 intervalles dont "de 30 à 39 heures/semaine" est la catégorie de référence.

Les équations de revenu :

Tableau 18. Équations de revenu pour les personnes qui travaillent

Variables	Population Totale	Femmes	Hommes
Femme	-3,214.64 (11.65)***		
Age			
<30 ans	-992.83 (2.12)**	-1,012.94 (1.85)*	-1,187.55 -1.62
30-49 ans			
50-59 ans	1,665.78 (3.31)***	1,499.91 (2.15)**	1,691.59 (2.46)**
60-65 ans	9,551.65 (2.63)***	1,721.67 -1.16	14,650.80 (2.55)**
>65 ans	-2,996.72 -0.74	-616.80 -0.29	-9,308.53 (1.90)*
Niveau d'éducation			

Enseignement primaire ou moins	-2,649.16 (5.46)***	-1,970.47 (3.16)***	-2,912.12 (4.72)***
Enseignement secondaire inférieur	-1,382.98 (4.08)***	-694.93 -1.53	-1,767.36 (3.70)***
Enseignement secondaire supérieur			
Enseignement supérieur	2,961.63 (10.27)***	2,749.74 (7.42)***	3,180.96 (7.36)***
Région			
Bruxelles-Capitale			
Flandre	-2,026.33 (3.58)***	-2,260.27 (3.36)***	-1,737.05 (1.89)*
Wallonie	-2,441.11 (3.97)***	-2,233.06 (3.17)***	-2,486.54 (2.48)**
État de santé			
Très bon à bon			
Moyen à très mauvais	-332.975 -0.93	-599.67 -1.39	-121.675 -0.23
Types de ménages			
Personne seule	-647.399 -1.42	554.705 -0.96	-1,243.96 (1.96)*
Deux adultes (<65ans) sans enfants			
Deux adultes (dont 1 au moins est >65ans) sans enfants	-543.119 -0.35	-219.609 -0.18	-74.479 -0.03
Plus de deux adultes mais sans enfants	-463.999 -1.14	-79.13 -0.17	-546.19 -0.88
Parent isolé avec enfant(s)	4,797.21 (7.55)***	5,973.93 (8.84)***	-285.78 -0.22
Deux adultes, 1 enfant	334.72 -0.95	51.12 -0.13	529.90 -0.96
Deux adultes, 2 enfants	2,751.65 (6.75)***	1,574.56 (3.37)***	3,757.98 (5.88)***
Deux adultes, 3 enfants et plus	6,252.12 (10.60)***	4,017.90 (5.65)***	7,824.71 (8.94)***
Plus de 3 adultes avec enfants	1,213.31 (2.53)**	934.37 -1.48	1,727.65 (2.58)**
Nationalité			
Belges			
UE	5,238.58 (5.58)***	4,645.88 (3.51)***	5,616.79 (4.49)***
Autres	-2,005.07 -1.35	300.39 -0.18	-2,516.93 -1.25
Propriétaire/locataire			
Propriétaire			

Locataire	-131.383 -0.45	635.71 (1.74)*	-893.422 (2.01)**
Type de contrat			
Contrat à durée indéterminée			
Contrat à durée déterminée	-1,084.89 (2.31)**	-375.67 -0.77	-2,768.09 (3.26)***
Expérience			
Moins de 10 ans	-1,692.47 (3.63)***	-1,392.68 (2.67)***	-2,001.25 (2.61)***
De 10 à 19 ans			
De 20 à 29 ans	2,384.70 (7.09)***	1,807.06 (4.13)***	2,449.36 (4.86)***
De 30 à 39 ans	3,387.22 (6.61)***	3,023.99 (4.42)***	3,357.69 (4.82)***
40 ans et plus	2,192.47 (1.90)*	2,197.72 -1.59	1,057.87 -0.63
Secteur			
Agriculture, sylviculture et pêche	1,198.84 -1.24	1,475.31 -0.85	842.023 -0.64
Industries extractives, Industrie manufacturière et Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau			
Construction	-1,112.69 -1.63	-744.714 -0.62	-1,213.56 -1.54
Commerce de gros et de détail: réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques			
Hôtels et restaurants	-780.01 -1.54	630.91 -0.9	-1,530.40 (2.29)**
Transports, entreposage et communications	-2,895.89 (3.33)***	-1,302.02 -1.09	-3,734.92 (2.95)***
Activités financières	-1,007.08 (1.84)*	-3.90 -0.01	-1,188.81 (1.77)*
Immobilier, location et services aux entreprises	2,642.89 (3.27)***	2,040.78 (2.52)**	3,921.57 (3.06)***
Administration publique	-593.06 -0.93	-260.563 -0.32	-736.85 -0.79
Éducation	-561.655 -1.09	760.44 -1.11	-769.134 -1.04
Santé et action sociale	-2,468.28 (3.81)***	-878.92 -1.11	-4,512.55 (4.22)***
Services collectifs, sociaux et personnels,	-1,678.47 (3.66)***	-796.147 -1.45	-2,774.42 (3.50)***
	-686.17	-279.644	-109.28

Services domestiques et Organismes extra-territoriaux	-1.07	-0.42	-0.1
Occupation			
Forces armées	781.74 -0.89	-414.81 -0.23	903.97 -0.89
Directeurs généraux, cadres supérieurs et membres de l'Exécutif et des corps législatifs	12,435.98 (3.74)***	8,910.90 (2.28)**	13,855.23 (3.36)***
Directeurs de sociétés	8,288.18 (8.55)***	6,825.26 (5.11)***	8,774.06 (7.18)***
Dirigeants et gérants (petites structures)	6,261.85 -1.61	459.19 -0.2	8,096.87 (1.70)*
Spécialistes des sciences physiques, mathématiques et techniques	3,867.40 (5.05)***	3,742.83 (1.98)**	4,163.35 (4.66)***
Spécialistes des sciences de la vie et de la sante	2,591.09 (2.55)**	919.34 -1.06	6,687.00 (2.61)***
Spécialistes de l'enseignement	2,105.14 (3.05)***	1,459.82 (1.78)*	4,278.24 (3.67)***
Autres spécialistes des professions intellectuelles et scientifiques	4,585.05 (5.49)***	5,865.01 (5.35)***	3,398.70 (2.78)***
Professions intermédiaires des sciences physiques et techniques	1,115.95 -1.25	-385.32 -0.46	1,590.41 -1.54
Professions intermédiaires des sciences de la vie et de la sante	1,479.55 (2.20)**	1,400.49 (1.83)*	2,748.07 (2.30)**
Professions intermédiaires de l'enseignement	608.70 -0.85	-802.26 -0.98	3,625.61 (2.61)***
Autres professions intermédiaires	1,049.98 (1.90)*	-3.61 -0.01	2,093.28 (2.52)**
Employés de bureau			
Employés de réception, caissiers, guichetiers et assimilés	-1,533.86 (2.57)**	-2,098.21 (3.81)***	-1,351.17 -0.9
Personnel des services directs aux particuliers et des services de protection et de sécurité	-1,455.55 (3.14)***	-1,522.52 (2.77)***	-1,249.07 (1.72)*
Modèles, vendeurs et démonstrateurs	685.76 -0.8	-1,978.81 (2.07)**	2,829.43 (1.89)*
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche destinées aux marchés	-2,138.51	-5,945.92	-1,253.85

	-1.52	(2.94)***	-0.75
Artisans et ouvriers des métiers de l'extraction et du bâtiment	-1,873.34 (2.39)**	-1,072.24 -1.19	-959.70 -1.06
Artisans et ouvriers des métiers de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés	-981.98 (1.74)*	666.84 -0.42	-345.11 -0.51
Artisans et ouvriers de la mécanique de précision, des métiers d'art, de l'imprimerie et assimilés	-2,143.36 (2.44)**	2,000.96 -1.2	-2,330.06 (2.36)**
Autres artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	-3,232.87 (5.57)***	-3,974.68 (4.47)***	-2,459.99 (3.06)***
Conducteurs d'installations et de matériels fixes et assimilés	-2,723.84 (2.50)**	-1,275.42 -0.62	-2,217.85 (1.80)*
Conducteurs de machines et ouvriers de l'assemblage	-1,204.95 -1.48	-1,400.18 -1.64	-818.03 -0.75
Conducteurs de véhicules et d'engins lourds de levage et de manœuvre	-1,446.70 (2.29)**	1,003.95 -0.43	-692.34 -0.94
Employés non qualifiés des services et de la vente	-2,462.95 (5.49)***	-2,716.48 (5.58)***	-2,607.05 (3.32)***
Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et assimilés	-734.69 -0.3	9,827.84 (3.79)***	-968.25 -0.51
Manœuvres des transports et manutentionnaires	-1,681.20 (2.97)***	-978.502 -1.3	-1,320.02 (1.78)*
Taille de la firme			
1 personne	-820.31 -0.52	-2,808.62 (2.86)***	3,701.68 -1.04
2 personnes	-1,838.17 (1.92)*	-622.587 -0.48	-2,986.75 (2.23)**
3 personnes	-670.60 -0.72	-1,155.66 -1	-281.16 -0.2
4 personnes	-2,894.68 (3.96)***	-1,316.89 -1.43	-4,614.87 (3.81)***
5 personnes	-3,148.22 (4.32)***	-1,777.01 (1.80)*	-4,084.03 (3.62)***
6 personnes	-2,808.23 (3.98)***	-2,934.65 (3.74)***	-2,739.02 (2.24)**
7 personnes	-2,498.89 (3.55)***	-1,810.77 (1.76)*	-2,787.38 (2.60)***
8 personnes	-2,039.86	-919.55	-3,103.43

	(2.30)**	-0.84	(2.29)**
9 personnes	-1,893.86	-808.163	-3,845.27
	(1.80)*	-0.7	(3.18)***
10 personnes	-954.07	-1,944.30	237.45
	-1.11	(2.70)***	-0.15
Entre 11 et 19 personnes	-2,536.30	-1,908.81	-3,010.81
	(6.50)***	(4.05)***	(5.09)***
Entre 20 et 49 personnes	-1,587.66	-1,078.30	-1,955.61
	(5.20)***	(2.75)***	(4.46)***
50 personnes et plus			
Ne sais pas, mais moins de 11 personnes	-483.82	940.39	-882.80
	-0.3	-0.55	-0.38
Ne sais pas, mais plus de 10 personnes	-1,108.03	-1,880.76	-570.27
	-1.38	(2.40)**	-0.41
Heures de travail			
Moins de 10 heures	-7,932.34	-10,046.11	5,763.02
	(4.31)***	(6.69)***	(1.94)*
De 10 à 19 heures	-4,159.69	-4,710.02	-810.99
	(8.78)***	(10.08)***	-0.64
De 20 à 29 heures	-2,954.02	-2,994.13	-2,084.66
	(7.54)***	(7.12)***	(2.03)**
De 30 à 39 heures			
De 40 à 49 heures	2,077.18	1,490.37	2,345.43
	(7.14)***	(3.31)***	(6.18)***
De 50 à 59 heures	5,818.74	5,148.95	6,075.54
	(7.51)***	(3.70)***	(6.85)***
De 60 à 69 heures	6,812.14	3,777.02	7,207.12
	(4.82)***	-1.39	(4.68)***
70 heures et plus	8,538.94	11,584.85	7,945.73
	(3.09)***	(3.49)***	(2.50)**
Constante	22,570.99	19,213.96	22,007.63
	(31.13)***	(21.85)***	(19.98)***
Observations	4,369	2032	2,337
R-squared	0.48	0.46	0.47

Robust t statistics in parentheses

* significant at 10%; ** significant at 5%; *** significant at 1%

Les femmes qui travaillent ont un revenu annuel moyen inférieur de 3200€ à celui des hommes, cet écart est plus faible que celui observé pour la population totale (4920€).

Les coefficients des différentes variables ne changent pas fondamentalement par rapport aux équations de revenu estimées pour la population totale. Les exceptions sont :

- Concernant la variable « âge » : la catégorie des moins de 30 ans n'est plus significative pour les hommes et le groupe des "60 à 64 ans" indique une forte augmentation de revenu en moyenne (14535€) par rapport à la catégorie de référence (30 à 49 ans).

- Les différences moyennes de revenu entre les régions se creusent pour les deux sexes au profit de "Bruxelles-Capitale" par rapport aux équations de revenu de la population totale.
- La variable "État de santé" n'est plus significative pour les hommes du fait probablement de l'exclusion de l'échantillon des retraités.
- L'écart moyen entre le groupe des personnes originaires d'un des pays de l'UE et les belges grandit et les coefficients des personnes d'origine hors UE ne sont toujours pas significatifs.
- Le fait d'être propriétaire ou locataire de son domicile principal devient statistiquement significatif pour les femmes et semble indiquer un effet inverse pour les hommes puisque la moyenne de revenu des locataires (femmes) est légèrement plus élevée que celle des propriétaires. Ce résultat est difficile à interpréter d'autant plus que la variable n'est pas individualisée dans SILC-Belgique 2006.

Les variables liées à l'activité professionnelle présentent un résultat cohérent :

- Les travailleurs avec un contrat à durée déterminée ont un revenu moyen plus faible que ceux ayant un contrat à durée indéterminée. Cette variable n'est pas significative pour les femmes.
- Le revenu moyen augmente avec l'expérience.
- Le revenu moyen augmente avec la taille de la firme.
- Le revenu moyen augmente avec le volume d'heures travaillées. L'exception étant la catégorie de moins de 10 heures travaillées par semaine pour les hommes avec un revenu moyen plus élevé que la catégorie de référence (de 30 à 39 heures/semaine), ceci peut s'expliquer par le fait que la base de calcul est le revenu total

La décomposition Oaxaca-Blinder :

Tableau 19. Résultats de la décomposition Oaxaca-Blinder pour les personnes qui travaillent

		Z test
Nombre d'observations	4369	
Salaire annuel moyen net des hommes (a)	24808.95	(103.59)***
Salaire annuel moyen net des femmes (b)	19075.42	(103.31)***
Différence (a-b)	5733.533	(18.96)***
Décomposition		
Partie liée aux caractéristiques observées	43.34%	(5.15)***
Partie liée à la discrimination ou aux caractéristiques non observées	55.95%	(7.81)***
Interaction des deux	0.70%	0.07

L'application de la décomposition des écarts de revenu aux personnes qui travaillent a pour effet d'augmenter la part de la partie « expliquée » par les différences relatives aux variables observées à 44% contre 31% pour l'ensemble de la population. La partie « non expliquée » représente toujours plus de la moitié de l'écart de revenu observé (55%)¹³.

¹³ Les 0,7% restants sont dus à l'effet d'interaction entre les deux parties.

1.5 Conclusion de la première partie

Quels que soient les revenus considérés, les revenus moyens des femmes sont toujours inférieurs à ceux des hommes. En 2006, en Belgique, le revenu individuel net des femmes est égal à 62% du revenu moyen des hommes.

En ce qui concerne les revenus du travail, en moyenne les femmes ont un revenu inférieur de -28%, cet écart est plus élevé pour les indépendants et il est aussi plus marqué pour l'ensemble des primes qui composent la rémunération : les femmes bénéficient moins souvent d'avantages et quand elles en bénéficient ils sont plus faibles.

Pour les transferts de l'État, l'écart est en moyenne de -25%, il s'élève à -34% pour les pensions et à -31% pour les allocations de chômage témoignant d'une part des effets négatifs qu'entraînent à long terme toutes les formes flexibles d'aménagement du temps de travail : interruptions de carrière, temps partiel...et d'autre part des effets de la non individualisation des droits sociaux.

L'effet de l'âge sur le revenu est différent pour les hommes et pour les femmes, si l'écart est le plus faible pour les plus jeunes, il est particulièrement élevé pour les plus âgés, témoignant des risques forts d'exposition à la pauvreté des femmes âgées.

Le statut d'activité joue un rôle essentiel, même si les écarts au sein d'un même statut sont toujours présents entre travailleurs (à temps plein -20 et à temps partiel -24%), c'est entre retraités et inactifs qu'il est le plus élevé (-33 et -65%).

Les femmes sont majoritaires dans les premiers déciles, les hommes dans les derniers déciles. Les analyses par déciles témoignent de profils très différents concernant la répartition par âge qui fait ressortir à nouveau le risque encouru par les femmes âgées, pour les travailleurs à temps partiel, risque pour les femmes, opportunité pour les hommes, et aussi les effets différents du niveau d'éducation sur les revenus: protection pour les hommes, risque pour les femmes.

Ces résultats sont confirmés par la décomposition de l'écart de revenus entre hommes et femmes. La différence entre le revenu moyen des femmes et celui des hommes peut être expliquée à hauteur d'un tiers (31%) par les différences relatives aux variables observées comme les différences en termes de qualifications par exemple, les deux tiers restants peuvent être imputés à des différences dans les rendements de caractéristiques identiques. En ne prenant en compte que la population âgée de moins de 65 ans, la décomposition des écarts du revenu moyen annuel net entre les femmes et les hommes donne un résultat du même ordre que pour la population totale. Les différences relatives aux variables observées « expliquent » 34% de l'écart de revenu (contre 31% pour la population totale). En ne considérant que les travailleurs, la partie expliquée augmente pour atteindre 44%. La partie « non expliquée » représente toujours plus de la moitié de l'écart de revenu observé (55%).

2 La dépendance financière ou le risque de pauvreté individuel

Cette section est consacrée à la présentation et au calcul d'indicateurs visant à analyser les risques de pauvreté relatifs encourus individuellement par les femmes et par les hommes.

2.1 Dépendance financière ou risque de pauvreté individuel et proposition d'indicateurs

Au départ des revenus individuels, présentés dans la première partie, différents indicateurs susceptibles de résumer les inégalités entre femmes et hommes en matière de revenus ont été développés. Ces indicateurs se basent sur la notion de « **dépendance financière** » : les personnes en situation de dépendance financière sont celles dont le revenu net individuel est inférieur à 60% du revenu médian individuel. La notion de dépendance financière représente en fait le risque de pauvreté encouru par une personne si elle doit faire face à ses besoins avec ses revenus propres sans l'aide d'autres personnes. Nous faisons l'hypothèse que les individus ne sont protégés du risque de pauvreté que par les revenus dont ils disposent personnellement. La dépendance financière proposée peut être rapprochée du taux de risque de pauvreté européen qui est défini comme le pourcentage de personnes appartenant à des **ménages** dont le revenu équivalent adulte disponible est inférieur à 60% du revenu équivalent médian national. La différence essentielle est qu'ici nous ne considérons pas le ménage comme unité de partage, nous considérons séparément chaque individu quel que soit le ménage auquel il appartient et nous prenons en compte le revenu individuel de chaque personne.

Le tableau 20 présente le seuil de dépendance financière et les taux de dépendance financière ou taux de risque de pauvreté individuels par sexe. La proportion de femmes dans la population sous le seuil est plus de trois fois supérieure à celle des hommes.

Tableau 20. Indicateurs calculés sur base du seuil de dépendance financière BGIA

	SILC-Belgique 2006
Seuil (mensuel) de dépendance financière	761€
Pourcentage de la population sous le seuil de dépendance	24%
part des femmes	77%
part des hommes	23%
Indicateur 1 : Taux de dépendance financière ou taux de risque de pauvreté individuel	
Total	24%
Femmes	36%
Hommes	11%
Indicateur 2 : Rapport entre les taux de dépendance financière des femmes et des hommes	3.2
Dispersion du taux de dépendance :	
Revenu médian des personnes sous le seuil (mensuel)	233
Femmes	173
Hommes	406
Écart entre revenus médians des personnes sous le seuil et le seuil (mensuel)	528
Femmes	588
Hommes	356
Écart médian relatif des personnes sous le seuil	69%
Femmes	77%
Hommes	47%
Indicateur 3 : Rapport entre les écarts médians relatifs des femmes et des hommes	1.7
Intensité de la dépendance financière :	
Population totale	17%
Femmes	28%
Hommes	5%
Indicateur 4 : Rapport entre l'intensité de la dépendance financière des femmes et des hommes	5.2

Le **premier indicateur** est le taux de dépendance financière par sexe.

Le **deuxième indicateur** représente le rapport entre la part des femmes sous le seuil de dépendance et celle des hommes. Cet indicateur se rapproche du « gender poverty gap » développé par Casper *et al.* (1994) qui définissent la différence de pauvreté entre hommes et femmes comme le rapport entre le pourcentage de femmes pauvres et le pourcentage d'hommes pauvres.

Le **troisième indicateur** est le rapport entre les écarts médians relatifs femmes/hommes. Cet indicateur a été proposé par Atkinson *et al.* (2002). L'écart médian relatif représente la différence entre le revenu individuel médian des personnes se situant en dessous du seuil de dépendance et le seuil de dépendance, exprimé en pourcentage du seuil de dépendance.

Le **quatrième indicateur** proposé est le rapport entre l'intensité du risque de dépendance femmes/hommes. L'intensité du risque de dépendance est le produit de deux composantes: le taux de dépendance et l'écart médian relatif. Cet indicateur combine donc le nombre

d'individus sous le seuil de dépendance en fonction de leur sexe ainsi que la gravité de cette dépendance au sein des individus en situation de dépendance.

Les femmes ont plus de trois fois plus de risque que les hommes de se trouver en situation de dépendance financière.

Le revenu des femmes en situation de dépendance financière est plus écarté du seuil de dépendance que celui des hommes, on en conclut donc que les femmes en situation de dépendance financière sont dans une situation plus difficile que les hommes. Ceci est confirmé par le cinquième indicateur qui montre que l'intensité de la dépendance est cinq fois supérieure pour les femmes.

2.2 Effets de l'intervention de l'État sur la dépendance financière

Afin de faire ressortir les effets de l'intervention de l'État sur la dépendance financière des femmes et des hommes, nous avons calculé le taux de dépendance financière sur les revenus bruts, les revenus après intervention de l'Etat sans les pensions et les revenus nets.

Tableau 21. Taux de dépendance financière avant et après intervention de l'État

	Avant Intervention (aucun transfert)	Après Intervention (sauf pensions)	Après Intervention (pensions comprise)
Seuil de dépendance financière (mensuel)	562.5€	644.9€	761.4€
Pourcentage de la population sous le seuil de dépendance	46.45%	37.67%	24.05%
part des femmes	61%	63.49%	77.08%
part des hommes	39%	36.51%	22.92%
Taux de dépendance financière	46.45%	37.67%	24.05%
Femmes	54.92%	46.38%	35.94%
Hommes	37.43%	28.40%	11.38%

Sans intervention de l'Etat le risque de dépendance financière serait de 46%, l'effet conjugué des taxes et des transferts réduit ce taux à 24%. Pour les femmes le taux passe de 55 à 36%, pour les hommes de 37 à 11%, l'effet est donc plus important pour les hommes en termes absolus et relatifs, l'intervention redistributive de l'Etat profite plus aux hommes qu'aux femmes.

Si les pensions ne sont pas prises en compte, l'effet redistributif est nettement moins marqué : le taux de dépendance financière passe de 46 à 38%, de 55 à 46% pour les femmes et de 37 à 27% pour les hommes. Les pensions ont un effet plus marqué que tous les autres transferts et impôts pour les hommes : le taux de dépendance financière des hommes diminue de 17 points de pourcentage alors que pour les femmes, la diminution n'est que de 10 points de pourcentage.

2.3 Comparaison entre les indicateurs BGIA et les indicateurs européens

Le taux de risque de pauvreté européen mesure la proportion de personnes appartenant à des ménages dont le revenu équivalent disponible se situe sous le seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu médian équivalent disponible.

Pour ce calcul, Eurostat somme l'ensemble des revenus du ménage qu'il répartit ensuite entre ses membres en appliquant une échelle d'équivalence attribuant un poids de 1 au premier adulte, de 0,5 aux autres adultes et de 0.3 aux enfants de moins de 14 ans¹⁴. Ceci revient au calcul par ménage d'un revenu équivalent adulte basé sur l'hypothèse d'un partage intégral des ressources entre les membres du ménage quels que soient les revenus de chacun.

Le taux de dépendance financière est basé sur le revenu individuel de chaque personne sans faire l'hypothèse de mise en commun et de partage de ses revenus.

Tableau 22. Indicateurs calculés sur base du seuil de dépendance BGIA et du seuil de risque de pauvreté européen sur base du SILC-Belge 2006

Tableaux des indicateurs	Européen	BGIA
Seuils (mensuels) de dépendance	859.6€	761.4€
Indicateur 1 taux de pauvreté ou taux de dépendance financière		
total	14.56%	24.05%
Femmes	16.03%	35.94%
Hommes	12.99%	11.38%
Part des femmes et des hommes sous le seuil de pauvreté		
Femmes	56.8%	77.08%
Hommes	43.2%	22.92%
Indicateur 2 : Rapport entre les taux de dépendance des femmes et des hommes	1.23	3.16

Le tableau 22 propose une comparaison entre nos résultats et des résultats calculés selon les hypothèses européennes (revenu équivalent et partage égal des ressources du ménage) sur le même échantillon (autrement dit, sans tenir compte des individus de moins de 18 ans ni des personnes âgées de 18 à 24 ans qui ne sont pas actives sur le marché du travail).

Les personnes en situation de dépendance selon les hypothèses européennes sont identifiées selon la variable "POVERTY" (l'équivalent de la variable hx080 "indicateur de pauvreté" au niveau du SILC européen) qui reprend les individus ayant un revenu équivalent inférieur à 60% du revenu équivalent médian.

Le calcul du risque de pauvreté au niveau individuel a deux effets : d'une part le pourcentage de personnes à risque est plus élevé quand on rejette l'hypothèse de partage au sein du ménage, d'autre part le risque encouru par les femmes est nettement plus élevé si le calcul se fait pour les individus.

Le taux de dépendance financière des femmes est de 36% lorsque le calcul est fait sur base des revenus individuels, il n'est plus que de 16% quand le calcul se fait au niveau des ménages. L'indicateur 3 est de 3.16 dans le calcul BGIA, il n'est que de 1.23 dans le calcul européen.

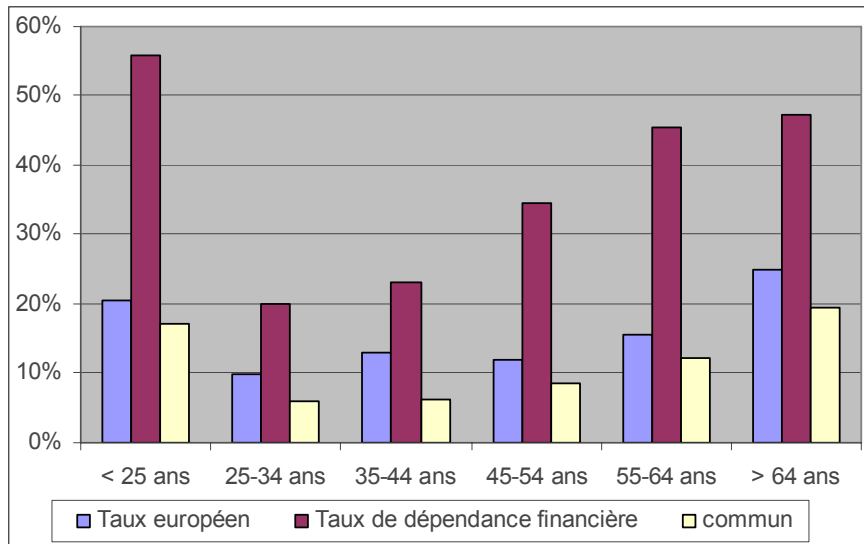
Tableau 23. Comparaison entre le taux de dépendance financière BGIA et le taux de risque de pauvreté européen

	Total	Femmes	Hommes
Taux de risque de pauvreté européen	15%	16%	13%
Taux de dépendance financière	24%	36%	11%
En risque de pauvreté selon les deux concepts	9%	11%	6%

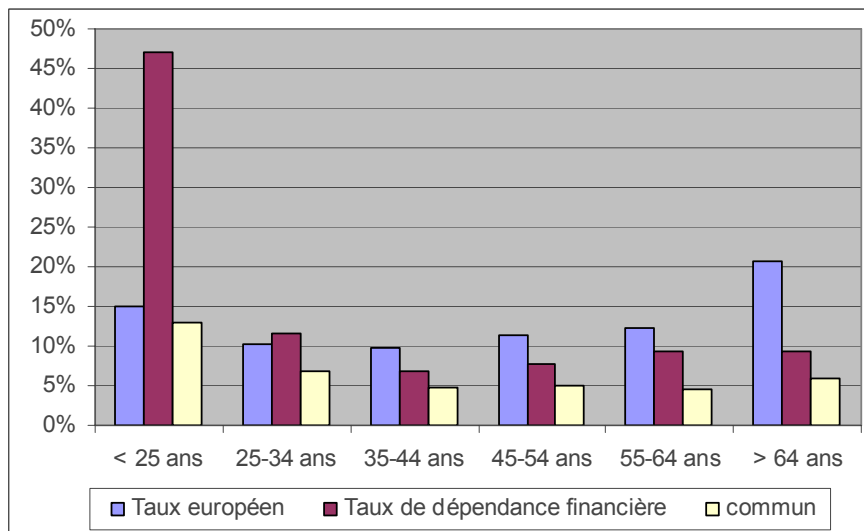
¹⁴ EU-SILC (2005). Statistics on Income and Living Conditions. Overview and results, p.21.

Le taux de dépendance financière est supérieur de 10 points par rapport au taux de risque de pauvreté. Le taux de risque de pauvreté est supérieur pour les hommes (+2%) mais il est surtout nettement plus faible pour les femmes (-20%). Ceci illustre parfaitement l'effet des hypothèses choisies – en globalisant au niveau du ménage, on cache les risques de pauvreté individuels des femmes – et est conforme aux constatations de Daly et Rake (2002) selon lesquelles l'hypothèse de partage égalitaire des revenus au sein des ménages minimise la situation de pauvreté des femmes.

Figure 7. Comparaison entre taux de dépendance BGIA, taux de risque de pauvreté européen et groupe commun par classes d'âge
Femmes

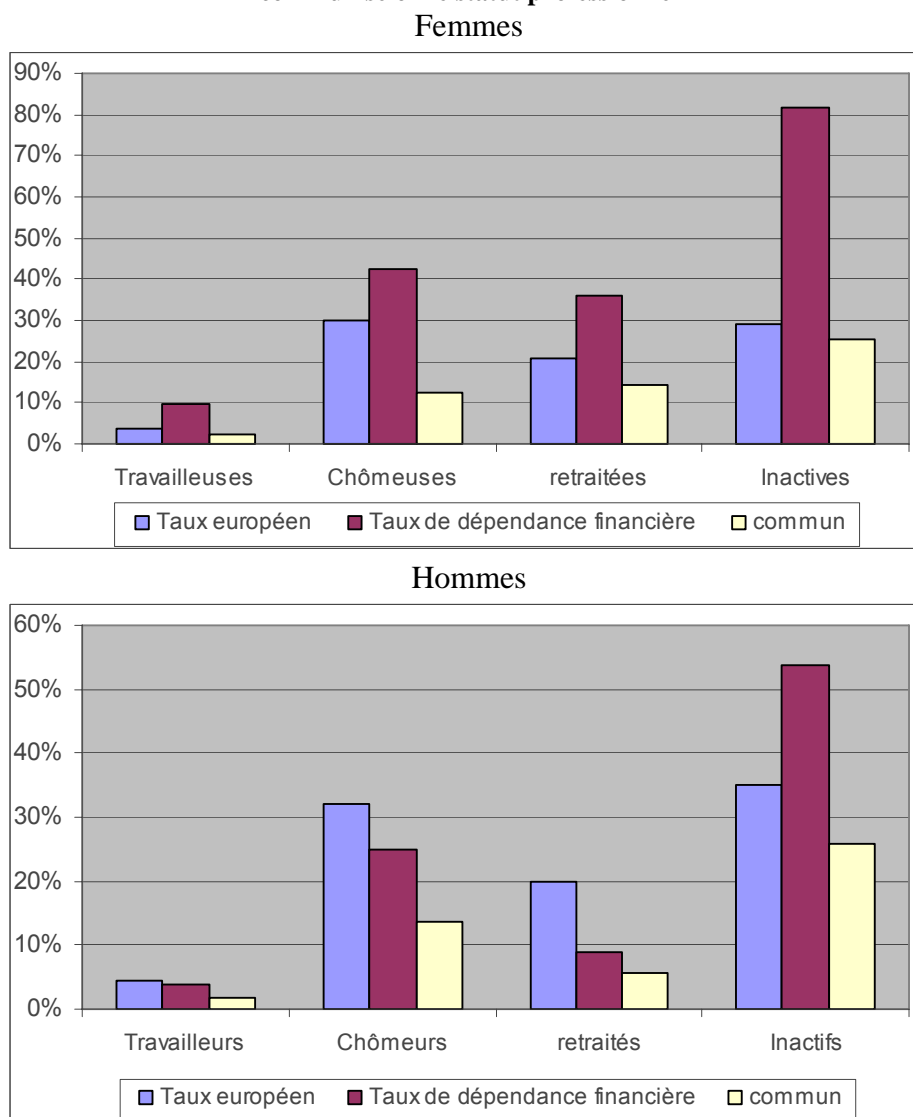


Hommes



La comparaison entre taux de dépendance financière et taux de risque de pauvreté par classes d'âge témoigne pour toutes les classes d'âge d'une sous estimation systématique du risque de pauvreté des femmes si on utilise la définition européenne. L'écart est le plus élevé pour les plus jeunes et les plus âgées. En ce qui concerne les hommes, à l'exception des plus jeunes, c'est l'inverse qui s'observe, le taux de risque de pauvreté surestime les risques encourus par les hommes.

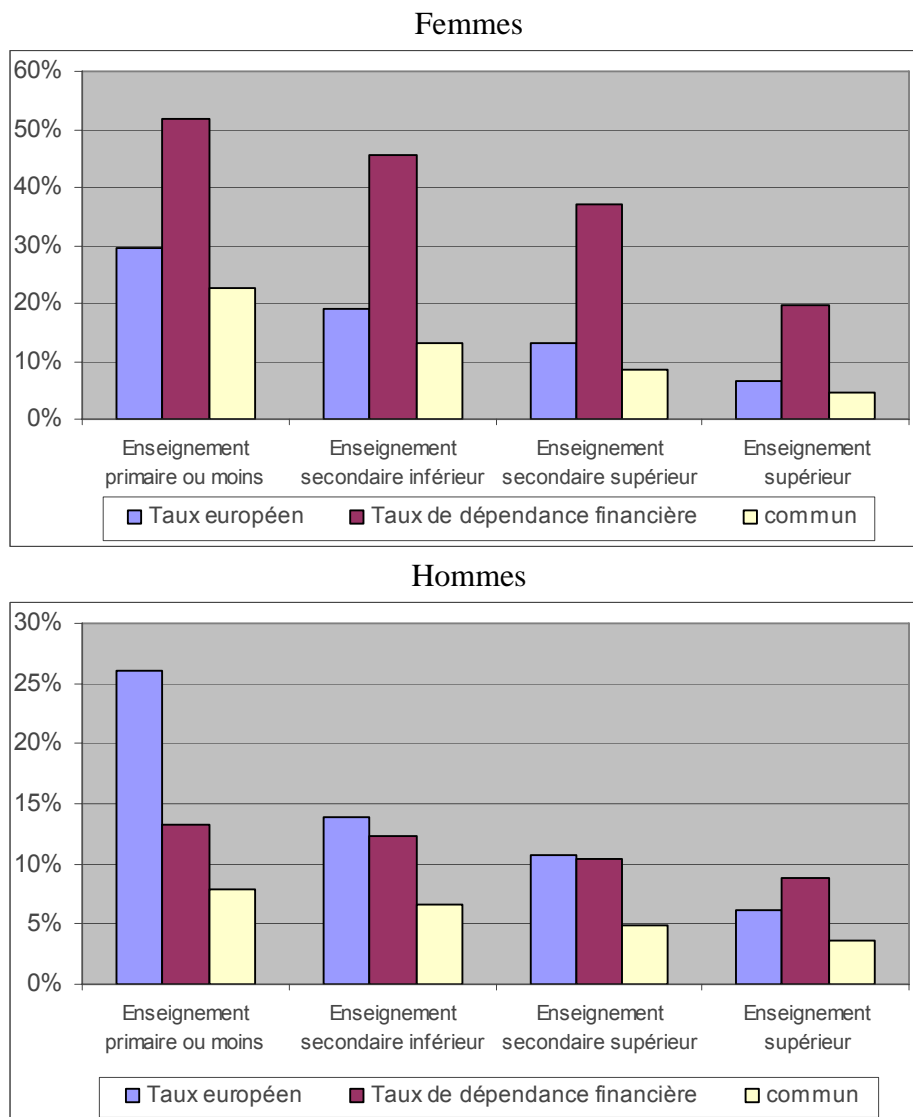
Figure 8. Comparaison entre taux de dépendance BGIA, taux de risque de pauvreté européen et groupe commun selon le statut professionnel



Si pour les femmes, la hiérarchie selon le statut est identique pour les deux taux, les taux de dépendance financière BGIA sont, quel que soit le statut, supérieurs aux taux de risque de pauvreté, les écarts sont les plus élevés pour les inactifs et les retraités.

Pour les hommes, le taux de risque de pauvreté européen est supérieur pour les retraités et les chômeurs.

Figure 9. Comparaison entre taux de dépendance BGIA, taux de risque de pauvreté européen et groupe commun selon le niveau d'éducation



En ce qui concerne les femmes, on retrouve à nouveau cette image de sous estimation du risque de pauvreté selon la définition européenne et cela quel que soit le niveau d'éducation. Pour les hommes, les taux de risque de pauvreté européens sont supérieurs pour les deux niveaux les plus bas, au niveau intermédiaire il y a une quasi égalité entre les deux taux, pour les études supérieures c'est le taux de dépendance qui est le plus élevé.

2.4 Effets de l'utilisation d'une échelle d'équivalence sur la dépendance financière

Le calcul du taux de dépendance financière fait abstraction des enfants qui sont à charge des individus, pour palier cette insuffisance et tester la robustesse de nos résultats, nous avons calculé les taux de dépendance financière en appliquant aux revenus individuels une échelle d'équivalence prenant en compte les enfants à charge: le revenu de l'individu adulte est divisé par un terme de $1 + 0.3$ pour chaque enfant qu'il a seul à charge et de $1 + 0.15$ pour chaque enfant dont il partage la charge avec un autre adulte.

Tableau 24. Comparaison entre la dépendance financière calculée avec et sans échelle d'équivalence

	BGIA	BGIA Équivalent
Seuil de dépendance financière (montant mensuel)	761€	699€
Pourcentage de la population totale sous le seuil	24%	23%
Part des femmes	77%	79%
Part des hommes	23%	21%
Taux de dépendance financière :	24%	23%
Femmes	36%	35%
Hommes	11%	10%
Rapport entre les taux de dépendance femmes-hommes	3.2	3.5

L'utilisation de l'échelle d'équivalence a pour effet de baisser le seuil de dépendance financière qui passe de 761 à 699 euros par mois. Le pourcentage de la population en situation de dépendance financière baisse légèrement (-1%) et la part des femmes dans la pauvreté augmente, passant de 77 à 79%. Cette hausse est due à la surreprésentation des femmes parmi les parents isolés.

Tableau 25. Taux de dépendance financière et taux de risque de pauvreté européen

Taux de dépendance financière	BGIA			BGIA Equivalent			Taux de risque de pauvreté européen		
	Total	femmes	hommes	Total	femmes	hommes	Total	femmes	hommes
Adulte seul sans enfant	17%	20%	13%	11%	12%	9%	24%	28%	19%
Adulte seul avec enfant(s)	3%	2%	4%	12%	13%	11%	30%	32%	19%
2 adultes sans enfants	31%	52%	10%	29%	50%	7%	15%	15%	14%
2 adultes avec enfant(s)	17%	27%	6%	20%	33%	7%	9%	10%	9%
2+ adultes et autres	34%	49%	21%	34%	50%	20%	10%	9%	10%

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

La dépendance financière des personnes appartenant à différents types de ménages varie fortement lorsque l'on utilise une échelle d'équivalence pour tenir compte de la présence d'enfants. Les taux de dépendance financière des personnes sans enfants diminuent alors que ceux des personnes « avec enfants » augmentent. L'effet est plus marqué pour les parents isolés.

En ce qui concerne les hommes, les taux de dépendance BGIA et BGIA équivalent sont les plus élevés pour ceux qui vivent dans des ménages complexes (plus de deux adultes et autres). Les taux de risque de pauvreté européen sont plus élevés pour les hommes vivant seuls. Cette différence s'explique par l'hypothèse de partage des revenus dans le calcul de taux de risque de pauvreté européens qui masque le risque de pauvreté des individus dans les ménages complexes.

En ce qui concerne les femmes les taux de dépendance BGIA et BGIA équivalent sont les plus élevés pour celles qui vivent dans des ménages composés de deux adultes sans enfants et dans des ménages complexes. Alors que le taux de risque de pauvreté européen est le plus élevé pour les femmes seules avec ou sans enfants. Ces écarts entre les taux de dépendance financière et les taux de risque de pauvreté européen sont imputables à l'hypothèse de partage des revenus retenue au niveau européen.

Afin d'approfondir l'explication des écarts concernant les personnes isolées, une analyse spécifique a été consacrée à ce groupe.

Le calcul du taux de dépendance financière se fait sur les revenus individuels des personnes. Les 10% de l'échantillon dont les revenus sont les plus faibles sont composés à 85% de femmes. Au contraire si on fait l'hypothèse d'un partage égal des revenus entre les membres du ménage les 10% de l'échantillon dont les revenus sont les plus faibles sont composés à 54% de femmes.

En termes de revenus individuels, 10% de la population dispose d'un revenu propre inférieur ou égal à 100 euros par mois.

Tableau 26. Part des individus disposant d'un revenu individuel inférieur à 100 euros par mois selon le type de ménage auquel ils appartiennent

	Hommes	Femmes	Total
Adulte seul sans enfant	7%	2%	3%
Adulte seul avec enfant(s)	0%	0%	0%
2 adultes sans enfants	26%	56%	51%
2 adultes avec enfant(s)	13%	14%	14%
2+ adultes et autres	53%	27%	32%
Total	100%	100%	100%

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Tableau 27. Part des individus disposant d'un revenu individuel inférieur à 100 euros par mois selon le statut d'activité

	Hommes	Femmes	Total
Travailleur	20%	5%	8%
Chômeur	8%	2%	3%
Pensionné	6%	15%	13%
Inactif	66%	78%	76%
Total	100%	100%	100%

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

97% des individus qui disposent d'un revenu propre inférieur à 100 euros par mois vivent dans des ménages de deux adultes ou plus. Ils dépendent donc financièrement des gens avec qui ils cohabitent. Ces personnes sont le plus souvent inactives (78% de femmes et 66% d'hommes).

Les tableaux 28 et 29 représentent les mêmes informations en faisant l'hypothèse d'un partage égal du total des revenus entre les différents membres des ménages.

Cette hypothèse retenue pour le calcul du taux de risque de pauvreté européen conduit à des résultats très différents : dans ce cas plus de la moitié des individus qui disposent d'un revenu de moins de 100 euros sont des isolés qui ne bénéficient d'aucun partage.

Tableau 28. Part des individus disposant d'un revenu équivalent inférieur à 100 euros par mois selon le type de ménage auquel ils appartiennent

	Hommes	Femmes	Total
Adulte seul sans enfant	48%	55%	52%
Adulte seul avec enfant(s)	0%	2%	1%
2 adultes sans enfants	42%	34%	37%
2 adultes avec enfant(s)	11%	9%	10%
2+ adultes et autres	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Tableau 29. Part des individus disposant d'un revenu équivalent inférieur à 100 euros par mois selon le statut d'activité

	Hommes	Femmes	Total
Travailleur	40%	18%	28%
Chômeur	0%	4%	2%
Pensionné	17%	15%	16%
Inactif	43%	62%	53%
Total	100%	100%	100%

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Si les inactifs sont toujours majoritaires parmi les personnes dont le revenu est le plus faible (62% pour les femmes et 43% pour les hommes) on retrouve plus de travailleurs chez les hommes.

Ces calculs montrent à quel point l'analyse du risque de pauvreté ou de dépendance financière varie selon les hypothèses de partage entre les membres des ménages retenues pour le calcul des taux.

Il semble donc essentiel que ces hypothèses fassent l'objet d'études et de débats ouverts.

3 Analyse des déterminants de la dépendance financière ou du taux de risque de pauvreté individuelle

Dans cette partie nous analysons l'influence de différentes variables sur le taux de dépendance financière.

Plusieurs caractéristiques sont étudiées ; le statut par rapport à l'activité, l'âge, l'éducation, le type de ménage, ainsi que la nationalité.

Les résultats sont comparés avec les taux de risque de pauvreté « classiques » calculés en appliquant à notre échantillon la définition européenne.

Une analyse probit est menée afin d'isoler les effets propres à chacune des variables.

3.1 Effet du statut d'activité

La littérature relative à la pauvreté indique que le fait d'avoir un emploi diminue la probabilité de se retrouver en situation de pauvreté, à l'inverse le chômage et la retraite par les pertes de revenus que ces statuts entraînent augmentent le risque de pauvreté. La politique européenne d'inclusion sociale est d'ailleurs centrée sur l'accession au marché du travail pour échapper à la pauvreté (Bardone et Guio (2005), Defina (2002) Bicakova (2005) Casey et Yamada (2002))

En ce qui concerne les écarts entre femmes et hommes, l'écart de salaire, le taux d'activité plus faible des femmes et l'importance du temps partiel, sont sources de différences de revenus et facteurs explicatifs de risques de pauvreté accrus pour les femmes (Soerensen (2001), Blau et Kahn (1996), Bardasi et Gornick (2007))

L'analyse se base sur les variables (PL070-PL090, ACSTA, PX050):

Le statut d'activité reflète l'activité de l'individu durant la période de référence. On distingue les travailleurs à temps plein et à temps partiel, les chômeurs, les pensionnés et les autres inactifs (étudiants, personnes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...).

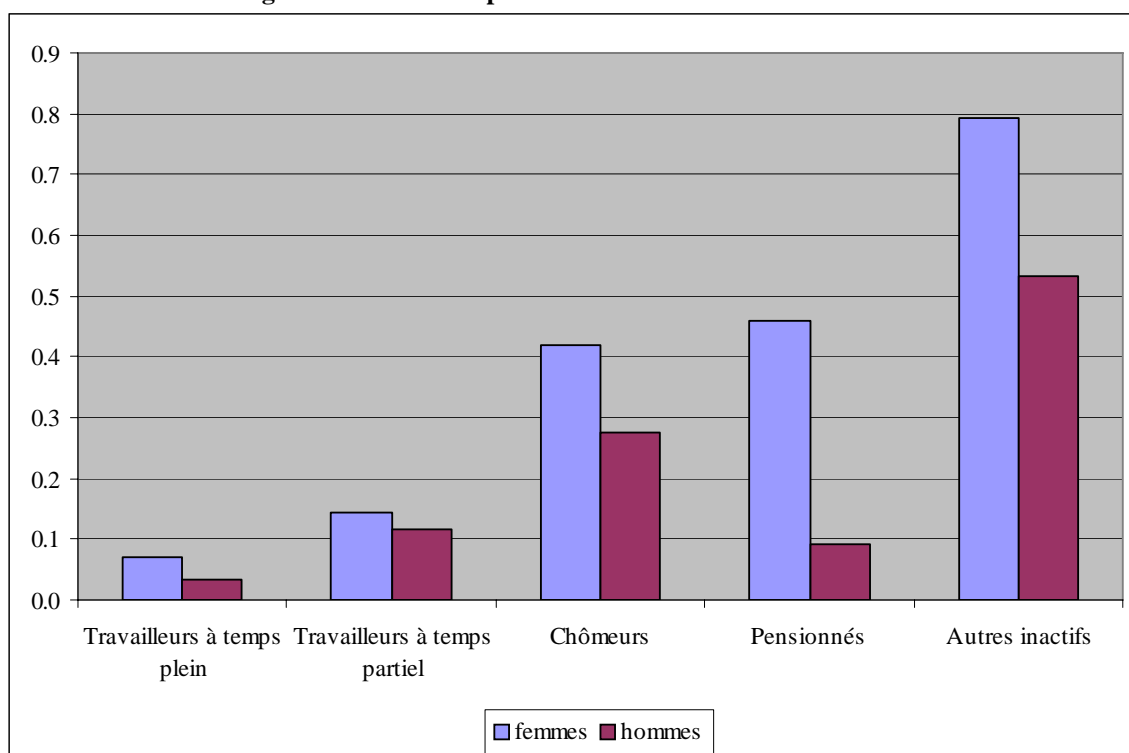
Le taux de dépendance financière varie fortement selon le statut par rapport à l'activité. Cependant, quel que soit le statut par rapport à l'activité, les taux de dépendance financière des femmes sont supérieurs à ceux des hommes.

Pour les femmes, le taux de dépendance financière est le plus faible pour les travailleuses à temps plein (7%), il double pour les travailleuses à temps partiel (14%), il est de 42% pour les chômeuses, de 46% pour les pensionnées et de 79% pour les autres inactives.

Pour les hommes les taux sont inférieurs: 4% pour les travailleurs à temps plein, 12% pour les travailleurs à temps partiel, 28% pour les chômeurs, 9% seulement pour les pensionnés et 53% pour les autres inactifs.

Les différences selon le sexe indiquent que le statut de pensionné n'est associé à un risque accru de dépendance financière que pour les femmes. Les carrières incomplètes, le temps partiel, les interruptions de carrière sont autant de pièges posés sous les pas des femmes qui se traduisent par un risque de pauvreté élevé à l'âge de la retraite.

Figure 10. Taux de dépendance financière: Statut d'activité



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Les taux de risque de pauvreté européen sont systématiquement inférieurs aux taux BGIA sauf pour les hommes travaillant à temps plein, les hommes au chômage et les hommes pensionnés. Les taux de risque de pauvreté féminins sont sous estimés si l'on partage les revenus entre les membres du ménage selon les hypothèses européennes.

Tableau 30. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté européen selon le statut d'activité

Statut d'activité	Taux de dépendance financière BGIA		Taux de risque de pauvreté européen	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Travaillleurs à temps plein	7	4	4	4
Travaillleurs à temps partiel	14	12	4	8
Chômeurs	42	28	31	29
Pensionnés	46	9	15	18
Autres inactifs	79	53	28	33

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Analyse Probit :

L'analyse par la méthode des probits permet de calculer l'effet marginal du changement d'une caractéristique sur le taux de dépendance financière, toutes autres choses égales par ailleurs. Le tableau et le graphique suivants indiquent l'effet sur le taux de dépendance financière si on passe du statut de travailleur à temps plein à un autre statut d'activité. On constate que le fait de n'être plus travailleur à temps plein augmente la probabilité de dépendance financière.

Pour les femmes et pour les hommes, la dépendance financière augmente le plus en cas de passage à l'inactivité et vers le chômage.

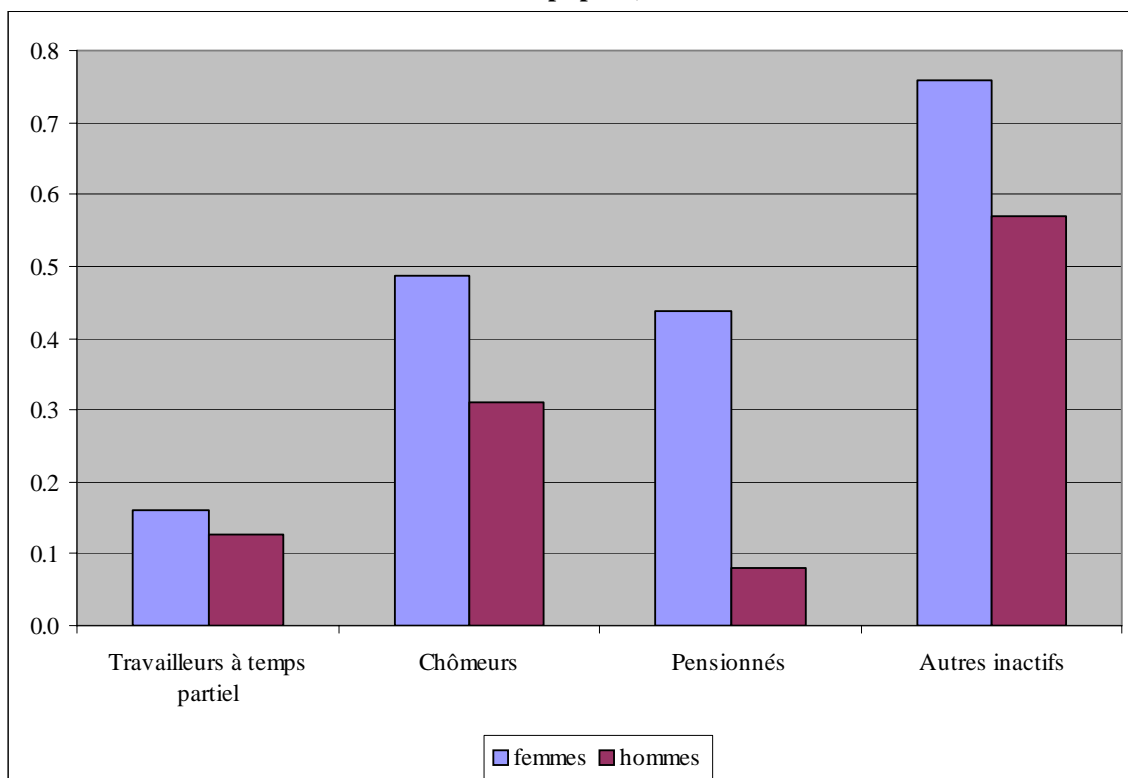
Les effets marginaux sont dans tous les cas supérieurs pour les femmes et l'écart entre femmes et hommes est très important en ce qui concerne les effets du passage au statut de pensionné: le taux de dépendance financière augmente fortement pour les femmes alors que l'effet marginal est faible pour les hommes.

Tableau 31. Effet marginal du statut d'activité sur le taux de dépendance financière (référence=travail à temps plein)

Statut d'activité	Effet marginal		
	Total	Femmes	Hommes
Travailleurs à temps plein			
Travailleurs à temps partiel	0.191***	0.16***	0.126***
Chômeurs	0.459***	0.486***	0.311***
Pensionnés	0.312***	0.437***	0.081***
Autres inactifs	0.76***	0.759***	0.57***

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Figure 11. Effet marginal du statut d'activité sur le taux de dépendance financière (référence=travail à temps plein)



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

La prise en compte dans l'analyse probit d'autres variables explicatives change l'effet du statut d'activité sur le taux de dépendance financière (tableau 32). En effet, le statut d'activité peut incorporer des effets qui sont dûs à d'autres caractéristiques telles que l'âge, l'éducation, etc. Si on veut isoler l'effet purement dû au statut d'activité, il faut contrôler pour l'effet des autres caractéristiques.

Le tableau 32 montre qu'en incluant l'âge, l'effet marginal sur le taux de dépendance financière d'avoir un statut d'activité autre que de travailler à temps plein augmente à quelques exceptions près. Ceci signifie que l'âge a tendance à atténuer l'effet du statut d'activité sur le taux de dépendance financière. L'inclusion de l'âge ne modifie en rien l'effet du statut d'activité pour les chômeuses et les inactives. Par contre, pour les femmes, l'effet d'être pensionnée plutôt que travailleuse à temps plein est fortement atténué en contrôlant pour l'âge. En effet, leur taux de dépendance financière passe de 43.7% à 31.9%.

Une combinaison du statut d'activité et du niveau d'éducation parmi les variables explicatives du taux de dépendance financière, diminue légèrement l'effet d'avoir un autre statut d'activité que le travail à temps plein sur le taux de dépendance financière des femmes mais ne change en rien l'effet du statut d'activité pour les hommes. Ceci signifie que pour les femmes l'effet du statut d'activité reflète en partie un effet d'éducation. En tenant le niveau d'éducation des femmes constant, l'effet sur leur taux de dépendance financière de ne pas travailler à temps plein diminue.

Le tableau 32 met en avant moins d'interaction entre l'effet du statut d'activité et celui du type de ménage sur le taux de dépendance financière des individus. En général, en contrôlant pour le type de ménage de l'individu, son taux de dépendance financière augmente légèrement s'il a un statut d'activité autre que le temps plein (à l'exception des travailleuses à temps partiel pour qui le contrôle pour le type de ménage diminue le taux de dépendance financière). Autrement dit, le type de ménage a tendance à cacher partiellement l'effet de ne pas travailler à temps plein sur le taux de dépendance financière.

Il n'y a aucune interaction entre la variable relative au statut d'activité d'un côté et celle précisant son origine de l'autre.

Tableau 32. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal du statut d'activité sur le taux de dépendance financière

	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
Statut d'activité								
Travailleurs à temps plein								
Travailleurs à temps partiel	0.172***	0.142***	0.132***	0.127***	0.149***	0.12***	0.164***	0.116***
Chômeurs	0.487***	0.378***	0.44***	0.309***	0.555***	0.309***	0.49***	0.302***
Pensionnés	0.319***	0.237***	0.371***	0.081***	0.457***	0.096***	0.445***	0.083***
Autres inactifs	0.751***	0.585***	0.737***	0.569***	0.765***	0.548***	0.76***	0.562***
Par classes d'âge								
< 30 ans	0.099***	0.102***						
30-49 ans								
50-59 ans	0.003	-0.035***						
60-65 ans	0.062*	-0.059***						
>65 ans	0.173***	-0.058***						
Selon le niveau d'éducation								
Enseignement secondaire inférieur -			0.175***	0.004				
Enseignement secondaire supérieur			0.149***	0.011				
Enseignement supérieur								
Selon le type de ménage								
Personne seule					-0.208***	0.015		
Deux adultes (<65) sans enf					0.144***	-0.013		
Deux adultes (1 est >65) sans enf					0.086***	0.049***		
Plus de deux adultes mais sans enf					-0.065**	0		
Parent seul avec enf					0.009	-0.002		
Deux adultes, 1 enf					-0.039	-0.02		
Deux adultes, 2 enf					-0.04	-0.001		
Deux adultes, 3+ enf					0.128***	0.109***		
Plus de 3 adultes avec enfants					-0.107	0.427***		
Autres								
Nationalité								
Belges								
Ressortissants non EU							0.367***	0.134***
Ressortissants EU							0.006	0.03

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

3.2 Age et dépendance financière

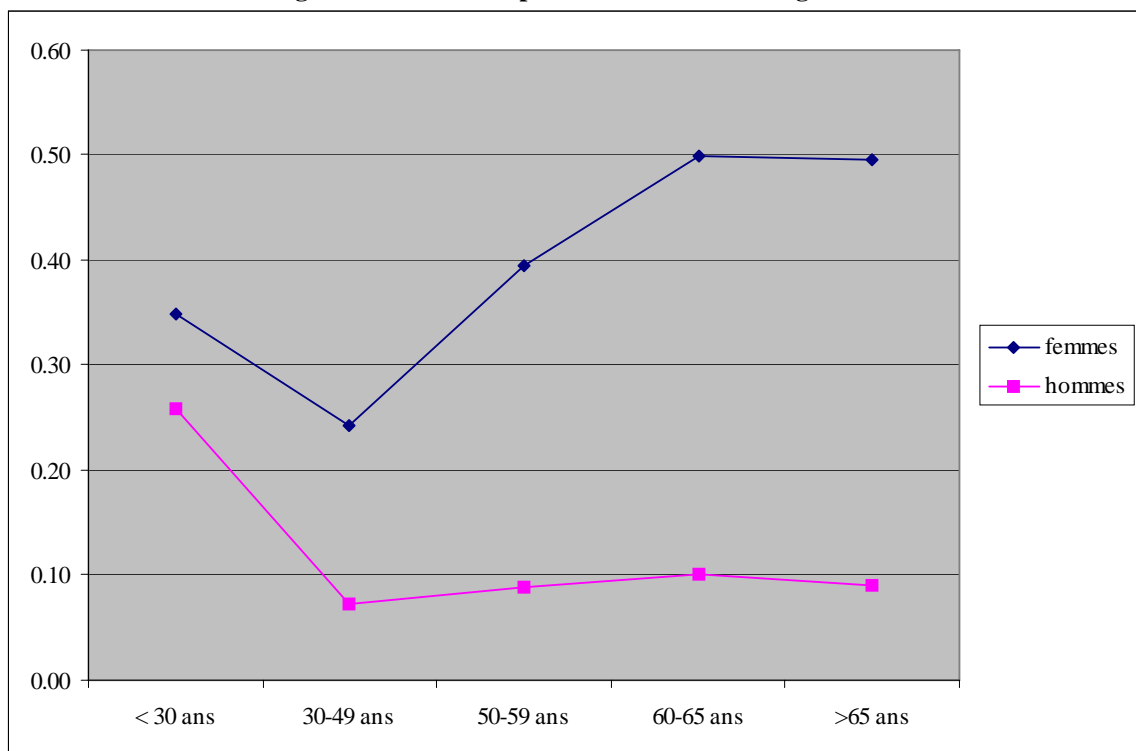
Le lien entre âge et pauvreté est lié à l'évolution de la carrière professionnelle: les jeunes qui entrent sur le marché du travail n'ont pas d'expérience et leurs salaires sont moins élevés, l'accumulation d'expériences professionnelles se traduit par une hausse des salaires. Cet effet se renverse au moment de la retraite où les pensions perçues sont généralement inférieures aux salaires antérieurs. La dépendance financière en fonction de l'âge devrait donc avoir la forme d'une courbe en U.

Les différences entre les femmes et les hommes sont à nouveau expliquées par les écarts de carrière: les interruptions de travail et le travail à temps partiel affectent la progression professionnelle des femmes qui sont aussi victimes de ségrégations verticales fortes en cas de carrières continues à plein temps.

Quelle que soit la classe d'âge, la dépendance financière est plus élevée pour les femmes et l'écart augmente avec l'âge.

Pour les hommes le profil de la courbe est plus un L qu'un U : la retraite n'entraîne pas de hausse de la probabilité de dépendance financière. Le profil est très différent pour les femmes où le taux de dépendance augmente fortement au-delà de 50 ans et plus encore de 60 ans.

Figure 12. Taux de dépendance financière et âge



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Tableau 33. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté européen selon l'âge

Age	Taux de dépendance financière BGIA		Taux de risque de pauvreté européen	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<30 ans	35	26	12	11
30-49 ans	24	7	11	8
50-59 ans	40	9	12	10
60-65 ans	50	10	15	15
>65 ans	49	9	24	20

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

La comparaison avec le taux de risque de pauvreté européen indique à nouveau une sous-estimation systématique des risques encourus par les femmes.

Analyse Probit :

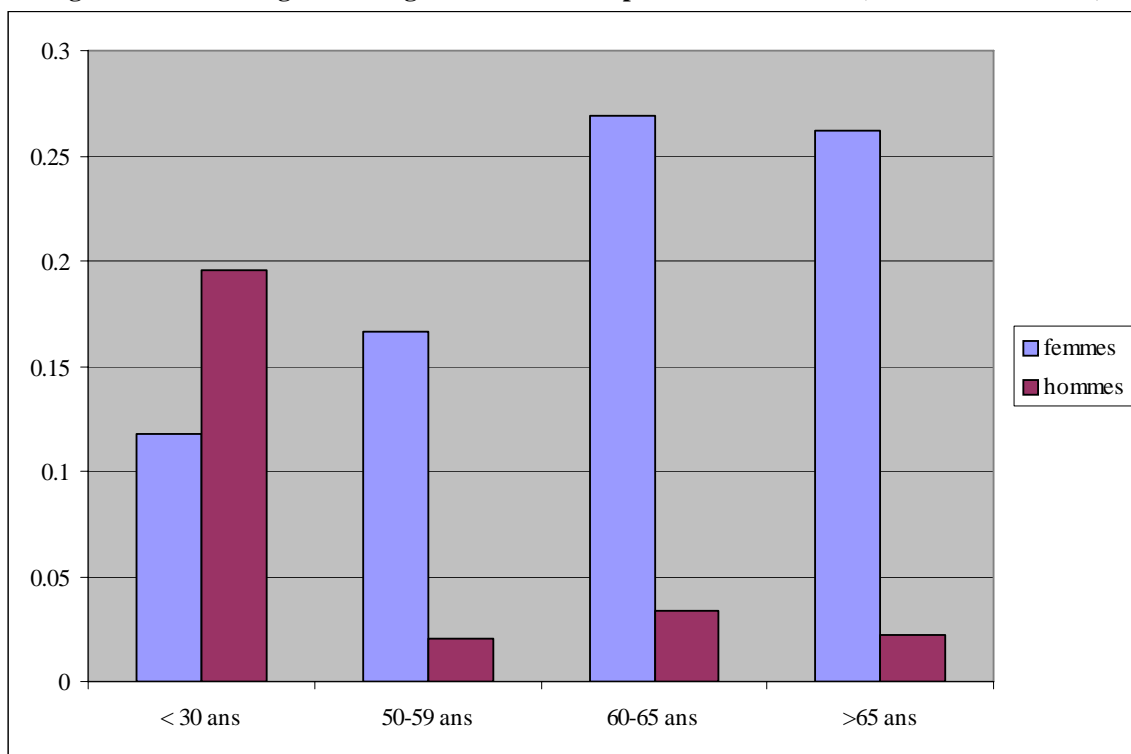
Tableau 34. Effet marginal de l'âge sur le taux de dépendance financière (référence=30-49 ans)

Age	Effet marginal		
	Total	Femmes	Hommes
<30 ans	0.168***	0.118***	0.196***
30-49 ans			
50-59 ans	0.098***	0.166***	0.02
60-65 ans	0.159***	0.269***	0.034*
>65 ans	0.182***	0.262***	0.022

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Tableau 34 illustre comment le taux de dépendance financière des femmes et des hommes évolue en fonction de leur âge. Par rapport aux 30-49 ans les hommes plus jeunes et les femmes plus âgées ont un risque accru de dépendance financière. On remarque que l'effet n'est pas significatif pour les hommes de 50-59 ans et pour les plus de 65 ans. La dépendance financière des femmes augmente lorsqu'elles atteignent l'âge de la pension et de la prépension.

Figure 13. Effet marginal de l'âge sur le taux de dépendance financière (référence=30-49 ans)



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Tableau 35. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal de l'âge sur le taux de dépendance financière

	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
Par classes d'âge								
< 30 ans	0.099***	0.102***	0.162***	0.198***	0.069***	0.139***	0.11***	0.195***
30-49 ans								
50-59 ans	0.003	-0.035***	0.123***	0.012	0.117***	-0.007	0.171***	0.023*
60-65 ans	0.062*	-0.059***	0.204***	0.02	0.194***	0.008	0.277***	0.04**
>65 ans	0.173***	-0.058***	0.16***	0.002	0.231***	0.002	0.275***	0.03**
Statut d'activité								
Travailleurs à temps plein								
Travailleurs à temps partiel	0.172***	0.142***						
Chômeurs	0.487***	0.378***						
Pensionnés	0.319***	0.237***						
Autres inactifs	0.751***	0.585***						
Selon le niveau d'éducation								
Enseignement secondaire inférieur -			0.089***	0.039***				
Enseignement secondaire sup			0.215***	0.029***				
Enseignement supérieur								
Selon le type de ménage								
Personne seule					-0.242***	0.027*		
Deux adultes (<65) sans enf					0.148***	-0.009		
Deux adultes (1 est >65) sans enf					0.062**	0.032**		
Plus de deux adultes mais sans enf					-0.33***	-0.08**		
Parent seul avec enf					-0.059**	-0.041**		
Deux adultes, 1 enf					-0.086***	-0.057***		
Deux adultes, 2 enf					-0.04	-0.037*		
Deux adultes, 3+ enf					0.085**	0.074***		
Plus de 3 adultes avec enfants					-0.091	0.337**		
Autres								
Nationalité								
Belges								
Ressortissants non EU							0.416***	0.231***
Ressortissants EU							0.09***	0.045**

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Lorsqu'on tient compte du statut d'activité on remarque d'importants changements dans les effets marginaux. Pour les femmes entre 50 et 65 ans, l'effet diminue fortement et perd de sa significativité. C'est donc le statut d'activité et non l'âge qui explique l'écart entre les taux de dépendance des femmes de 50-65 ans et celles de 30-49 ans. Pour les femmes de plus de 65 ans, l'effet de l'âge reste significatif mais il diminue si l'on contrôle pour le statut d'activité, il passe de 26,2 points de pourcentages à 17,3.

Pour les hommes on constate également des modifications importantes. Pour les moins de 30 ans, l'effet diminue, passant de 19,6 à 10,2. Pour les 50 ans et plus, la diminution de l'effet est telle que les effets marginaux deviennent négatifs et gagnent en significativité. Autrement dit, si l'on contrôle pour le statut d'activité, le fait d'avoir 50 ans ou plus diminue la probabilité de dépendance.

L'effet de l'âge n'est pas altéré par l'inclusion du niveau d'éducation pour les hommes. Par contre, pour les femmes l'effet marginal sur la probabilité de dépendance financière des moins de 30 ans augmente de 11,8 à 16,2 points de pourcentage alors que celui des plus de 65 ans diminue. Ceci signifie qu'une partie de l'effet de l'âge est due à des différences d'éducation.

Si l'on étudie l'âge et le type de ménage de manière parallèle, on remarque également des modifications. La probabilité de dépendance des hommes de moins de 30 ans diminue et devient non significative. Elle devient quasiment nulle pour les hommes de 50 ans et plus. Les probabilités de dépendance financière des femmes diminuent dans toutes les classes d'âge mais particulièrement pour les plus jeunes.

3.3 Education et dépendance financière

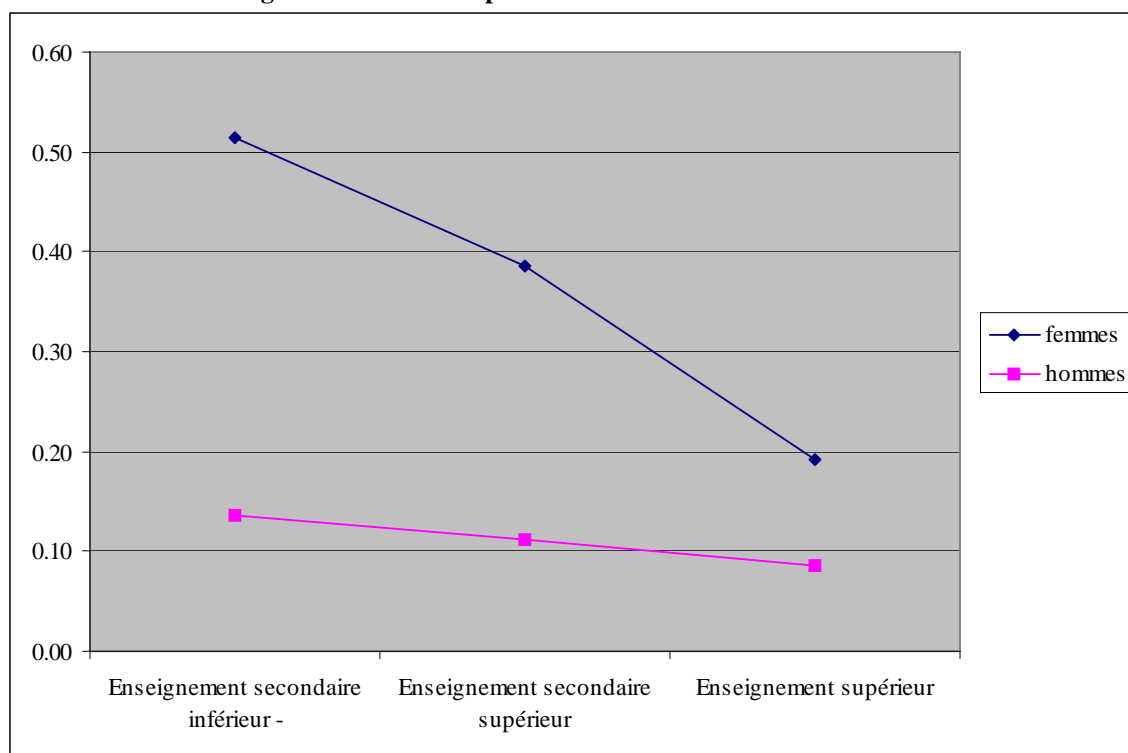
C'est par son effet sur les salaires et la carrière que l'éducation affecte la probabilité de se retrouver en situation de risque de pauvreté: plus le niveau d'éducation est élevé, plus le salaire et les possibilités de carrière sont importants.

Quel que soit le niveau d'éducation, la dépendance financière est plus élevée pour les femmes que pour les hommes.

Pour les hommes, le taux de dépendance financière varie de 9% à 14% alors que pour les femmes, il est de 52% pour celles qui ont au maximum achevé le secondaire inférieur, de 39% pour le secondaire supérieur et de 19% pour l'enseignement supérieur.

Les profils sont donc extrêmement sexués: les hommes exercent une activité professionnelle quel que soit leur niveau d'éducation alors que pour les femmes la participation au marché du travail est l'apanage des plus instruites.

Figure 14. Taux de dépendance financière et éducation



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Tableau 36. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté européen selon le niveau d'éducation

Niveau d'éducation	Taux de dépendance financière BGIA		Taux de risque de pauvreté européen	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Enseignement secondaire inférieur ou -	52	14	24	20
Enseignement secondaire supérieur	39	11	13	11
Enseignement supérieur	19	9	6	6

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

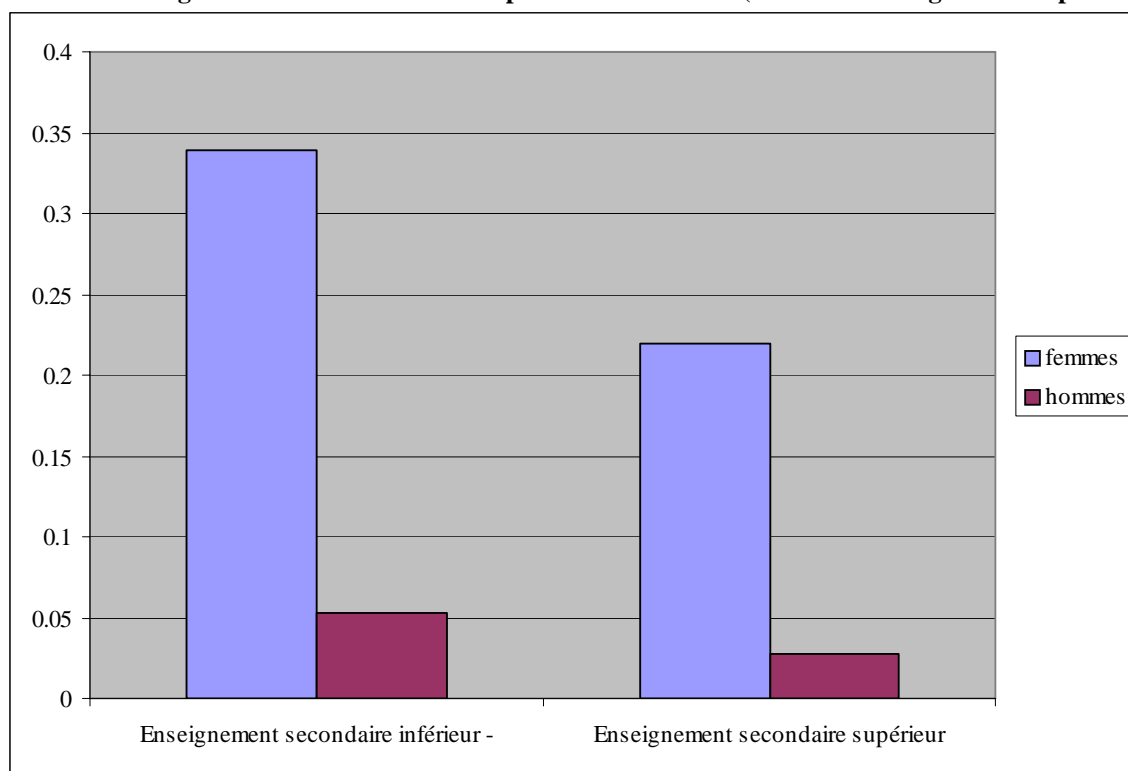
Analyse Probit :

Tableau 37. Effet marginal de l'éducation sur la dépendance financière (référence=enseignement supérieur)

Niveau d'éducation	Effet marginal		
	Total	Femmes	Hommes
Enseignement secondaire inférieur ou -	0.223***	0.339***	0.053***
Enseignement secondaire supérieur	0.124***	0.219***	0.028**
Enseignement supérieur			

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Figure 15. Effet marginal de l'éducation sur la dépendance financière (référence=enseignement supérieur)



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Posséder un diplôme inférieur à celui de l'enseignement supérieur augmente la probabilité de dépendance financière de manière significative, tant pour les hommes que pour les femmes. L'effet est toutefois nettement plus important pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 38. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal de l'éducation sur le taux de dépendance financière

	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
Selon le niveau d'éducation								
Enseignement secondaire inférieur -	0.175***	0	0.089***	0.039***	0.326***	0.047***	0.348***	0.054***
Enseignement secondaire supérieur	0.149***	0	0.215***	0.029***	0.208***	0.024**	0.031***	0
Enseignement supérieur								
Statut d'activité								
Travailleurs à temps plein								
Travailleurs à temps partiel	0.132***	0.127***						
Chômeurs	0.44***	0.309***						
Pensionnés	0.371***	0.081***						
Autres inactifs	0.737***	0.569***						
Par classes d'âge								
< 30 ans			0.162***	0.198***				
30-49 ans								
50-59 ans			0.123***	0.012				
60-65 ans			0.204***	0.02				
>65 ans			0.16***	0.002				
Selon le type de ménage								
Personne seule					-0.22***	0.016		
Deux adultes (<65) sans enf					0.211***	-0.036**		
Deux adultes (1 est >65) sans enf					0.078***	0.044***		
Plus de deux adultes mais sans enf					-0.337***	-0.088**		
Parent seul avec enf					-0.084***	-0.045***		
Deux adultes, 1 enf					-0.108***	-0.067***		
Deux adultes, 2 enf					-0.059*	-0.052***		
Deux adultes, 3+ enf					0.078**	0.106***		
Plus de 3 adultes avec enfants					-0.047	0.282**		
Autres								
Nationalité								
Belges								
Ressortissants non EU							0.415***	0.255***
Ressortissants EU							0.088**	0.036*

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

L'inclusion d'autres caractéristiques modifie fortement l'effet du niveau d'éducation des individus sur leur taux de dépendance financière. Lorsqu'on contrôle pour le statut d'activité, l'effet marginal de l'éducation sur le taux de dépendance financière diminue considérablement pour les femmes. Pour un même statut d'activité, une femme qui n'a pas de diplôme verra sa probabilité de dépendance financière augmenter de 17,5 points de pourcentage par rapport à une femme qui possède un diplôme de l'enseignement supérieur. Alors que si l'on ne tient pas compte du statut d'activité, l'effet du niveau d'éducation était beaucoup plus fort. En effet, une femme qui n'a pas de diplôme verrait sa probabilité de dépendance financière augmenter de 33.9 points de pourcentage par rapport à une femme qui

possède un diplôme de l'enseignement supérieur. L'effet pour les hommes est également remarquable puisque le fait d'avoir un diplôme n'a plus d'incidence sur la dépendance financière lorsqu'on contrôle pour le statut d'activité.

Lorsqu'on contrôle pour l'âge, l'effet sur l'augmentation de la probabilité de dépendance diminue sensiblement pour les femmes faiblement éduquées (passant de 33,9 points de pourcentage à 8,9). Pour les autres catégories, contrôler pour l'âge, le type de ménage, la santé ou la propriété n'a pas beaucoup d'impact sur l'effet marginal de l'éducation sur la dépendance financière.

3.4 Type de ménage et dépendance financière

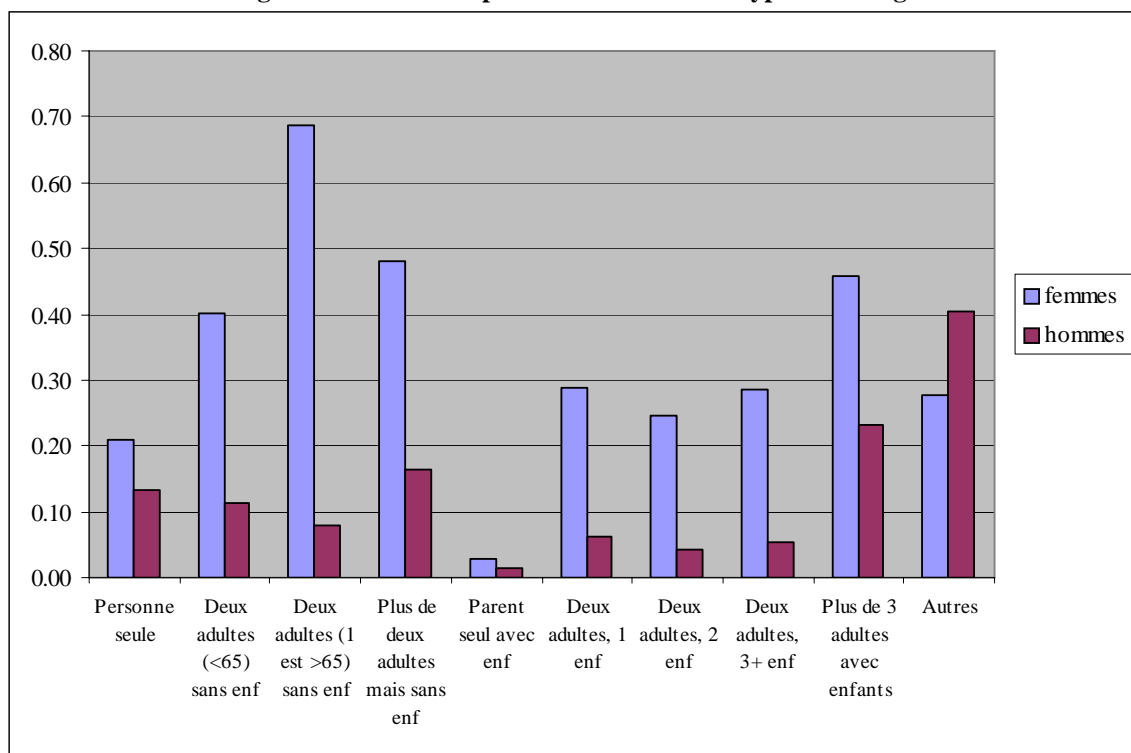
Le fait de vivre en couple a un impact sur les revenus. Cooke (2001) écrit que le fait de vivre en couple tend à diminuer la participation des femmes au marché du travail, surtout si le nombre d'enfants dans le ménage est important. Maron et Meulders (2008) ont montré les effets négatifs de la maternité sur l'emploi des femmes. Plus le ménage comporte d'enfants, plus les inégalités de revenu entre les parents risquent d'être importantes (voir également Brandolini et D'Alessio 2001).

La variable utilisée reprend les informations disponibles dans la variable « Household type » de SILC. Elle se divise en plusieurs sous-catégories :

- Personne seule
- Deux adultes de moins de 65 ans, sans enfants à charge
- Deux adultes dont au moins un à plus de 65 ans, sans enfants à charge
- Plus de deux adultes mais sans enfants
- Parent seul avec enfant
- Deux adultes, 1 enfant
- Deux adultes, 2 enfants
- Deux adultes, 3 enfants ou plus
- Trois adultes ou plus avec enfant(s)
- Autres

Les taux de dépendance financière des femmes sont supérieurs à ceux des hommes dans tous les types de ménages sauf dans la catégorie « autres » qui n'est pas représentative. Les taux de dépendance les plus élevés concernent les femmes en couple, avec ou sans enfants, ainsi que les femmes vivant dans des ménages de plus de deux adultes. Pour les hommes, la probabilité de dépendance est plus élevée pour les individus appartenant à des ménages de plus de deux adultes.

Figure 16. Taux de dépendance financière : Type de ménage



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Tableau 39. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté européen selon le type de ménage

Type de ménage	Taux de dépendance financière BGIA		Taux de risque de pauvreté européen	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Personne seule	21	13	26	17
Deux adultes (<65) sans enfants	40	11	9	8
Deux adultes(dont 1>65)sans enfants	69	8	20	21
Plus de 2 adultes sans enfants	48	16	7	8
Parent isolé	3	1	29	12
Deux adultes, 1 enfant	29	6	8	7
Deux adultes, 2 enfants	25	4	7	6
Deux adultes, 3 enfants et +	29	5	13	10
Plus de 3 adultes avec enfants	46	23	8	10
Autres	28	40	32	29

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Les différences sont très importantes entre les taux de dépendance et les taux de risque de pauvreté. En supposant un partage égal des ressources et en recourant à l'échelle d'équivalence OCDE modifiée on voit que les types de « ménages pauvres » ne sont pas les mêmes que si on se place au niveau des individus. Les chiffres européens montrent que les personnes touchées par des taux de risque de pauvreté importants sont ceux qui vivent dans des ménages d'une personne avec et sans enfants ainsi que dans des ménages composés de personnes âgées que ce soit pour les hommes ou pour les femmes. A l'inverse le calcul de

risque de pauvreté individuel indique des différences très importantes selon le sexe. Les femmes qui connaissent des taux de dépendance financière élevés vivent dans des ménages de deux personnes sans enfants (principalement des ménages avec personnes âgées) et dans les ménages de trois adultes ou plus. Les hommes pauvres vivent principalement dans des ménages atypiques (trois adultes ou plus et autres).

Il est également important de noter que le revenu des parents est plus élevé lorsqu'on ne recourt pas à l'utilisation de l'échelle d'équivalence OCDE modifiée. Puisqu'on compte des revenus supplémentaires (allocations familiales, primes de naissance etc.) sans tenir compte des coûts liés aux enfants.

Analyse Probit :

Pour les femmes, le fait de vivre seule et sans enfants plutôt que dans un ménage de deux adultes sans enfants diminue la probabilité de dépendance de 18,6 points de pourcentage alors que pour un homme, l'effet est nul et non significatif. Vivre seul avec enfants diminue la probabilité de dépendance des femmes (-34,4 points de pourcentage) et des hommes (-8,9 points de pourcentage).

Vivre en couple dans un « ménage âgé » (un ménage où au moins un des deux adultes est âgé de plus de 65 ans) plutôt que dans un « ménage jeune » augmente la probabilité de dépendance des femmes de 28,1 points de pourcentage et diminue celle des hommes de 3,1 points de pourcentage.

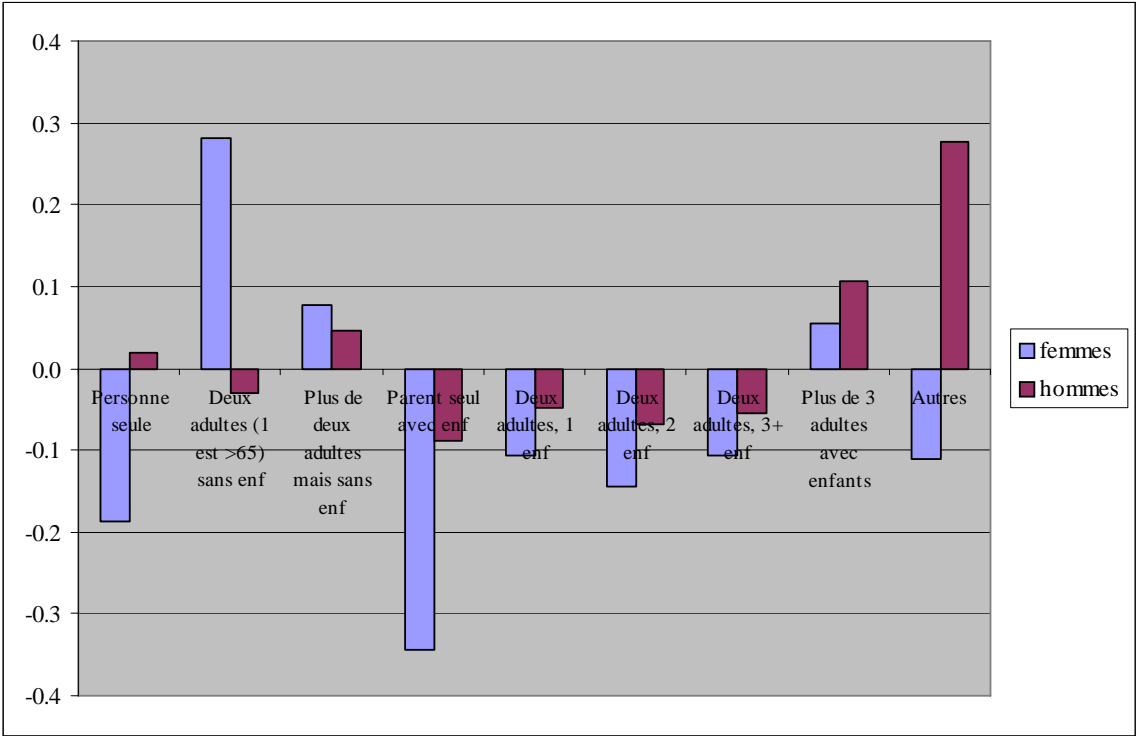
Avoir un enfant tend à diminuer la probabilité de dépendance des hommes et des femmes. Le fait d'avoir un, deux ou trois enfants va diminuer la probabilité de dépendance des hommes de 4,8 ; 6,9 et 5,5 points de pourcentage alors que l'effet est un peu plus fort chez les femmes : 10,6 ; 14,4 et 10,7 points de pourcentage.

Tableau 40. Effet marginal du type de ménage sur la dépendance financière (référence=ménages de deux adultes (<65 ans) sans enfants)

Type de ménage	Effet marginal		
	Total	Femmes	Hommes
Personne seule	-0.079	-0.186***	0.019
Deux adultes (<65) sans enfants			
Deux adultes(dont 1>65)sans enfants	0.114***	0.281***	-0.031**
Plus de 2 adultes sans enfants	0.052***	0.077***	0.045***
Parent isolé	-0.212***	-0.344***	-0.089**
Deux adultes, 1 enfant	-0.076***	-0.106***	-0.048***
Deux adultes, 2 enfants	-0.104***	-0.144***	-0.069***
Deux adultes, 3 enfants et +	-0.081***	-0.107***	-0.055***
Plus de 3 adultes avec enfants	0.078***	0.055*	0.106***
Autres	0.083	-0.112	0.276**

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Figure 17. Effet marginal du type de ménage sur la dépendance financière (référence=ménages de deux adultes (<65 ans) sans enfants)



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Tableau 41. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal du type de ménage sur le taux de dépendance financière

	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
Selon le type de ménage								
Personne seule	-0.208***	0.02	-0.242***	0.027*	-0.22***	0.016	-0.183***	0.018
Deux adultes (<65) sans enf								
Deux adultes (1 est >65) sans enf	0.144***	-0.01	0.148***	-0.01	0.211***	-0.036**	0.291***	-0.026*
Plus de deux adultes mais sans enf	0.086***	0.049***	0.062**	0.032**	0.078***	0.044***	0.085***	0.051***
Parent seul avec enf	-0.065**	0.00	-0.33***	-0.08**	-0.337***	-0.088**	-0.343***	-0.088**
Deux adultes, 1 enf	0.01	0.00	-0.059**	-0.041**	-0.084***	-0.045***	-0.112***	-0.052***
Deux adultes, 2 enf	-0.04	-0.02	-0.086***	-0.057***	-0.108***	-0.067***	-0.145***	-0.067***
Deux adultes, 3+ enf	-0.04	0.00	-0.04	-0.037*	-0.059*	-0.052***	-0.111***	-0.053***
Plus de 3 adultes avec enfants	0.128***	0.109***	0.085**	0.074***	0.078**	0.106***	0.056*	0.108***
Autres	-0.11	0.427***	-0.09	0.337**	-0.047	0.282**	-0.114	0.283**
Statut d'activité								
Travailleurs à temps plein								
Travailleurs à temps partiel	0.149***	0.12***						
Chômeurs	0.555***	0.309***						
Pensionnés	0.457***	0.096***						
Autres inactifs	0.765***	0.548***						
Par classes d'âge								
< 30 ans			0.069***	0.139***				
30-49 ans			0	0				
50-59 ans			0.117***	-0.007				
60-65 ans			0.194***	0.008				
>65 ans			0.231***	0.002				
Selon le niveau d'éducation								
Enseignement secondaire inférieur -					0.326***	0.047***		
Enseignement secondaire supérieur					0.208***	0.024**		
Enseignement supérieur								
Nationalité								
Belges								
Ressortissants non EU							0.407***	0.266***
Ressortissants EU							0.109***	0.038*

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Contrôler pour le statut d'activité diminue à la fois les effets marginaux du type de ménage sur la dépendance financière et leur significativité. En d'autres termes, la dépendance financière des femmes est déterminée par leur statut d'activité plutôt que par le nombre d'enfants qu'elles ont à charge. Le même raisonnement s'applique aux hommes mais de façon moins marquée.

Contrôler pour l'âge modifie que légèrement l'effet du type de ménage des femmes sur leur taux de dépendance financière. Avoir trois enfants n'est plus significatif pour les femmes.

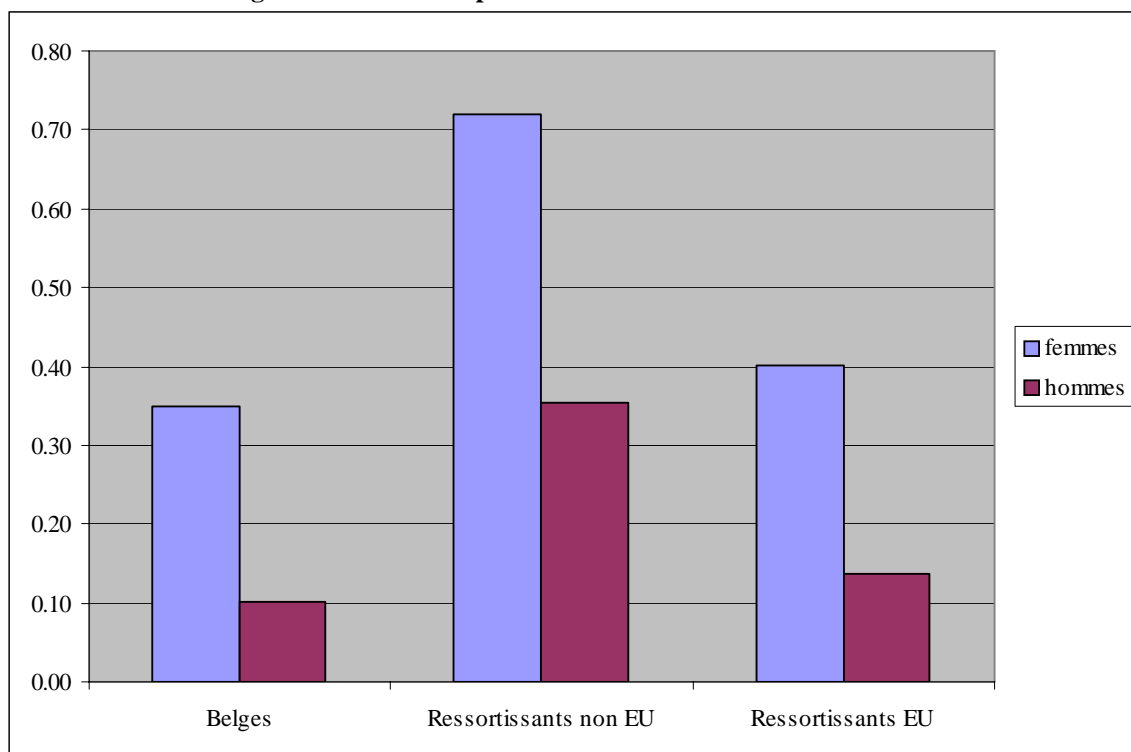
Pour les hommes vivre dans un « ménage âgé » plutôt que dans un « ménage jeune » n'a plus d'effet sur leur taux de dépendance financière.

L'inclusion de l'éducation, de la santé, de la propriété et de la nationalité ne change pas, de manière importante, les effets marginaux liés au type de ménage.

3.5 Nationalité et dépendance financière

Cette analyse se fonde sur la variable PB220A qui distingue entre les Belges, les ressortissants d'un autre pays membre de l'UE et les ressortissants de pays extérieurs à l'UE.

Figure 18. Taux de dépendance financière selon la nationalité



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Tant pour les hommes que pour les femmes, les taux de dépendance financière sont nettement supérieurs pour les ressortissants de pays extérieurs à l'Union Européenne (71% contre 37% pour les femmes, 34% contre 11% pour les hommes). Les Belges sont aussi moins susceptibles d'être en situation de dépendance financière que les ressortissants d'autres pays membres de l'Union Européenne, mais les écarts sont plus faibles.

Selon cette caractéristique aussi, les taux de dépendance financière des femmes sont dans tous les cas supérieurs à ceux des hommes. Les écarts entre femmes et hommes sont à nouveau plus élevés que ceux calculés selon la méthode européenne.

Tableau 42. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté selon l'origine

Origine	Taux de dépendance financière BGIA		Taux de risque de pauvreté européen	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Belges	37	11	14	11
Ressortissants non EU	71	34	43	41
Ressortissants EU	42	13	20	13

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

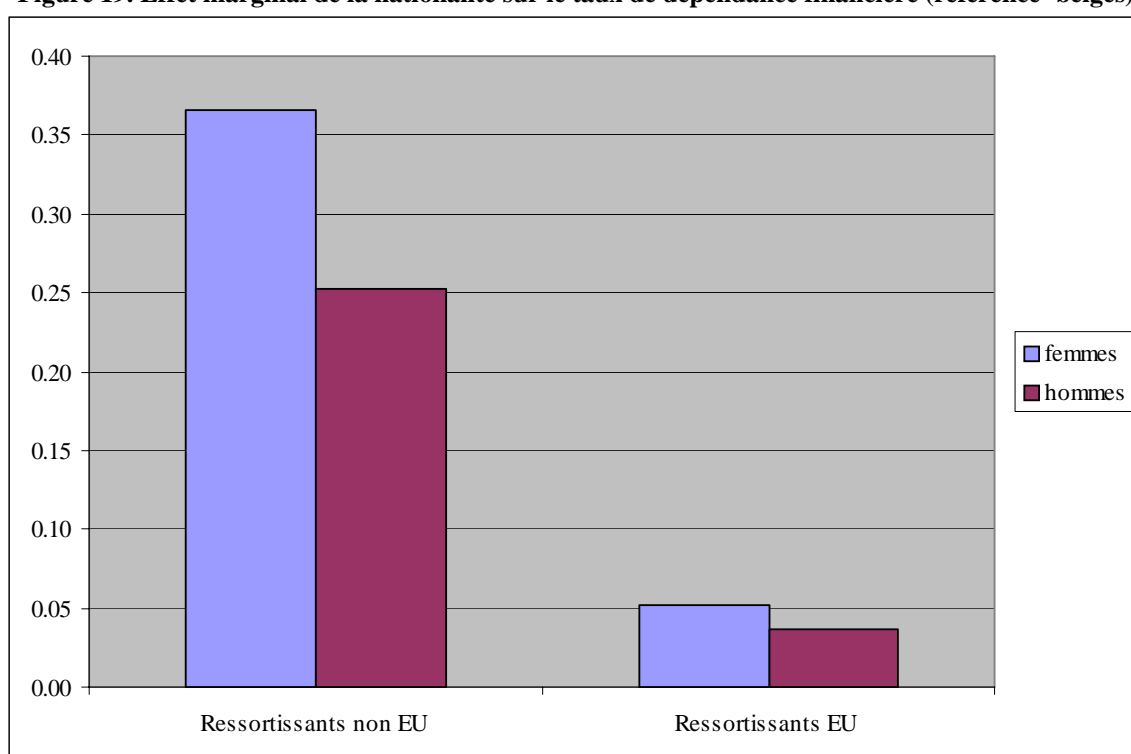
Analyse Probit :

Tableau 43. Effet marginal de la nationalité sur le taux de dépendance financière (référence=belges)

Origine	Effet marginal		
	Total	Femmes	Hommes
Belges			
Ressortissants non EU	0.289***	0.366***	0.253***
Ressortissants EU	0.038*	0.052	0.036*

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Figure 19. Effet marginal de la nationalité sur le taux de dépendance financière (référence=belges)



Source : SILC BE 2006 – calculs propres

L'effet sur l'augmentation de la dépendance financière est très élevé pour les ressortissants de pays extérieurs à l'UE, d'autant plus pour les femmes que pour les hommes. L'augmentation est faible pour les ressortissants d'autres pays membres de l'UE

Tableau 44. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal de la nationalité sur le taux de dépendance financière

	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
Nationalité								
Belges								
Ressortissants non EU	0.367***	0.134***	0.416***	0.231***	0.415***	0.255***	0.407***	0.266***
Ressortissants EU	0.01	0.03	0.09***	0.045**	0.088**	0.036*	0.109***	0.038*
Statut d'activité								
Travailleurs à temps plein								
Travailleurs à temps partiel	0.164***	0.116***						
Chômeurs	0.49***	0.302***						
Pensionnés	0.445***	0.083***						
Autres inactifs	0.76***	0.562***						
Par classes d'âge								
< 30 ans			0.069***	0.139***				
30-49 ans								
50-59 ans			0.117***	-0.01				
60-65 ans			0.194***	0.01				
>65 ans			0.231***	0.00				
Selon le niveau d'éducation								
Enseignement secondaire inférieur -					0.348***	0.054***		
Enseignement secondaire supérieur					0.031***	0.00		
Enseignement supérieur								
Selon le type de ménage								
Personne seule							-0.183***	0.018
Deux adultes (<65) sans enf							0.291***	-0.026*
Deux adultes (1 est >65) sans enf							0.085***	0.051***
Plus de deux adultes mais sans enf							-0.343***	-0.088**
Parent seul avec enf							-0.112***	-0.052***
Deux adultes, 1 enf							-0.145***	-0.067***
Deux adultes, 2 enf							-0.111***	-0.053***
Deux adultes, 3+ enf							0.056*	0.108***
Plus de 3 adultes avec enfants							-0.114	0.283**
Autres								

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Le contrôle pour le statut d'activité ne modifie pas l'écart entre les probabilités de dépendance financière des femmes belges et des femmes originaires de pays extérieurs à l'UE mais il réduit l'écart entre hommes belges et hommes originaires de pays extérieurs à l'UE. Par contre, en tenant l'éducation constante, l'effet sur l'augmentation de la probabilité de dépendance financière augmente indiquant que l'effet négatif de la nationalité pour les femmes ressortissantes de pays extérieurs à l'UE est réduit par leur niveau d'éducation. Les résultats vont dans le même sens quand on contrôle pour l'âge ou pour le type de ménage.

3.6 Effet net des différentes caractéristiques

Tableau 45. Effet marginal du sexe sur le taux de dépendance financière (référence=femmes)

Sexe	Effet marginal
	Total
Femmes	
Hommes	-0.248***
Hommes (contrôle)	-0.185***

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

Toutes autres choses étant égales, c'est-à-dire pour des personnes ayant le même statut par rapport à l'activité, appartenant au même groupe d'âge, ayant le même niveau d'éducation, faisant partie d'un ménage du même type, le fait d'être un homme diminue la probabilité de dépendance financière de 18.5%. Par contre, si l'on compare les hommes et les femmes sans contrôler pour les autres variables explicatives, le fait d'être un homme diminue la probabilité de dépendance financière de 24.8%.

Le **statut d'activité** reste la caractéristique qui influence le plus le taux de dépendance financière. On constate que travailler à temps plein est le meilleur moyen d'éviter la dépendance financière.

Le fait de travailler à temps partiel augmente la probabilité de dépendance de 13,5 points de pourcentages pour les femmes et de 12,8 pour les hommes (toutes autres choses étant égales). Tant pour les femmes que pour les hommes c'est l'inactivité qui est associée à la plus forte dépendance financière. L'effet du chômage et de la retraite est beaucoup plus marqué pour les femmes que pour les hommes dont les caractéristiques sont équivalentes, c'est à ce niveau que se marquent les effets de la non-individualisation des droits sociaux et des carrières discontinues et à temps partiel.

Les effets marginaux de **l'âge** sont gommés par le contrôle pour les autres caractéristiques. Ceci signifie que c'est le fait d'être pensionnée pour une femme qui augmente sa probabilité de dépendance financière indépendamment de son âge. Il reste un effet significatif de l'âge pour les jeunes mais il est fort atténué.

Toutes autres caractéristiques égales par ailleurs, l'effet d'un faible niveau d'**éducation** entraîne pour les femmes uniquement une hausse significative des risques de dépendance financière. En d'autres termes le revenu des femmes est beaucoup plus sensible au niveau d'éducation qui influence aussi leur taux d'activité.

En ce qui concerne les différents **types de ménages**, le contrôle pour les différentes caractéristiques individuelles change fortement les résultats. Pour les hommes comme chez les femmes, on constate une forte baisse de la significativité des effets marginaux. Pour les femmes, le fait de vivre dans un ménage composé d'une personne tend à diminuer le taux de dépendance financière alors que vivre dans un ménage de trois adultes ou plus tend à l'augmenter. Pour les hommes, les effets marginaux sont plus faibles, le type de ménage influence moins le taux de dépendance financière.

Enfin, l'analyse de la nationalité des individus est également intéressante. Pour les femmes, on constate qu'avoir la nationalité d'un pays de l'Union européenne plutôt qu'être Belge n'a pas d'impact significatif sur le taux de dépendance financière. Pour les hommes, cela a pour effet d'augmenter légèrement le taux de dépendance financière. Par contre, être originaire d'un pays qui n'est pas membre de l'Union européenne augmente la probabilité de dépendance de 11,1 points de pourcentages pour les hommes et de 39,6 points de pourcentages pour les femmes. Contrôler pour les autres variables tend à diminuer l'effet de la nationalité pour les hommes alors qu'il augmente pour les femmes.

Tableau 46. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur le taux de dépendance financière

	effet marginal contrôlé		effet marginal sans contrôle	
	femmes	hommes	femmes	hommes
Statut d'activité				
Travailleurs à temps plein				
Travailleurs à temps partiel	0.135***	0.128***	0.16***	0.126***
Chômeurs	0.53***	0.354***	0.486***	0.311***
Pensionnés	0.374***	0.216***	0.437***	0.081***
Autres inactifs	0.75***	0.552***	0.759***	0.57***
Par classes d'âge				
< 30 ans	0.062**	0.073***	0.118***	0.196***
30-49 ans				
50-59 ans	-0.057**	-0.042***	0.166***	0.02
60-65 ans	-0.05	-0.057***	0.269***	0.034*
>65 ans	0.08	-0.054***	0.262***	0.022
Selon le niveau d'éducation				
Enseignement secondaire inférieur -	0.2***	0.02	0.339***	0.053***
Enseignement secondaire supérieur	0.158***	0.01	0.219***	0.028**
Enseignement supérieur				
Selon le type de ménage				
Personne seule	-0.236***	0.00	-0.186***	0.00
Deux adultes (<65) sans enf				
Deux adultes (1 est >65) sans enf	0.092**	-0.01	0.281***	-0.031***
Plus de deux adultes mais sans enf	0.077**	0.029**	0.077***	0.045***
Parent seul avec enf	-0.32***	-0.064**	-0.344***	-0.089***
Deux adultes, 1 enf	-0.02	-0.02	-0.106***	-0.048***
Deux adultes, 2 enf	-0.05	-0.029**	-0.144***	-0.069***
Deux adultes, 3+ enf	-0.04	-0.01	-0.107***	-0.055***
Plus de 3 adultes avec enfants	0.11***	0.058***	0.055*	0.106***
Autres	-0.07	0.479***	0.00	0.276**
Nationalité				
Belges				
Ressortissants non EU	0.396***	0.111***	0.366***	0.253***
Ressortissants EU	0.043	0.035*	0.052	0.036*

Source : SILC BE 2006 – calculs propres

4 Conclusion

Le projet BGIA (Belgian Gender and Income Analysis)¹⁵ a pour objet une analyse approfondie et individualisée des revenus des femmes et des hommes tels qu'ils peuvent être calculés dans les bases de données existantes. Il s'agit de mettre au point une méthode permettant de calculer les revenus individuels et de proposer des indicateurs mettant en évidence les inégalités entre femmes et hommes quant aux revenus dont ils disposent et face à la pauvreté.

Ce document présente les premiers résultats des calculs menés à partir de la base de données SILC-Belgique 2006 qui est la partie belge de SILC-UE (Statistics on Income and Living Conditions)¹⁶. La base de données de 2006 relative à la Belgique comporte 5860 ménages et 14329 individus dont 11314 sont âgés de 16 ans ou plus.

La base de données SILC est bâtie sur deux questionnaires distincts (un pour le ménage et un pour les individus qui le composent) et de nombreuses variables sont globalisées au sein du ménage qui reste l'unité de base de cette statistique. Il n'est donc pas évident au départ de cette source d'identifier précisément les revenus individuels des différents membres du ménage, puisque plusieurs composantes des revenus sont agrégées au niveau du ménage. C'est le cas pour les revenus du patrimoine (mobilier et immobilier), les transferts réguliers entre ménages, les allocations familiales, le revenu d'intégration sociale (même si cette variable devrait être individualisée à partir de SILC2007) et les taxes qui sont des données qui ne sont disponibles qu'au niveau des ménages.

Nous avons donc, dans un premier temps, décomposé ces agrégats afin d'isoler au sein des ménages les revenus individuels propres des différents adultes qui les composent.

La première partie de l'étude porte sur l'analyse des écarts de revenus individuels entre femmes et hommes.

Une première analyse des revenus individuels et de leurs composantes met en évidence les inégalités fortes qui caractérisent la distribution des revenus entre femmes et hommes : en moyenne, le revenu individuel net des femmes est inférieur de 38% à celui des hommes en 2006. Toutes les composantes des revenus ramenées au nombre de bénéficiaires sont inférieures pour les femmes :

- Les revenus du travail sont en moyenne inférieurs de 28% et l'analyse des composantes montre que l'écart observé au niveau du salaire de base est accru par les différentes formes de salaires indirects.
- Les transferts de l'Etat ne corrigent en rien les inégalités puisqu'en moyenne ils sont de 25% inférieurs pour les femmes, -34% pour les pensions, -31% pour le chômage,

¹⁵ Le projet « Genre et revenu : analyse et développement des indicateurs - BGIA (Belgian Gender and Income Analysis) » est un projet regroupant la Politique scientifique fédérale, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, la Direction générale de Statistique et Information Economique ainsi que l'Université Libre de Bruxelles dont l'objectif est une analyse approfondie et individuelle de la situation actuelle des hommes et des femmes en matière de revenus sur base des différentes sources de données. Cette analyse se base sur l'élaboration d'une méthodologie propre et le développement d'indicateurs spécifiques.

¹⁶ Les statistiques de l'Union Européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) sont un instrument destiné à collecter des microdonnées multidimensionnelles, transversales et longitudinales, actuelles et comparables, sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie. Pour de plus amples informations sur l'EU-SILC, consulter: <http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/eusilc/library>

inégalités engendrées par la non-individualisation des droits, les carrières discontinues et à temps partiel des femmes.

L'analyse des revenus individuels nets par décile complète ce tableau :

Les femmes sont 83% des personnes que comprend le premier décile, elles ne sont plus que 23% du dixième décile.

L'effet de l'âge est très différent selon le sexe. Si les hommes de 35 à 65 ans se retrouvent principalement dans les derniers déciles, les femmes du même groupe d'âge à l'inverse se retrouvent surtout dans les premiers déciles. La situation est particulièrement problématique pour les femmes les plus âgées. Quelle que soit leur activité, les femmes se retrouvent toujours comparativement aux hommes dans les déciles les plus bas même si elles travaillent à temps plein.

Enfin, le niveau d'éducation n'opère pas de la même manière pour les deux sexes. Le fait de n'avoir qu'un niveau faible ou moyen d'éducation expose les femmes plus que les hommes aux faibles revenus.

La décomposition des écarts de revenus par la méthode d'Oaxaca-Blinder (1973) permet de mesurer l'effet des différences de caractéristiques sur les écarts de revenus entre femmes et hommes, cet effet « explique » 31% des écarts de revenus, l'effet prix qui est traditionnellement imputée soit à des différences dans les rendements de caractéristiques identiques ou à des caractéristiques non-observées s'élève à 66% et le terme d'interaction entre les parties « expliquée » et inexpliquée à 3%. En ne prenant en compte que la population âgée de moins de 65 ans, la décomposition des écarts du revenu moyen annuel net entre les femmes et les hommes donne un résultat du même ordre que pour la population totale. Les différences relatives aux variables observées « expliquent » 34% de l'écart de revenu (contre 31% pour la population totale). En ne considérant que les travailleurs, la partie expliquée augmente pour atteindre 44%. La partie « non expliquée » représente toujours plus de la moitié de l'écart de revenu observé (55%).

Dans la deuxième partie, nous proposons la définition d'indicateurs d'inégalité hommes/femmes en nous basant sur la notion de dépendance financière ou de risque de pauvreté individuel : les femmes en situation de dépendance financière ou en situation de risque de pauvreté individuelle sont celles dont le revenu net individuel est inférieur à 60% du revenu médian individuel. Cette notion peut être rapprochée du taux de risque de pauvreté européen qui est défini comme le pourcentage de personnes appartenant à des ménages dont le revenu équivalent adulte disponible est inférieur à 60% du revenu équivalent médian national. La différence essentielle est que dans cette étude nous ne considérons pas le ménage comme unité de partage, nous considérons séparément chaque individu quel que soit le ménage auquel il appartient et nous prenons en compte le revenu individuel de chaque personne. Nous ne retenons pas l'hypothèse d'un partage égal de toutes les ressources entre les différents membres du ménage. Le taux de dépendance financière indique que 36% des femmes et 11% des hommes en Belgique ont un revenu individuel inférieur au seuil de 60% du revenu médian individuel.

- Les femmes ont trois fois plus de risque que les hommes de se trouver en situation de dépendance financière.
- Le revenu des femmes en situation de dépendance financière est plus écarté du seuil de dépendance que celui des hommes, on en conclut donc que les femmes en situation de dépendance financière sont dans une situation plus difficile que les hommes.
- L'intensité de la dépendance est cinq fois supérieure pour les femmes.

- Sans intervention de l'Etat le risque de pauvreté individuel serait de 46%, l'effet conjugué des taxes et des transferts réduit ce taux à 24%. Pour les femmes le taux passe de 55 à 36%, pour les hommes de 37 à 11%, l'effet est donc plus important pour les hommes en termes absolus et relatifs, l'intervention redistributive de l'Etat profite plus aux hommes qu'aux femmes.

Le calcul du risque de pauvreté au niveau individuel a deux effets : d'une part le pourcentage de personnes à risque est plus élevé quand on rejette l'hypothèse de partage au sein du ménage, d'autre part le risque encouru par les femmes est nettement plus élevé si le calcul se fait pour les individus.

- Le taux de risque de pauvreté des femmes est de 36% lorsque le calcul est fait sur base des revenus individuels, il n'est plus que de 16% quand comme dans les calculs européens le calcul se fait au niveau des ménages. L'indicateur 3 est de 3.16 dans le calcul BGIA, il n'est que de 1.23 dans le calcul européen.

Le taux de dépendance financière ou le taux de risque de pauvreté individuel est supérieur de 10 points par rapport au taux de risque de pauvreté européen. Le taux de risque de pauvreté européen est supérieur pour les hommes (+2%) mais il est surtout nettement plus faible pour les femmes (-20%). Ceci illustre parfaitement l'effet des hypothèses choisies :

- En globalisant au niveau du ménage, on cache les risques de pauvreté individuels des femmes, ceci est conforme aux constatations de Daly et Rake (2002) selon lesquelles l'hypothèse de partage égalitaire des revenus au sein des ménages minimise la situation de pauvreté des femmes.

La deuxième section de cette partie est relative à l'estimation par la méthode Probit des variables qui déterminent la dépendance financière. L'objectif est de calculer les effets nets de caractéristiques telles que le statut d'activité, l'âge, l'éducation, les modes de vie, l'origine, toutes choses égales par ailleurs.

Toutes autres choses étant égales, c'est-à-dire pour des personnes ayant le même statut par rapport à l'activité, appartenant au même groupe d'âge, ayant le même niveau d'éducation, faisant partie d'un ménage du même type, le fait d'être un homme diminue la probabilité de dépendance financière de 18.5%. Par contre, si l'on compare les hommes et les femmes sans contrôler pour les autres variables explicatives, le fait d'être un homme diminue la probabilité de dépendance financière de 24.8%.

Le **statut d'activité** reste la caractéristique qui influence le plus le taux de dépendance financière. On constate que travailler à temps plein est le meilleur moyen d'éviter la dépendance financière.

Le fait de travailler à temps partiel augmente la probabilité de dépendance de 13,5 points de pourcentages pour les femmes et de 12,8 pour les hommes (toutes autres choses égales par ailleurs). Tant pour les femmes que pour les hommes c'est l'inactivité qui est associée à la plus forte dépendance financière. L'effet du chômage et de la retraite est beaucoup plus marqué pour les femmes que pour les hommes dont les caractéristiques sont équivalentes, c'est à ce niveau que se marquent les effets de la non-individualisation des droits sociaux et des carrières discontinues et à temps partiel.

Les effets marginaux de **l'âge** sont gommés par le contrôle pour les autres caractéristiques. Pour les hommes, on constate qu'en moyenne les jeunes ont un taux de dépendance financière

supérieure à celui des personnes plus âgées. Chez les femmes l'effet est identique mais moins significatif.

Toutes autres caractéristiques égales par ailleurs, l'effet d'un faible niveau d'**éducation** entraîne pour les femmes une hausse significative des risques de dépendance financière. Le revenu des femmes est beaucoup plus sensible au niveau d'éducation qui influence aussi leur taux d'activité.

Enfin, l'analyse de la nationalité des individus interpelle : être originaire d'un pays qui n'est pas membre de l'Union européenne augmente la probabilité de dépendance de 11,1 points de pourcentages pour les hommes et de 39,6 points de pourcentages pour les femmes.

Cette première analyse du SILC-belge 2006 atteste des inégalités fortes qui existent en Belgique entre les femmes et les hommes. Quels que soient les revenus considérés, les femmes qui en bénéficient, disposent de revenus inférieurs aux hommes : c'est vrai pour les revenus du travail et pour les transferts de l'Etat. Les écarts entre les revenus des femmes et des hommes ne s'expliquent qu'à concurrence de 31% par des différences entre les caractéristiques observées. Les femmes encourent donc un risque de pauvreté individuel nettement supérieur à celui des hommes quelles que soient leurs caractéristiques.

Cette analyse est une analyse statique qui porte sur l'année 2006. On ne dispose pas en Belgique de données qui portent sur des cohortes longues qui permettraient d'isoler les effets de génération.

Dans la suite de l'étude nous nous intéresserons plus particulièrement aux couples « classiques » et aux effets d'une rupture sur les revenus individuels des partenaires. Nous espérons pouvoir réaliser cette étude en utilisant la partie longitudinale du SILC belge.

Les différents indicateurs proposés dans cette note seront appliqués aux pays du SILC européen pour lesquels nous disposons d'information désagrégée concernant les taxes.

Il faut déplorer que la base de données SILC qui est pourtant une base récente proposée au niveau de l'UE ne fournisse pas une information précise et détaillée des revenus individuels de chaque membre du ménage.

5 Annexes

5.1 Annexe 1 : La définition du revenu selon le Canberra Group:

1	Employee income
	<i>Cash or near cash</i>
1.1	Cash wages and salaries
1.2	Tips and bonuses
1.3	Profit sharing including stock options
1.4	Severance and termination pay
1.5	Allowances payable for working in remote locations etc, where part of conditions of employment
	<i>Cash value of 'fringe benefits'</i>
1.6	Employers' social insurance contributions
1.7	Goods and services provided to employee as part of employment package
2	Income from self-employment
	<i>Cash or near cash</i>
2.1	Profit/loss from unincorporated enterprise
2.2	Royalties
	<i>In-kind, imputed</i>
2.3	Goods and services produced for barter, less cost of inputs
2.4	Goods produced for home consumption, less cost of inputs
2.5	Income less expenses from owner-occupied dwellings
3	Rentals 2.4.2.3
3.1	Income less expenses from rentals, except rent of land
4	Property income 2.4.2.4
4.1	Interest received less interest paid
4.2	Dividends
4.3	Rent from land
5	Current transfers received
5.1	Social insurance benefits from employers' schemes
5.2	Social insurance benefits in cash from government schemes
5.3	Universal social assistance benefits in cash from government
5.4	Means-tested social assistance benefits in cash from government
5.5	Regular inter-household cash transfers received
5.6	Regular support received from non-profit making institutions such as charities
6	Total income (sum of 1 to 5)
7	Current transfers paid
7.1	Employers' social insurance contributions
7.2	Employees' social insurance contributions
7.3	Taxes on income
7.4	Regular taxes on wealth
7.5	Regular inter-household cash transfers
7.6	Regular cash transfers to charities
8	Disposable income (6 less 7)
9	Social transfers in kind (STIK) received
10	Adjusted disposable income (8 plus 9)

Source : International Expert Group on Household Income Statistics ('Canberra Group') (2001), Final Report and Recommendations, Ottawa, Ontario: Statistics Canada, p18.

5.2 Annexe 2: Liste des composantes du revenu individuel et leurs définitions¹⁷

1. Revenus de l'activité économique :

Il s'agit de la somme des revenus issus du travail des salariés : les salaires, les primes, les heures supplémentaires mais également les revenus en nature et autres avantages liés à l'emploi.

Les revenus de l'activité économique comprennent également les revenus de l'activité en tant qu'indépendant.

1.1 Revenus provenant d'une activité en tant que salarié :

Il s'agit des salaires, des revenus du travail irrégulier (travail saisonnier, interim sporadique par exemple), des primes et indemnités, des revenus d'une activité complémentaire ainsi que de l'indemnité de licenciement (ou prime de départ).

1.1.3 Les primes :

Il s'agit de :

1.1.3.1 Pécule de vacances ;

1.1.3.2 Prime de fin d'année ;

1.1.3.3 Treizième mois ;

1.1.3.4 Rémunération pour la prestation d'heures supplémentaires ;

1.1.3.5 Participation aux bénéfices ;

1.1.3.6 D'autres revenus complémentaires.

1.1.3.7 Commissions ;

1.1.3.8 Pourboires ;

1.1.3.9 Prime à la vente ou à la production ;

1.1.3.10 Quatorzième mois ;

1.1.3.11 Actions de l'entreprise, lieu du travail de l'employé ;

1.1.3.12 Indemnités pour travail à l'étranger, pour travail dans des lieux ou circonstances particulières (pas d'indemnités pour les frais mais une indemnité complémentaire pour le travail) ;

1.2 Revenus non salariaux :

Correspondent à la variable "revenu en nature des employés" qui prend uniquement en compte la voiture de société pour SILC-Belgique 2006. Le montant est calculé en fonction des éléments suivants : le modèle, la marque, le nombre de chevaux fiscaux et l'année d'immatriculation. Les autres revenus en nature seront disponibles à partir de 2007 (par exemple les frais de téléphone privé pris en charge par l'employeur,...).

1.3 Revenus provenant d'une activité en tant qu'indépendant :

Il s'agit des revenus réalisés à l'occasion d'une activité indépendante. Une seule variable dans SILC-Belgique 2006 reprend ces revenus : "Bénéfices ou pertes d'une activité d'indépendant".

2. Revenus du patrimoine :

C'est la somme des revenus provenant du patrimoine. Il s'agit des revenus de la location de propriétés ou de terrains, des revenus d'investissements financiers ainsi que des intérêts et des dividendes de toutes sortes. À ce niveau, les indemnités

¹⁷ Source des définitions des postes de revenu : les questionnaires "individuel" et "ménage" de SILC-Belgique 2006.

provenant d'une assurance-vie ainsi que les revenus d'une épargne pension privée à laquelle la personne cotise de manière volontaire et qui sont reversées sous forme d'annuités sont considérés comme un intérêt sur investissement et sont donc classés dans ce poste.

3. Transferts entre ménages :

Suite aux remarques de la DGSIE, nous avons décidé de ne pas considérer les revenus des moins de 16 ans ainsi que l'aide provenant de la charité. Par conséquent, ce poste comprend uniquement les transferts au titre de la pension alimentaire (reçue et payée) et le soutien financier régulier (reçu et payé) aux autres ménages.

4. Les transferts de l'État :

Ce sont les transferts reçus de la part des pouvoirs publics. Cela comprend toutes les allocations :

4.1 Pension :

4.2 Allocation de chômage :

4.2.1 Allocation de chômage proprement dite ;

4.2.2 Prépension ;

4.2.3 Indemnité d'interruption de carrière (crédit-temps) ;

4.2.4 Allocation de garantie de revenu (travail à temps partiel involontaire) ;

4.2.5 Allocation du fonds de sécurité d'existence (ex. chômage technique dans le secteur du bâtiment) ;

4.2.6 Supplément reçu pour le suivi d'une formation professionnelle / prime d'achèvement

4.2.7 Allocation d'attente pour jeunes quittant l'école ;

4.2.8 Autres allocations de chômage.

4.3 Indemnité d'invalidité :

4.3.1 Invalidité de plus d'un an : invalidité causée par une maladie ou un accident, qui se manifeste depuis plus d'un an et non liée au travail ;

4.3.2 Incapacité de travail permanente : accident de ou sur le chemin du travail ayant pour conséquence une incapacité de travail permanente ;

4.3.3 Maladie professionnelle permanente : maladie professionnelle ayant pour conséquence une incapacité de travail permanente ;

4.3.4 Décès d'un membre de la famille durant l'exercice de ses fonctions ou sur le chemin du travail ;

4.3.5 Assistance permanente et indispensable par une autre personne ; indemnité supplémentaire pour l'aide de tiers ;

4.3.6 Autres indemnités en rapport avec une maladie ou un accident.

4.4 Indemnité de maladie :

4.4.1 Incapacité de travail causée par une maladie ou un accident, qui se manifeste depuis moins d'un an et non liée au travail ;

4.4.2 Indemnité pour moins-valides (allocation de remplacement de revenu, allocation complémentaire, allocation d'intégration) ;

4.4.3 Accident de / sur le chemin du travail ayant pour conséquence une incapacité de travail temporaire ;

4.4.4 Maladie professionnelle ayant pour conséquence une incapacité de travail temporaire ;

4.4.5 Assurance maladie de la région Flamande.

4.5 Bourses d'étudiants :

4.6 Indemnité de maternité :

4.7 Pension de survie :

4.8 Allocation d'interruption dans le cadre d'un congé parental ;

4.9 Le revenu d'intégration sociale (ex Minimex).

Les taxes :

Correspondent aux taxes sur le revenu et les cotisations sociales, le supplément d'impôt payé, le supplément d'impôt reçu, les versements anticipés des indépendants (impôt sur le revenu) et les cotisations de sécurité sociale des indépendants.

Le revenu brut :

Correspond aux revenus de l'activité économique + revenus du patrimoine + transferts entre ménages

Le revenu net :

Est égal à : revenu brut + transferts de l'État – taxes

5.3 Annexe 3 : Nombre d'observations, pourcentage de femmes et d'hommes et parts des hommes et des femmes par types de ménage

Types de ménages	Femmes		Hommes		Parts Femmes-Hommes par catégorie	
	observations	% (pondéré)	observations	% (pondéré)	Femmes	Hommes
Personne seule	908	20.3%	734	18.2%	54%	46%
2 adultes sans enfant(s) à charge (<65ans)	1,043	18.7%	1,035	20.1%	50%	50%
2 adultes sans enfant(s) à charge (1 au moins âgé de 65ans ou +)	722	13.4%	716	14.2%	50%	50%
Autres ménages sans enfant(s) à charge	584	11.1%	639	13.1%	47%	53%
parents isolés	320	5%	47	0.9%	86%	14%
2 adultes, 1 enfant à charge	510	9.6%	504	10.1%	50%	50%
2 adultes, 2 enfants à charge	668	10.6%	650	11%	51%	49%
2 adultes, 3 enfants ou plus à charge	314	5.2%	316	5.6%	50%	50%
Autres ménages avec enfant(s) à charge	366	6%	387	6.9%	48%	52%
Total	5,435	100%	5,028	100%		

6 Liste des tableaux

Tableau 1. Moyennes et médianes des revenus individuels bruts et nets par sexe (population totale).....	7
Tableau 2. Moyennes des revenus individuels nets par classes d'âge et par sexe	7
Tableau 3. Moyennes des revenus individuels nets par types de ménage et par sexe	8
Tableau 4. Moyennes des revenus individuels nets selon le statut par rapport à l'activité et par sexe.....	9
Tableau 5. Moyennes des revenus individuels nets (même statut pendant 12 mois).....	9
Tableau 6. Moyenne et médianes des revenus bruts par catégorie de revenu, par bénéficiaire et par sexe.....	10
Tableau 7. Revenus provenant de l'activité économique par bénéficiaire	10
Tableau 8. Revenu des salariés par bénéficiaire et par sexe	11
Tableau 9. Les primes par bénéficiaire et par sexe	12
Tableau 10. Transferts de l'État par bénéficiaire et par sexe	13
Tableau 11. Allocations de chômage par bénéficiaire et par sexe	13
Tableau 12. Répartition des individus bénéficiaires d'allocations chômage	14
Tableau 13. Tableau récapitulatif des rapports de revenus moyens femme-homme pour toutes les catégories et sous catégories de revenu : Indicateurs de base.....	15
Tableau 14. Équations de revenu de la population totale, des femmes et des hommes	23
Tableau 15. Résultats de la décomposition Oaxaca-Blinder pour la population totale.....	26
Tableau 16. Équations de revenu pour la population de moins de 65 ans	26
Tableau 17. Résultats de la décomposition Oaxaca-Blinder pour la population de moins de 65 ans.....	28
Tableau 18. Équations de revenu pour les personnes qui travaillent	29
Tableau 19. Résultats de la décomposition Oaxaca-Blinder pour les personnes qui travaillent	35
Tableau 20. Indicateurs calculés sur base du seuil de dépendance financière BGIA	38
Tableau 21. Taux de dépendance financière avant et après intervention de l'État	39
Tableau 22. Indicateurs calculés sur base du seuil de dépendance BGIA et du seuil de risque de pauvreté européen sur base du SILC-Belge 2006	40
Tableau 23. Comparaison entre le taux de dépendance financière BGIA et le taux de risque de pauvreté européen	40
Tableau 24. Comparaison entre la dépendance financière calculée avec et sans échelle d'équivalence	44
Tableau 25. Taux de dépendance financière et taux de risque de pauvreté européen.....	44
Tableau 26. Part des individus disposant d'un revenu individuel inférieur à 100 euros par mois selon le type de ménage auquel ils appartiennent	45
Tableau 27. Part des individus disposant d'un revenu individuel inférieur à 100 euros par mois selon le statut d'activité.....	45
Tableau 28. Part des individus disposant d'un revenu équivalent inférieur à 100 euros par mois selon le type de ménage auquel ils appartiennent	46
Tableau 29. Part des individus disposant d'un revenu équivalent inférieur à 100 euros par mois selon le statut d'activité.....	46
Tableau 30. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté européen selon le statut d'activité.....	48
Tableau 31. Effet marginal du statut d'activité sur le taux de dépendance financière (référence=travail à temps plein).....	49
Tableau 32. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal du statut d'activité sur le taux de dépendance financière.....	51

Tableau 33. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté européen selon l'âge	53
Tableau 34. Effet marginal de l'âge sur le taux de dépendance financière (référence=30-49 ans)	53
Tableau 35. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal de l'âge sur le taux de dépendance financière	55
Tableau 36. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté européen selon le niveau d'éducation	57
Tableau 37. Effet marginal de l'éducation sur la dépendance financière (référence=enseignement supérieur)	58
Tableau 38. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal de l'éducation sur le taux de dépendance financière	59
Tableau 39. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté européen selon le type de ménage	62
Tableau 40. Effet marginal du type de ménage sur la dépendance financière (référence=ménages de deux adultes (<65 ans) sans enfants).....	63
Tableau 41. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal du type de ménage sur le taux de dépendance financière.....	65
Tableau 42. Taux de dépendance financière BGIA et taux de risque de pauvreté selon l'origine	67
Tableau 43. Effet marginal de la nationalité sur le taux de dépendance financière (référence=belges).....	68
Tableau 44. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur l'effet marginal de la nationalité sur le taux de dépendance financière	69
Tableau 45. Effet marginal du sexe sur le taux de dépendance financière (référence=femmes)	70
Tableau 46. L'effet de l'inclusion d'autres variables sur le taux de dépendance financière ...	72

7 Liste des figures

Figure 1. Proportion de femmes et d'hommes par déciles du revenu individuel net.....	16
Figure 2. Répartition des femmes et des hommes au sein des déciles pour différents groupes d'âge.....	17
Figure 3. Répartition des femmes et des hommes au sein des déciles selon le statut par rapport à l'activité.....	18
Figure 4. Répartition des femmes et des hommes au sein des déciles par niveaux d'éducation.....	19
Figure 5. Moyenne annuelle des revenus bruts et nets par déciles (femmes).....	20
Figure 6. Moyenne annuelle des revenus bruts et nets par déciles (hommes).....	21
Figure 7. Comparaison entre taux de dépendance BGIA, taux de risque de pauvreté européen et groupe commun par classes d'âge.....	41
Figure 8. Comparaison entre taux de dépendance BGIA, taux de risque de pauvreté européen et groupe commun selon le statut professionnel.....	42
Figure 9. Comparaison entre taux de dépendance BGIA, taux de risque de pauvreté européen et groupe commun selon le niveau d'éducation.....	43
Figure 10. Taux de dépendance financière: Statut d'activité.....	48
Figure 11. Effet marginal du statut d'activité sur le taux de dépendance financière (référence=travail à temps plein).....	49
Figure 12. Taux de dépendance financière et âge.....	52
Figure 13. Effet marginal de l'âge sur le taux de dépendance financière (référence=30-49 ans).....	54
Figure 14. Taux de dépendance financière et éducation.....	57
Figure 15. Effet marginal de l'éducation sur la dépendance financière (référence=enseignement supérieur).....	58
Figure 16. Taux de dépendance financière : Type de ménage.....	62
Figure 17. Effet marginal du type de ménage sur la dépendance financière (référence=ménages de deux adultes (<65 ans) sans enfants).....	64
Figure 18. Taux de dépendance financière selon la nationalité.....	67
Figure 19. Effet marginal de la nationalité sur le taux de dépendance financière (référence=belges).....	68

8 Bibliographie

- Atkinson, A. B. (1987), "On the Measurement of Poverty". *Econometrica*, (55)4, pp. 749-764.
- Atkinson, T., Cantillon, B., Marlier, E., Nolan, B. (2002), *Social Indicators: The EU and Social Inclusion*, Oxford University Press, Oxford.
- Marlier, E., Atkinson, A.B., Cantillon, B., Nolan, B. (2007), *The EU and Social Inclusion: Facing the challenges*, The Policy Press, Bristol.
- Bardasi E. et J. Gornick (2007), « Women's part-time wage penalties across countries », *Luxembourg Income Study Working Paper Series*, n°467.
- Bardone L. et A. Guio (2005), "Pauvreté des travailleurs, nouveaux indicateurs définis conjointement au niveau européen", Eurostat, *Statistiques en bref (Population et conditions sociales)*, n°5.
- Baxter, J. et E. Kane (1995), "Dependence and Independence: A Cross-National Analysis of Gender Inequality and Gender Attitudes", *Gender and Society*, 9(2), pp. 193-215.
- Bicakova, H., (2005), "Unemployment Versus Inactivity: An Analysis of the Earnings and Labor Force Status of Prime Age Men in France, the UK, and the US at the End of the 20th Century", *Luxembourg Income Study, Working Paper Series* n°412
- Blau F. et L. Kahn (1996), «Wage structure and gender earnings differentials: An international comparison », *Economica*, Vol. 63: 229-262.
- Brandolini, A., D'Alessio, G., (2001), "Household structure and income inequality", *Luxembourg Income Study, Working Paper Series* n°254.
- Browning, M. (1992), "Children and household economic behaviour". *Journal of Economic Literature*, 30(3), pp. 1434-1475.
- Casey B. et A. Yamada (2002), Getting Older, Getting Poorer? "A Study of the Earnings, Pensions, Assets and Living Arrangements of Older People in Nine Countries", *Luxembourg Income Study Working Paper* n°314.
- Casper L. M., I. Garfinkel et S. S. McLanahan (1994), "The Gender-Poverty Gap: What We Can Learn from Other Countries". *American Sociological Review*, 59(4), pp. 594-605.
- Clemenceau A. et J. M. Museaux (2007), "EU-SILC (community statistics on income and living conditions: general presentation of the instrument)", in *Comparative EU statistics on Income and Living Conditions: Issues and Challenges*. Eurostat. Office for Official Publications of the European Communities. Luxembourg, pp. 11-36.
- Cooke, L. P., (2001), "Impact of dual careers on average family size: comparison of 11 countries", *Luxembourg Income Study Working Paper* n°267.

- Daly M. et K. Rake (2002), "Gender, Household and Individual Income in France, Germany, Italy, the Netherlands, Sweden, the USA and the UK", *Luxembourg Income Study Working Paper* n° 332.
- Defina, R. H., (2002), "The impact of unemployment on alternative poverty measures", Federal Reserve Bank of Philadelphia, Working paper n°02-8
- Echevin D. et A. Parent (2002), « Les indicateurs de polarisation et leur application à la France », La Documentation française, *Économie et Prévision*, 2002/4, n°155, pp.13-30.
- Eurostat (2002), *European social statistics. Income, poverty and social exclusion: 2nd report*. Office for Official Publications of the European Communities. Luxembourg.
- Eurostat (2004), EU-SILC Description Target Variables.
- EU-SILC (2005), Statistics on Income and Living Conditions. Overview and results.
- Figari F., H. Immervoll, H. Levy et H. Sutherland (2007), "Inequalities within couples: market incomes and the role of taxes and benefits in Europe". *EUROMOD Working Papers* n° EM6/07.
- Hobson B. (1990), "No Exit, No Voice: Women's Economic Dependency and the Welfare State". *Acta Sociologica*, 33(3), pp. 235-250.
- International Expert Group on Household Income Statistics ('Canberra Group') (2001), Final Report and Recommendations, Ottawa, Ontario: Statistics Canada.
- Jann, B. (2008), "A Stata implementation of the Blinder-Oaxaca decomposition", *ETH Zurich Sociology Working Papers*, n°5.
- Maas P. et I. Wiepking (2004), "Gender Differences in Poverty: A Cross-national Research", *Luxembourg Income Study Working Paper* n°389.
- Madden, D., (2008), "Health and Income Poverty in Ireland, 2003-2006", HEDG Working Paper 08/14.
- Maron L. and D. Meulders (2008), "Les effets de la parenté sur la ségrégation", Rapport du projet "Public Policies towards employment of parents and sociale inclusion", Département d'Economie Appliquée de l'Université Libre de Bruxelles, DULBEA-ULB.
- Rehme G. (2002), « Education, economic growth and personal income inequality across (rich) countries », *Luxembourg Income Study Working Paper Series* n°300.
- Sandström S. et T. Smeeding (2005), "Poverty and Income Maintenance in Old Age: A Cross-National View of Low Income Older Women", *Luxembourg Income Study Working Paper* n°398.

- Sigle-Rushton W. et J. Waldfogel (2004), "Family gaps in women's wages: Evidence from five industrialized countries", *Luxembourg Income Study Working Papers* n°382.
- Sullivan D. et E. Todd (2001), "The effects of Children on household income packages: a cross-national analysis", *Luxembourg Income Study Working Papers* n°257.
- Todd E. (2001), «Educational attainment and family gaps in women's wages : evidence from five industrialized countries », *Luxembourg Income Study Working Paper Series* n°246.
- Van Der Laan P. (2007), "The Income Concept in EU-SILC: Relevance, Feasibility, Challenges", in *Comparative EU statistics on Income and Living Conditions: Issues and Challenges*. Eurostat. Office for Official Publications of the European Communities. Luxembourg, pp. 45-56.

DULBEA Working Paper Series

2009

- N°.09-09.RR Kim Fredericq Evangelista, Danièle Meulders , Sîle O’Dorchai , Robert Plasman, François Rycx, Zouhair Alaoui Amine « Analyse de la répartition des revenus entre les femmes et les hommes et de la dépendance financière en Belgique sur base des données du SILC-Belge 2006 », March 2009.
- N°.09-08.RS Danièle Meulders and Sîle O’Dorchai « Gender and flexibility in working time in Belgium », March 2009.
- N°.09-07.RS Benoît Mahy, François Rycx and Mélanie Volral « Wage Dispersion and Firm Productivity in Different Working Environments », February 2009.
- N°.09-06.RS Güngör Karakaya « Long-term care: Regional disparities in Belgium », February 2009.
- N°.09-05.RS Güngör Karakaya « Dependency insurance in Belgium », February 2009.
- N°.09-04.RS Güngör Karakaya « Early cessation of activity in the labour market: impact of supply and demand factors », February 2009.
- N°.09-03.RS Charles Paiglin « Exploratory study on the presence of cultural and institutional growth spillovers », January 2009.
- N°.09-02.RS Thierry Lallemand and François Rycx « Are Young and old workers harmful for firm productivity », January 2009.
- N°.09-01.RS Oscar Bernal, Kim Oostelincx and Ariane Szafarz « Observing bailout expectations during a total eclipse of the sun », January 2009.

2008

- N°.08-24.RS Leila Maron, Danièle Meulders and Sîle O’Dorchai « Parental leave in Belgium », November 2008.
- N°.08-23.RS Philip De Caju, François Rycx and Ilan Tojerow « Rent-Sharing and the Cyclicity of Wage Differentials », November 2008.
- N°.08-22.RS Marie Brière, Ariane Chapelle and Ariane Szafarz « No contagion, only globalization and flight to quality», November 2008.
- N°.08-21.RS Leila Maron and Danièle Meulders « Les effets de la parenté sur l’emploi », November 2008.
- N°.08-20.RS Ilan Tojerow « Industry Wage Differential, Rent Sharing and Gender in Belgium », October 2008.

- N°.08-19.RS Pierre-Guillaume Méon and Ariane Szafarz « Labor market discrimination as an agency cost », October 2008.
- N°.08-18.RS Luigi Aldieri « Technological and geographical proximity effects on knowledge spillovers: evidence from us patent citations », September 2008.
- N°.08-17.RS François Rycx, Ilan Tojerow and Daphné Valsamis « Wage differentials across sectors in Europe: an east-west comparison », August 2008.
- N°.08-16.RS Michael Rusinek and François Rycx « Quelle est l'influence des négociations d'entreprise sur la structure des salaires ? », July 2008.
- N°.08-15.RS Jean-Luc De Meulemeester « Vers une convergence des modèles ? Une réflexion à la lumière des expériences européennes de réforme des systèmes d'enseignement supérieur », July 2008.
- N°.08-14.RS Etienne Farvaque and Gaël Lagadec « Les promesses sont-elles des dettes ? Economie Politique des promesses électorales », June 2008.
- N°.08-13.RS Benoît Mahy, François Rycx and Mélanie Volral « L'influence de la dispersion salariale sur la performance des grandes entreprises belges », May 2008.
- N°.08-12.RS Olivier Debande and Jean-Luc Demeulemeester « Quality and variety competition in higher education », May 2008.
- N°.08-11.RS Robert Plasman, Michael Rusinek and Ilan Tojerow « Les différences régionales de productivité se reflètent-elles dans la formation des salaires ? » April 2008.
- N°.08-10.RS Hassan Ayoub, Jérôme Creel and Etienne Farvaque « Détermination du niveau des prix et finances publiques : le cas du Liban 1965-2005 », March 2008.
- N°.08-09.RS Michael Rusinek and François Rycx « Rent-sharing under Different Bargaining Regimes: Evidence from Linked Employer-Employee Data », March 2008.
- N°.08-08.RR Danièle Meulders and Sîle O'Dorchai « Childcare in Belgium », March 2008.
- N°.08-07.RS Abdeslam Marfouk « The African Brain Drain: Scope and Determinants », March 2008.
- N°.08-06.RS Sîle O'Dorchai « Pay inequality in 25 European countries », March 2008.
- N°.08-05.RS Leila Maron and Danièle Meulders « Having a child: A penalty or bonus for mother's and father's employment in Europe? », February 2008.
- N°.08-04.RR Robert Plasman, Michael Rusinek, François Rycx, Ilan Tojerow « Loonstructuur in België », January 2008.

- N° 08-03.RS Caroline Gerschlager « Foolishness and Identity: Amartya Sen and Adam Smith », January 2008.
- N° 08-02.RS Michele Cincera « Déterminants des oppositions de brevets: une analyse micro-économique au niveau belge », January 2008.
- N° 08-01.RR Robert Plasman, Michael Rusinek, François Rycx, Ilan Tojerow « La structure des salaires en Belgique », January 2008.

2007

- N° 07-22.RS Axel Dreher, Pierre-Guillaume Méon and Friedrich Schneider « The devil is in the shadow Do institutions affect income and productivity or only official income and official productivity », November 2007.
- N° 07-21.RS Ariane Szafarz « Hiring People-like-Yourself: A Representation of Discrimination on the Job Market », November 2007.
- N° 07-20.RS Arynah Gangji and Robert Plasman « Microeconomic analysis of unemployment in Belgium », October 2007.
- N° 07-19.RS Arynah Gangji and Robert Plasman « The Matthew effect of unemployment: how does it affect wages in Belgium », October 2007.
- N° 07-18.RS Pierre-Guillaume Méon, Friedrich Schneider and Laurent Weill « Does taking the shadow economy into account matter to measure aggregate efficiency », October 2007.
- N° 07-17.RS Henri Capron and Michele Cincera « EU Pre-competitive and Near-the-market S&T Collaborations », October 2007.
- N° 07-16.RS Henri Capron « Politique de cohésion et développement régional », October 2007.
- N° 07-15.RS Jean-Luc De Meulemeester « L'Economie de l'Education fait-elle des Progrès ? Une Perspective d'Histoire de la Pensée Economique », October 2007.
- N° 07-14.RS Jérôme de Henau, Leila Maron, Danièle Meulders and Sîle O'Dorchai « Travail et Maternité en Europe, Conditions de Travail et Politiques Publiques », October 2007.
- N° 07-13.RS Pierre-Guillaume Méon and Khalid Sekkat « Revisiting the Relationship between Governance and Foreign Direct Investment », October 2007.
- N° 07-12.RS Robert Plamsan, François Rycx and Ilan Tojerow « Wage Differentials in Belgium : The Role of Worker and Employer Characteristics », October 2007.

- N° 07-11.RS Etienne Farvaque, Norimichi Matsueda and Pierre-Guillaume Méon « How committees reduce the volatility of policy rates », July 2007.
- N° 07-10.RS Caroline Gerschlager «Adam Smith's Account of Self-Deceit and Informal Institutions », May 2007.
- N° 07-09.RS Marie Pfiffelmann « Which optimal design for lottery linked deposit », May 2007.
- N° 07-08.RS Marc Lévy « Control in Pyramidal Structures », May 2007.
- N° 07-07.RS Olga Bourachnikova «Weighting Function in the Behavioral Portfolio Theory», May 2007.
- N° 07-06.RS Régis Blazy and Laurent Weill « The Impact of Legal Sanctions on Moral Hazard when Debt Contracts are Renegotiable », May 2007.
- N° 07-05.RS Janine Leschke «Are unemployment insurance systems in Europe adapting to new risks arising from non-standard employment? », March 2007.
- N° 07-04.RS Robert Plasman, Michael Rusinek, Ilan Tojerow « La régionalisation de la négociation salariale en Belgique : vraie nécessité ou faux débat ? », March 2007.
- N° 07-03.RS Oscar Bernal and Jean-Yves Gnabo « Talks, financial operations or both? Generalizing central banks' FX reaction functions », February 2007.
- N° 07-02.RS Sîle O'Dorchai, Robert Plasman and François Rycx « The part-time wage penalty in European countries: How large is it for men? », January 2007.
- N° 07-01.RS Guido Citoni « Are Bruxellois and Walloons more optimistic about their health? », January 2007.

2006

- N° 06-15.RS Michel Beine, Oscar Bernal, Jean-Yves Gnabo, Christelle Lecourt « Intervention policy of the BoJ: a unified approach » November 2006.
- N° 06-14.RS Robert Plasman, François Rycx, Ilan Tojerow « Industry wage differentials, unobserved ability, and rent-sharing: Evidence from matched worker-firm data, 1995-2002»
- N° 06-13.RS Laurent Weill, Pierre-Guillaume Méon « Does financial intermediation matter for macroeconomic efficiency? », October 2006.
- N° 06-12.RS Anne-France Delannay, Pierre-Guillaume Méon « The impact of European integration on the nineties' wave of mergers and acquisitions », July 2006.

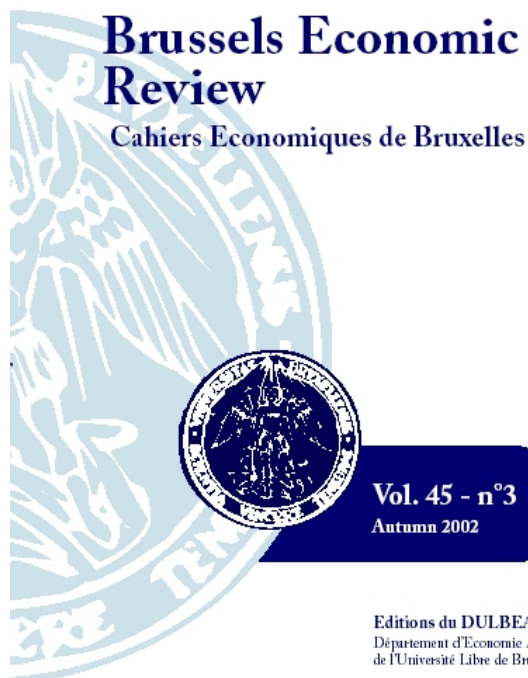
- N° 06-11.RS Michele Cincera, Lydia Greunz, Jean-Luc Guyot, Olivier Lohest « Capital humain et processus de création d'entreprise : le cas des primo-créateurs wallons », June 2006.
- N° 06-10.RS Luigi Aldieri and Michele Cincera « Geographic and technological R&D spillovers within the triad: micro evidence from us patents », May 2006.
- N° 06-09.RS Verena Bikar, Henri Capron, Michele Cincera « An integrated evaluation scheme of innovation systems from an institutional perspective », May 2006.
- N° 06-08.RR Didier Baudewyns, Benoît Bayenet, Robert Plasman, Catherine Van Den Steen, « Impact de la fiscalité et des dépenses communales sur la localisation intramétropolitaine des entreprises et des ménages: Bruxelles et sa périphérie», May 2006.
- N° 06-07.RS Michel Beine, Pierre-Yves Preumont, Ariane Szafarz « Sector diversification during crises: A European perspective », May 2006.
- N° 06-06.RS Pierre-Guillaume Méon, Khalid Sekkat « Institutional quality and trade: which institutions? which trade? », April 2006.
- N° 06-05.RS Pierre-Guillaume Méon « Majority voting with stochastic preferences: The whims of a committee are smaller than the whims of its members », April 2006.
- N° 06-04.RR Didier Baudewyns, Aynah Gangji, Robert Plasman « Analyse exploratoire d'un programme d'allocations-loyers en Région de Bruxelles-Capitale: comparaison internationale et évaluation budgétaire et économique selon trois scénarios », April 2006.
- N° 06-03.RS Oscar Bernal « Do interactions between political authorities and central banks influence FX interventions? Evidence from Japan », April 2006.
- N° 06-02.RS Jérôme De Henau, Danièle Meulders, and Sile O'Dorchai « The comparative effectiveness of public policies to fight motherhood-induced employment penalties and decreasing fertility in the former EU-15 », March 2006.
- N° 06-01.RS Robert Plasman, Michael Rusinek, and François Rycx « Wages and the Bargaining Regime under Multi-level Bargaining : Belgium, Denmark and Spain », January 2006.

2005

- N° 05-20.RS Emanuele Ciriolo « Inequity aversion and trustees' reciprocity in the trust game », May 2006.

- N° 05-19.RS Thierry Lallemand, Robert Plasman, and François Rycx « Women and Competition in Elimination Tournaments: Evidence from Professional Tennis Data », November 2005.
- N° 05-18.RS Thierry Lallemand and François Rycx « Establishment size and the dispersion of wages: evidence from European countries », September 2005.
- N° 05-17.RS Maria Jepsen, Sile O’Dorchai, Robert Plasman, and François Rycx « The wage penalty induced by part-time work: the case of Belgium », September 2005.
- N° 05-16.RS Giuseppe Diana and Pierre-Guillaume Méon « Monetary policy in the presence of asymmetric wage indexation », September 2005.
- N° 05-15.RS Didier Baudewyns « Structure économique et croissance locale : étude économétrique des arrondissements belges, 1991-1997 », July 2005.
- N° 05-14.RS Thierry Lallemand, Robert Plasman, and François Rycx « Wage structure and firm productivity in Belgium », May 2005.
- N° 05-12.RS Robert Plasman and Salimata Sissoko « Comparing apples with oranges: revisiting the gender wage gap in an international perspective », April 2005.
- N° 05-11.RR Michele Cincera « L’importance et l’étendue des barrières légales et administratives dans le cadre de la directive ‘Bolkestein’ : Une étude comparative entre la Belgique et ses principaux partenaires commerciaux », April 2005.
- N° 05-10.RS Michele Cincera « The link between firms’ R&D by type of activity and source of funding and the decision to patent », April 2005.
- N° 05-09.RS Michel Beine and Oscar Bernal « Why do central banks intervene secretly? Preliminary evidence from the Bank of Japan », April 2005.
- N° 05-08.RS Pierre-Guillaume Méon and Laurent Weill « Can Mergers in Europe Help Banks Hedge Against Macroeconomic Risk ? », February 2005.
- N° 05-07.RS Thierry Lallemand, Robert Plasman, and François Rycx « The Establishment-Size Wage Premium: Evidence from European Countries », February 2005.
- N° 05-06.RS Khalid Sekkat and Marie-Ange Veganzones-Varoudakis « Trade and Foreign Exchange Liberalization, Investment Climate and FDI in the MENA », February 2005.
- N° 05-05.RS Ariane Chapelle and Ariane Szafarz « Controlling Firms Through the Majority Voting Rule », February 2005.
- N° 05-04.RS Carlos Martinez-Mongay and Khalid Sekkat « The Tradeoff Between Efficiency and Macroeconomic Stabilization in Europe », February 2005.

- N° 05-03.RS Thibault Biebuyck, Ariane Chapelle et Ariane Szafarz « Les leviers de contrôle des actionnaires majoritaires », February 2005.
- N° 05-02.RS Pierre-Guillaume Méon « Voting and Turning Out for Monetary Integration: the Case of the French Referendum on the Maastricht Treaty », February 2005.
- N° 05-01.RS Brenda Gannon, Robert Plasman, Ilan Tojerow, and François Rycx « Interindustry Wage Differentials and the Gender Wage Gap : Evidence from European Countries », February 2005.



Publiés avec l'aide financière de la Communauté Française de Belgique

Brussels Economic Review

University of Brussels
DULBEA, CP140
Avenue F.D. Roosevelt, 50
B-1050 Brussels
Belgium

ISSN 0008-0195

Apart from its working papers series, DULBEA also publishes the *Brussels Economic Review-Cahiers Economiques de Bruxelles*.

Aims and scope

First published in 1958, *Brussels Economic Review-Cahiers Economiques de Bruxelles* is one of the oldest economic reviews in Belgium. Since the beginning, it publishes quarterly the Brussels statistical series. The aim of the Brussels Economic Review is to publish unsolicited manuscripts in all areas of applied economics. Contributions that place emphasis on the policy relevance of their substantive results, propose new data sources and research methods, or evaluate existing economic theory are particularly encouraged. Theoretical contributions are also welcomed but attention should be drawn on their implications for policy recommendations and/or empirical investigation. Regularly the review publishes special issues edited by guest editors.

Authors wishing to submit a paper to be considered for publication in the *Brussels Economic Review* should send an e-mail to Michele Cincera: mcincera@ulb.ac.be, with their manuscript as an attachment. An anonymous refereeing process is guaranteed.

Additional instructions for authors and subscription information may be found on the *Brussels Economic Review*'s website at the following address:

<http://homepages.vub.ac.be/~mcincera/BER/BER.html>